

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DEBATS (HANSARD)

Daily Sitting 25
Tuesday, December 12, 2023

Third Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 25
le mardi 12 décembre 2023

Troisième session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Tuesday, December 12, 2023

| | |
|------------------------------------------------------------------|----|
| Statements of Condolence and Congratulation | |
| Hon. Mr. Hogan, Mr. D'Amours | 1 |
| Ms. Mitton | 2 |
| Statements by Members | |
| Mr. M. LeBlanc | 2 |
| Mr. Coon, Mr. C. Chiasson | 3 |
| Mr. K. Arseneau, Mr. Gauvin | 4 |
| Ms. Mitton | 5 |
| Oral Questions | |
| Collective Bargaining | |
| Ms. Holt, Hon. Mr. Higgs | 5 |
| Official Languages | |
| Ms. Holt, Hon. Mr. Higgs | 13 |
| Nurses | |
| Mr. McKee, Hon. Mr. Fitch | 15 |
| Housing | |
| Mr. Losier, Hon. Ms. Green | 17 |
| Pensions | |
| Mr. K. Arseneau, Hon. G. Savoie | 18 |
| Rents | |
| Mr. Losier, Hon. Ms. Green | 20 |
| Pensions | |
| Ms. Holt, Hon. Mr. Higgs | 21 |
| Petitions | |
| No. 9 | 22 |
| No. 10 | 24 |
| No. 11 | 25 |
| No. 12 | 27 |
| Motion 38 | |
| Debated | 29 |
| Points of Order | |
| Hon. G. Savoie | 54 |
| Mr. K. Arseneau | 60 |
| Mr. G. Arseneault | 62 |
| Recorded Vote | |
| Motion 38 Carried | 72 |
| Government Motions for the Ordering of the Business of the House | |
| Hon. G. Savoie | 72 |

TABLE DES MATIÈRES

le mardi 12 décembre 2023

| | |
|------------------------------------------------------------|----|
| Déclarations de condoléances et de félicitations | |
| L'hon. M. Hogan, M. D'Amours | 1 |
| M ^{me} Mitton | 2 |
| Déclarations de députés | |
| M. M. LeBlanc | 2 |
| M. Coon, M. C. Chiasson | 3 |
| M. K. Arseneau, M. Gauvin | 4 |
| M ^{me} Mitton | 5 |
| Questions orales | |
| Négociations collectives | |
| M ^{me} Holt, l'hon. M. Higgs | 5 |
| Langues officielles | |
| M ^{me} Holt, l'hon. M. Higgs | 13 |
| Personnel infirmier | |
| M. McKee, l'hon. M. Fitch | 15 |
| Logement | |
| M. Losier, l'hon. M ^{me} Green | 17 |
| Pensions | |
| M. K. Arseneau, l'hon. G. Savoie | 18 |
| Loyers | |
| M. Losier, l'hon. M ^{me} Green | 20 |
| Pensions | |
| M ^{me} Holt, l'hon. M. Higgs | 21 |
| Pétitions | |
| N ^o 9 | 22 |
| N ^o 10 | 24 |
| N ^o 11 | 25 |
| N ^o 12 | 27 |
| Motion 38 | |
| Débat | 29 |
| Rappels au Règlement | |
| L'hon. G. Savoie | 54 |
| M. K. Arseneau | 60 |
| M. G. Arseneault | 62 |
| Vote nominal | |
| Adoption de la motion 38 | 72 |
| Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre | |
| L'hon. G. Savoie | 72 |

Bills—Second Reading

No. 17, *Pension Plan Sustainability and Transfer Act*

Recorded Votes

Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 17 Defeated 73
Motion for Second Reading of Bill 17 Carried 74
Second Reading 74

Committee of the Whole

Bill 17 74
Recorded Vote
Bill 17 Agreed to as Presented 75

Committee Reports

Committee of the Whole 75
Recorded Vote
Motion that the Report be Concurred in Carried. 76

Bills—Third Reading

No. 17, *Pension Plan Sustainability and Transfer Act*

Recorded Vote

Motion for Third Reading of Bill 17 Carried 77
Third Reading 77
Recorded Vote
Passing of Bill 17 Carried 77

Projets de loi — Deuxième lecture

N^o 17, *Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension*

Votes nominaux

Rejet de l'amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17 .. 73
Adoption de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17 74
Deuxième lecture 74

Comité plénier

Projet de loi 17 74
Vote nominal
Adoption du projet de loi 17 tel que présenté 75

Rapports de comités

Comité plénier 75
Vote nominal
Adoption de la motion d'adoption du rapport .. 76

Projets de loi — Troisième lecture

N^o 17, *Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension*

Vote nominal

Adoption de la motion portant troisième lecture du projet de loi 17 77
Troisième lecture 77
Vote nominal
Adoption du projet de loi 17 77

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Third Session of the 60th Legislative Assembly, 2023-2024

Speaker: Hon. Bill Oliver

Deputy Speakers: Michelle Conroy and Andrea Anderson-Mason, K.C.

| Constituencies | Party | Members |
|----------------------------------------|-------|-----------------------------|
| Albert | (PC) | Hon. Mike Holland |
| Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore | (L) | Susan Holt |
| Bathurst West-Beresford | (L) | René Legacy |
| Campbellton-Dalhousie | (L) | Guy Arseneault |
| Caraget | (L) | Isabelle Thériault |
| Carleton | (PC) | Hon. Bill Hogan |
| Carleton-Victoria | (PC) | Hon. Margaret Johnson |
| Carleton-York | (PC) | Hon. Richard Ames |
| Dieppe | (L) | Richard Losier |
| Edmundston-Madawaska Centre | (L) | Jean-Claude D'Amours |
| Fredericton-Grand Lake | (PC) | Hon. Kris Austin |
| Fredericton North | (PC) | Hon. Jill Green |
| Fredericton South | (G) | David Coon |
| Fredericton West-Hanwell | (I) | Dominic Cardy |
| Fredericton-York | (PC) | Ryan Cullins |
| Fundy-The Isles-Saint John West | (PC) | Andrea Anderson-Mason, K.C. |
| Gagetown-Petitcodiac | (PC) | Ross Wetmore |
| Hampton | (PC) | Hon. Gary Crossman |
| Kent North | (G) | Kevin Arseneau |
| Kent South | (L) | Benoît Bourque |
| Kings Centre | (PC) | Hon. Bill Oliver |
| Madawaska Les Lacs-Edmundston | (L) | Francine Landry |
| Memramcook-Tantramar | (G) | Megan Mitton |
| Miramichi | (PC) | Michelle Conroy |
| Miramichi Bay-Neguac | (PC) | Hon. Réjean Savoie |
| Moncton Centre | (L) | Robert McKee |
| Moncton East | (PC) | Daniel Allain |
| Moncton Northwest | (PC) | Hon. Ernie Steeves |
| Moncton South | (PC) | Hon. Greg Turner |
| Moncton Southwest | (PC) | Hon. Sherry Wilson |
| New Maryland-Sunbury | (PC) | Jeff Carr |
| Oromocto-Lincoln-Fredericton | (PC) | Hon. Mary E. Wilson |
| Portland-Simonds | (PC) | Trevor A. Holder |
| Quispamsis | (PC) | Hon. Blaine Higgs |
| Restigouche-Chaleur | (L) | Marco LeBlanc |
| Restigouche West | (L) | Gilles LePage |
| Riverview | (PC) | Hon. R. Bruce Fitch |
| Rothsay | (PC) | Hon. Hugh J. Flemming, K.C. |
| Saint Croix | (PC) | Hon. Kathy Bockus |
| Saint John East | (PC) | Hon. Glen Savoie |
| Saint John Harbour | (PC) | Hon. Arlene Dunn |
| Saint John Lancaster | (PC) | Dorothy Shephard |
| Shediac Bay-Dieppe | (L) | Robert Gauvin |
| Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé | (L) | Jacques LeBlanc |
| Shippagan-Lamèque-Miscou | (L) | Éric Mallet |
| Southwest Miramichi-Bay du Vin | (PC) | Mike Dawson |
| Sussex-Fundy-St. Martins | (PC) | Hon. Tammy Scott-Wallace |
| Tracadie-Sheila | (L) | Keith Chiasson |
| Victoria-La Vallée | (L) | Chuck Chiasson |

(G) Green Party of New Brunswick

(I) Independent

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Troisième session de la 60^e législature, 2023-2024

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Michelle Conroy et Andrea Anderson-Mason, c.r.

| Circonscription | Parti | Parlementaires |
|---------------------------------------|-------|-------------------------------|
| Albert | (PC) | L'hon. Mike Holland |
| Baie-de-Miramichi—Neguac | (PC) | L'hon. Réjean Savoie |
| Baie-de-Shediac—Dieppe | (L) | Robert Gauvin |
| Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore | (L) | Susan Holt |
| Bathurst-Ouest—Beresford | (L) | René Legacy |
| Campbellton-Dalhousie | (L) | Guy Arseneault |
| Caraget | (L) | Isabelle Thériault |
| Carleton | (PC) | L'hon. Bill Hogan |
| Carleton-Victoria | (PC) | L'hon. Margaret Johnson |
| Carleton-York | (PC) | L'hon. Richard Ames |
| Dieppe | (L) | Richard Losier |
| Edmundston—Madawaska-Centre | (L) | Jean-Claude D'Amours |
| Fredericton-Grand Lake | (PC) | L'hon. Kris Austin |
| Fredericton-Nord | (PC) | L'hon. Jill Green |
| Fredericton-Sud | (PV) | David Coon |
| Fredericton-Ouest—Hanwell | (I) | Dominic Cardy |
| Fredericton-York | (PC) | Ryan Cullins |
| Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest | (PC) | Andrea Anderson-Mason, c.r. |
| Gagetown-Petitcodiac | (PC) | Ross Wetmore |
| Hampton | (PC) | Hon. Gary Crossman |
| Kent-Nord | (PV) | Kevin Arseneau |
| Kent-Sud | (L) | Benoît Bourque |
| Kings-Centre | (PC) | L'hon. Bill Oliver |
| Madawaska—Les-Lacs—Edmundston | (L) | Francine Landry |
| Memramcook-Tantramar | (PV) | Megan Mitton |
| Miramichi | (PC) | Michelle Conroy |
| Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin | (PC) | Mike Dawson |
| Moncton-Centre | (L) | Robert McKee |
| Moncton-Est | (PC) | Daniel Allain |
| Moncton-Nord-Ouest | (PC) | L'hon. Ernie Steeves |
| Moncton-Sud | (PC) | L'hon. Greg Turner |
| Moncton-Sud-Ouest | (PC) | L'hon. Sherry Wilson |
| New Maryland-Sunbury | (PC) | Jeff Carr |
| Oromocto-Lincoln-Fredericton | (PC) | L'hon. Mary E. Wilson |
| Portland-Simonds | (PC) | Trevor A. Holder |
| Quispamsis | (PC) | L'hon. Blaine Higgs |
| Restigouche-Chaleur | (L) | Marco LeBlanc |
| Restigouche-Ouest | (L) | Gilles LePage |
| Riverview | (PC) | L'hon. R. Bruce Fitch |
| Rothsay | (PC) | L'hon. Hugh J. Flemming, c.r. |
| Saint John-Est | (PC) | L'hon. Glen Savoie |
| Saint John Harbour | (PC) | L'hon. Arlene Dunn |
| Saint John Lancaster | (PC) | Dorothy Shephard |
| Saint Croix | (PC) | L'hon. Kathy Bockus |
| Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé | (L) | Jacques LeBlanc |
| Shippagan-Lamèque-Miscou | (L) | Éric Mallet |
| Sussex-Fundy-St. Martins | (PC) | L'hon. Tammy Scott-Wallace |
| Tracadie-Sheila | (L) | Keith Chiasson |
| Victoria-La-Vallée | (L) | Chuck Chiasson |

(I) *Indépendant*

(L) *Parti libéral du Nouveau-Brunswick*

(PC) *Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick*

(PV) *Parti vert du Nouveau-Brunswick*

CABINET MINISTERS / LE CABINET

| | |
|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Hon. / l'hon. Blaine Higgs | Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales |
| Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, K.C. / c.r. | Attorney General, Minister of Justice / procureur général, ministre de la Justice |
| Hon. / l'hon. Kris Austin | Minister of Public Safety / ministre de la Sécurité publique |
| Hon. / l'hon. Richard Ames | Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure |
| Hon. / l'hon. Margaret Johnson | Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches |
| Hon. / l'hon. Jill Green | Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation, Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick |
| Hon. / l'hon. Bill Hogan | Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance |
| Hon. / l'hon. Ernie Steeves | Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor |
| Hon. / l'hon. Arlene Dunn | Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister of Aboriginal Affairs, Minister responsible for Immigration / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre des Affaires autochtones, ministre responsable de l'Immigration |
| Hon. / l'hon. Greg Turner | Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business / ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises |
| Hon. / l'hon. Gary Crossman | Minister of Environment and Climate Change / ministre de l'Environnement et du Changement climatique |
| Hon. / l'hon. Réjean Savoie | Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre responsable de la Société de développement régional |

CABINET MINISTERS / LE CABINET

| | |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Hon. / l'hon. Glen Savoie | Minister of Local Government, Minister responsible for La Francophonie / ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de la Francophonie |
| Hon. / l'hon. Bruce Fitch | Minister of Health / ministre de la Santé |
| Hon. / l'hon. Mary Wilson | Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires |
| Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace | Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture |
| Hon. / l'hon. Mike Holland | Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie |
| Hon. / l'hon. Sherry Wilson | Minister responsible for Women's Equality, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre responsable de l'Égalité des femmes, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances |
| Hon. / l'hon. Kathy Bockus | Minister responsible for Seniors / ministre responsable des Aînés |

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 25

Assembly Chamber,

Tuesday, December 12, 2023.

13:00

(The House met at 1 p.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.
Prayers.)

Statements of Condolence and Congratulation

Hon. Mr. Hogan: Mr. Speaker, I rise today in sympathy and respect to speak on the life and passing of Charles Herbert Dymond at the age of 86.

Charlie was born in Woodstock in 1937 and was a lifelong resident until he moved to the White Rapids nursing home. Folks in Woodstock are remembering Charlie as the nicest man you could hope to meet. Whether at his workplace or in his service to the people of our town as a member of the Woodstock Elks Club, Charlie had a kind word and a smile for everyone.

Mr. Speaker, I ask my colleagues to join me in expressing condolences to Charlie's daughter, Trinda, and her husband, Wayne, his grandchildren, Brett and Bailey, his brothers, Myles, Phil, and Gary, his sister, Dorothy, and everyone who knew, loved, and will miss Charlie Dymond.

M. D'Amours : Monsieur le président, une page d'histoire va se tourner dans la région d'Edmundston. Après 36 années d'existence, le studio de photographie de Michel Carrier terminera ses activités. Qui n'a pas vu son propriétaire, Michel Carrier, prendre des photos aux cérémonies de remise des diplômes de la Cité des Jeunes A.-M-Sormany, du CCNB Edmundston ou du campus d'Edmundston de l'Université de Moncton? Il m'a pris en photo comme des milliers d'élèves et d'étudiants au cours de ces années.

13:05

Michel Carrier est originaire de Saint-Ferdinand-d'Halifax, au Québec. En 1983, il est venu s'établir dans la région d'Edmundston. En 1987, il a ouvert son

Jour de séance 25

Chambre de l'Assemblée législative

le mardi 12 décembre 2023

(La séance est ouverte à 13 h sous la présidence de **l'hon. M. Oliver**.
Prière.)

Déclarations de condoléances et de félicitations

L'hon. M. Hogan : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui avec sympathie et respect pour parler de la vie et du décès de Charles Herbert Dymond, à l'âge de 86 ans.

Charlie est né à Woodstock en 1937 et y a vécu toute sa vie jusqu'à ce qu'il déménage au foyer de soins White Rapids. Les gens de Woodstock se souviennent de Charlie comme de l'homme le plus sympathique qu'on puisse espérer rencontrer. Que ce soit à son lieu de travail ou dans son service aux gens de notre ville en tant que membre du Woodstock Elks Club, Charlie avait des propos gentils et un sourire pour tout le monde.

Monsieur le président, je demande à mes collègues de se joindre à moi pour exprimer nos condoléances à la fille de Charlie, Trinda, et à son mari, Wayne, à ses petits-enfants, Brett et Bailey, à ses frères, Myles, Phil et Gary, à sa sœur, Dorothy, ainsi qu'à tous les gens qui connaissaient et aimaient Charlie Dymond et à qui il manquera.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, a page of history is about to be turned in the Edmundston area. Michel Carrier's photography studio is closing its doors after 36 years in business. Who has not seen owner Michel Carrier taking photos at graduation ceremonies for Cité des Jeunes A.-M-Sormany, CCNB Edmundston, or the Edmundston campus of the Université de Moncton? He has taken pictures of me and of thousands of students of all ages over the years.

Michel Carrier hails from Saint-Ferdinand-d'Halifax, Quebec. He moved to the Edmundston area in 1983. In 1987, he opened his own photography studio,

propre studio de photographie en offrant des services de généraliste en portraiture et en photographie commerciale. Au cours de sa carrière, il a obtenu de nombreuses distinctions, dont le titre de Maître photographe, en 1984, le titre de Craftsman of Photographic Arts, en 1990, celui de Maître photographe agréé, en 1991, et celui de Maître photographe émérite, en 2010. Michel, tu tourneras la page d'un grand chapitre de ton histoire, et je désire te souhaiter tout ce qu'il y a de mieux pour les prochains chapitres de ta vie. Merci pour ton engagement pendant toutes ces années et bonne retraite. Merci, Monsieur le président.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, I want to acknowledge the important efforts of the people in my community who are helping each other this holiday season. As our communities celebrate Hanukkah right now and as we approach other celebrations such as Christmas, it is heartwarming to see neighbours taking care of one another.

I want to recognize PEDVAC in Port Elgin, the Sackville Food Bank, Christmas Cheer, Station8 Community Fridge, and the Dorchester Food Bank.

Je veux aussi mettre en lumière la population étudiante et le personnel de l'École Abbey-Landry et le village de Memramcook qui organisent une collecte de denrées de Noël pour appuyer la Banque de Nourriture de Memramcook pendant la période des Fêtes.

In the absence of much needed long-term solutions, such as guaranteed livable incomes and living wages, and with the skyrocketing cost of housing and groceries, it is necessary right now to have food banks and mutual aid.

I invite all members of the House to please join me in saying thank you to all those who are helping to make the holidays brighter in our communities.

Statements by Members

Mr. M. LeBlanc: Mr. Speaker, while the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour takes pride in her 32 years of dedicated service to unions and her extensive experience negotiating contracts across Canada, it is disheartening to witness her turning her back on the very sector that shaped her career. It is regrettable that she would go as far as to assert that other union leaders are neglecting their duty to return

offering general portrait and commercial photography services. Over the course of his career, he earned numerous distinctions, including Master Photographer in 1984, Craftsman of Photographic Arts in 1990, Certified Master Photographer in 1991, and Master Photographer Emeritus in 2010. Michel, you are turning the page on a great chapter in your life, and I wish you all the best in the chapters to come. Thank you for your commitment over the years, and happy retirement. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, je tiens à souligner les efforts importants des gens de ma collectivité qui s'entraident en cette période des Fêtes. Alors que nos collectivités célèbrent Hanoukka en ce moment et que nous approchons d'autres célébrations telles que Noël, il est réconfortant de voir des voisins prendre soin les uns des autres.

Je tiens à rendre hommage au PEDVAC, de Port Elgin, à la Sackville Food Bank, à Christmas Cheer, à Station8 Community Fridge et à la Dorchester Food Bank.

I would also like to highlight the students and staff of École Abbey-Landry and the Village of Memramcook, who are organizing a Christmas food drive to support the Banque de nourriture de Memramcook during the holiday season.

En l'absence de solutions à long terme grandement nécessaires, comme un revenu minimum garanti et un salaire suffisant, et vu la montée en flèche du coût du logement et de l'épicerie, il est nécessaire dès maintenant d'avoir des banques alimentaires et de l'aide mutuelle.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour remercier tous les gens qui aident à rendre les Fêtes plus lumineuses dans nos collectivités.

Déclarations de députés

M. M. LeBlanc : Monsieur le président, alors que la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail est fière de ses 32 années de service dévoué aux syndicats et de sa vaste expérience en matière de négociation de contrats partout au Canada, il est désolant de la voir tourner le dos au secteur même qui a façonné sa carrière. Il est regrettable qu'elle aille jusqu'à affirmer que d'autres

to their members. Such assertions not only lack merit but are also divisive and undermine the collaborative spirit that is essential in the labour movement.

Mr. Speaker, we all know that she ran away during the vote on the motion on Policy 713. Let's hope that she shows courage today through a considered position and that she prioritizes the interests of the hardworking members that she once proudly served. Thank you.

Mr. Coon: Good afternoon, Mr. Speaker. It was almost a year ago that the Standing Committee on Climate Change and Environmental Stewardship decided to invite subject-matter experts to assist in its study of pathways for New Brunswick to decarbonize—fantastic. Witnesses included scholars and independent economic and energy policy consultants along with interest groups and, well, fossil energy lobbyists, of course. The committee tabled its report last Friday, describing what was heard but without making any recommendations to this House. This was disappointing.

At COP28, countries from around the world have been discussing the need to triple renewable energy targets, double energy efficiency targets, and reduce the consumption and production of fossil fuels. Yet this committee did not venture any opinion about increasing existing energy efficiency and renewable energy targets under our *Electricity Act* or reducing the production and consumption of fossil energy in its report. Is that why three Cabinet ministers were appointed to this committee—

Mr. Speaker: Thank you, member.

Mr. C. Chiasson: Mr. Speaker, not too long ago, the previous Minister of Education and Early Childhood Development ensured that a school would be built in his riding. More recently, we see other new school projects in Tory ridings jump the queue ahead of projects in Liberal ridings. We see the current Minister of Justice announce a new jail in his riding, which the judiciary says makes no sense. Now we see major bridge projects, such as the Centennial Bridge, the Anderson Bridge, and the Marysville Bridge, either behind schedule or on hold. The Matapédia bridge is

dirigeants syndicaux négligent leur devoir de s'occuper de leurs membres. De telles affirmations sont non seulement sans fondement mais sèment aussi la discorde et sapent l'esprit de collaboration qui est essentiel dans le mouvement syndical.

Monsieur le président, nous savons tous que la ministre a évité le vote sur la motion visant la politique 713. Espérons qu'elle fera preuve de courage aujourd'hui en adoptant une position réfléchie et qu'elle donnera la priorité aux intérêts des membres travailleurs qu'elle a autrefois fièrement servis. Merci.

M. Coon : Bonjour, Monsieur le président. Il y a près d'un an, le Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement a décidé d'inviter des experts en la matière à l'aider dans son étude des voies vers la décarbonisation du Nouveau-Brunswick, ce qui est fantastique. Parmi les témoins figuraient des érudits et des experts-conseils indépendants en politique économique et énergétique, ainsi que des groupes d'intérêt et, bien sûr, des lobbyistes de l'énergie fossile. Le comité a déposé son rapport vendredi dernier, décrivant ce qui a été entendu, mais sans proposer des recommandations à la Chambre. C'était décevant.

Lors de la COP28, des pays du monde entier ont discuté de la nécessité de tripler les cibles en matière d'énergie renouvelable, de doubler les cibles en matière d'efficacité énergétique et de réduire la consommation et la production de combustibles fossiles. Pourtant, dans son rapport, le comité n'a pas osé se prononcer sur l'augmentation des cibles actuelles en matière d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable en vertu de notre *Loi sur l'électricité* ou sur la réduction de la production et de la consommation d'énergie fossile. Est-ce la raison pour laquelle trois ministres du Cabinet ont été nommés à ce comité...

Le président : Merci, Monsieur le député.

M. C. Chiasson : Monsieur le président, il n'y a pas si longtemps, l'ancien ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a veillé à ce qu'une école soit construite dans sa circonscription. Plus récemment, nous avons vu d'autres nouveaux projets scolaires dans des circonscriptions conservatrices passer devant les projets dans les circonscriptions libérales. Nous voyons l'actuel ministre de la Justice annoncer une nouvelle prison dans sa circonscription, ce qui, selon la magistrature, n'a aucun sens. Nous voyons maintenant que

completely paved, but only on the Quebec side. Meanwhile, in the Minister of Transportation and Infrastructure's riding, the Mactaquac Approach Channel Bridge is moving ahead, and he has new modular bridges in Tripp Settlement and Temperance Vale.

The definition of pork-barrelling is the utilization of the government's funds for projects that are designed to please voters and win votes. Mr. Speaker, if it looks like pork and smells like pork, it must be pork.

13:10

M. K. Arseneau : Monsieur le président, hier, la commissaire aux langues officielles a critiqué sévèrement ce gouvernement pour la révision superficielle de la *Loi sur les langues officielles* et le manque d'une politique d'immigration.

Elle jette ainsi, avec raison, le blâme sur ce gouvernement pour sa part de responsabilité quant au déclin du français dans la province. Cependant, la commissaire pourrait peut-être faire un effort pour que l'on s'intéresse à son dossier. Le fait de déposer un rapport sans mordant, où figurent des constats que décrit la communauté acadienne et francophone depuis fort longtemps, un lundi, en sachant que les députés sont dans leur circonscription, et ce, un jour où la Chambre n'était même pas censée siéger, nous laisse presque croire que le commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick veut que le rapport soit mis aux oubliettes.

Monsieur le président, il est grand temps que les parlementaires prennent au sérieux l'égalité réelle au Nouveau-Brunswick, avant qu'il ne soit trop tard. Nous avons besoin, et ce, depuis hier, d'un comité permanent des langues officielles, de la dualité en matière d'immigration et d'une commissaire aux langues officielles qui demande pardon au lieu de demander la permission.

Mr. Gauvin: Thank you, Mr. Speaker. The PC team has been broken for over six months. It was all over the media. Yesterday, there was another example. My colleague from Dieppe and I were listening to the radio when an MLA from Moncton said that the Minister of Public Safety did not use the right words and that he wishes that the minister had used better words to

d'importants projets de ponts, comme le pont Centennial, le pont Anderson et le pont de Marysville, sont en retard ou en suspens. Le pont de Matapédia a reçu un revêtement, mais seulement du côté québécois. Entre-temps, dans la circonscription du ministre des Transports et de l'Infrastructure, le pont d'approche du chenal de Mactaquac va de l'avant, et le ministre a de nouveaux ponts modulaires à Tripp Settlement et à Temperance Vale.

Le graissage de patte, c'est utiliser les fonds gouvernementaux pour des projets visant à plaire aux électeurs et à gagner des votes. Monsieur le président, si cela ressemble à du graissage et le sent, ce doit l'être.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, the Commissioner of Official Languages severely criticized this government yesterday for its superficial review of the *Official Languages Act* and the absence of an immigration policy.

She is right to blame the government for its part in the decline of French in the province. However, perhaps the commissioner could make an effort to get people interested in this file. Tabling a report with no teeth, containing findings that the Acadian and Francophone community has been pointing to for a long time, on a Monday, knowing that members are in their ridings, and on a day when the House was not even supposed to sit, almost leads us to believe that the Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick wants the report to go unnoticed.

Mr. Speaker, it is high time members got serious about real equality in New Brunswick, before it is too late. We need, and have needed for a long time, a standing committee on official languages and duality in immigration, as well as a Commissioner of Official Languages who asks for forgiveness rather than permission.

M. Gauvin : Merci, Monsieur le président. L'équipe progressiste-conservatrice est brisée depuis plus de six mois. C'était partout dans les médias. Hier, il y a eu un autre exemple. Mon collègue de Dieppe et moi écoutions la radio lorsqu'un député de Moncton a dit que le ministre de la Sécurité publique n'avait pas utilisé les bons mots et qu'il aurait aimé que le ministre

describe the situation in St. Stephen. The MLA went so far as to say that the Minister of Public Safety was not ready to answer a question on public safety.

So, there is a broken team over there, and you are going to decide to unite behind the Premier to take away the right of workers to negotiate. Well, at least if you choose to stand up with the Premier, look the people upstairs in the eyes. Shame on you.

Thank you, Mr. Speaker.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, last week, the climate change and environmental stewardship committee submitted a what-we-heard report about our hearings this year on pathways to decarbonization. While these were important hearings, I was gutted that oil and gas lobbyists got invited. I was disappointed at the lack of engagement from committee members to do our job and make our own recommendations. It made me ask myself this: How many of the committee members read the report?

There has been a false air that the committee is somehow nonpartisan, when, clearly, the government is orchestrating things. Real change requires political will. Some of us want to take the actions necessary to have a livable world while others are climate delayers and climate deniers.

In the end, oil and gas lobbyists got equal footing with the climate scientists and experts. I have heard that COP28 is experiencing a similar fate, with lobbyists shilling for oil and gas companies, capturing the conference, making COP28 a sham. I think that this committee is becoming a sham as well.

Oral Questions

Collective Bargaining

Ms. Holt: Mr. Speaker, over the weekend, my colleagues and I heard from hundreds of New Brunswickers, or, actually, thousands of New

utilise de meilleurs mots pour décrire la situation à St. Stephen. Le député est allé jusqu'à dire que le ministre de la Sécurité publique n'était pas prêt à répondre à une question sur la sécurité publique.

Donc, il y a une équipe brisée de l'autre côté, et vous allez décider de vous unir derrière le premier ministre pour enlever le droit des travailleurs de négocier. Eh bien, si vous choisissez d'appuyer le premier ministre, regardez au moins dans les yeux les gens dans la tribune. Vous devriez avoir honte.

Merci, Monsieur le président.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, la semaine dernière, le Comité des changements climatiques et l'intendance de l'environnement a présenté un rapport sur ce que nous avons entendu au cours de nos audiences de cette année sur les voies vers la décarbonisation. Même s'il s'agit d'audiences importantes, j'ai été anéantie par le fait que des lobbyistes de l'industrie pétrolière et gazière ont été invités. J'ai été déçue par le manque d'engagement des membres du comité à effectuer notre travail et à proposer nos propres recommandations. Cela m'a fait me demander ceci : Combien de membres du comité ont lu le rapport?

Il y a eu un semblant selon lequel le comité est en quelque sorte non partisan, alors que, de toute évidence, le gouvernement orchestre les choses. Un véritable changement exige une volonté politique. Certains d'entre nous veulent prendre les mesures nécessaires pour avoir un monde vivable, tandis que d'autres sont des climatoattentistes et des climatonégationnistes.

En fin de compte, les lobbyistes de l'industrie pétrolière et gazière ont obtenu un pied d'égalité avec les climatologues et les experts. J'ai entendu dire que la COP28 connaît un sort similaire, du fait que des lobbyistes font la promotion des compagnies pétrolières et gazières et accaparent la conférence, transformant la COP28 en une imposture. Je pense que le comité devient lui aussi une imposture.

Questions orales

Négociations collectives

M^{me} Holt : Monsieur le président, au cours de la fin de semaine, des centaines de personnes du Nouveau-Brunswick, voire, en fait, des milliers de personnes du

Brunswickers. We can see that here today, because we have a gallery full of people from the firefighters' union, the teachers' union, the Nurses' Union, and the Bakery, Confectionery, Tobacco Workers and Grain Millers International Union. And, obviously, there are the school bus driver and nursing home workers. They are all here because they are deeply concerned about their future and about their pension. We are hearing questions from people at the grocery store, asking: What is going to happen to my pension in the future? Why has the Premier removed the unions' opportunity to negotiate?

I think that everyone here in this House would like to hear from the Premier. Can he answer very clearly and explain why he has stepped away from the table and is now removing the right to negotiation?

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question, Mr. Speaker. Of course, it was our hope too, back in June 2021, that we would have a process moving forward to have a sustainable path for the pension program so that the future pension could be one that is balanced, fair to taxpayers, and fair to employees. This was our goal, and this was what we agreed to in a memorandum of understanding (MOU)—to spend one year making progress and then have a path forward.

Mr. Speaker, at the end of that, there was an extension of another three months, and then another three months. There was no progress of any kind. In fact, our legal folks say: You know, there is nothing to arbitrate. There is nothing to go forward with because there has been zero progress.

Mr. Speaker, it is unfortunate that the national leaders do not want to look after employees here in New Brunswick. We are trying to find a balanced approach for our citizens, our employees, so that taxpayers and employees can fund a plan that is there when they need it, and the plan has been proven to be successful. So, people need to know what that means to them, and we have tried to bring that to the table.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. I think that it is interesting to hear the Premier mention delays of three

Nouveau-Brunswick ont communiqué avec mes collègues et moi. Nous pouvons constater la situation ici aujourd'hui, car les tribunes sont remplies de personnes du syndicat des pompiers, du syndicat du personnel enseignant, du Syndicat des infirmières et infirmiers et du Bakery, Confectionery, Tobacco Workers and Grain Millers International Union. De plus, il y a évidemment les chauffeurs d'autobus et les membres du personnel des foyers de soins. Ces gens sont tous ici parce qu'ils ont de graves préoccupations au sujet de leur avenir et de leur régime de pension. Nous entendons des gens à l'épicerie, qui se demandent: Qu'advient-il de mon régime de pension? Pourquoi le premier ministre a-t-il enlevé aux syndicats la possibilité de négocier?

Je pense que tout le monde ici à la Chambre aimerait entendre le premier ministre prendre la parole. Peut-il répondre très clairement ainsi qu'expliquer pourquoi il a quitté la table de négociation et pourquoi il élimine maintenant le droit de négociation?

L'hon. M. Higgs : Merci de la question, Monsieur le président. Bien sûr, nous espérions aussi, en juin 2021, avoir un processus qui permettrait de tracer une voie durable pour le régime de pension afin que, dans l'avenir, le régime de pension soit équilibré et équitable pour les contribuables et les employés. C'était là notre objectif, et c'était ce dont nous avons convenu dans un protocole d'entente, c'est-à-dire passer une année à réaliser des progrès, pour disposer ensuite d'une voie à suivre.

Monsieur le président, au bout du compte, ont été accordés un délai de trois mois, puis un autre délai d'encore une fois trois mois. Or, absolument aucun progrès n'a été réalisé. En fait, nos conseillers juridiques ont dit : Vous savez, il n'y a rien à arbitrer ; il n'y a aucune mesure sur laquelle s'appuyer pour aller de l'avant, puisqu'aucun progrès n'a été réalisé.

Monsieur le président, il est regrettable que les dirigeants nationaux ne veuillent pas s'occuper des employés ici au Nouveau-Brunswick. Nous tentons de trouver une approche équilibrée pour les gens et les employés de notre province, afin que les contribuables et les employés puissent financer un régime de pension dont les gens pourront bénéficier au moment voulu, et le régime a déjà fait ses preuves. Les gens doivent donc savoir ce que le tout signifie pour eux, et c'est ce que nous avons tenté de faire valoir.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Selon moi, il est intéressant d'entendre le premier ministre

months and another three months, because as New Brunswickers, that is something that we feel as we wait for access to primary care and wait for housing to get built. We see that this government's own goals and deadlines, which are stated in the health care plan, get pushed out, and pushed out, and pushed out, year after year, but we are not sitting here legislating the government to meet its own targets that it set.

13:15

If the Premier has failed in his ability to conduct appropriate negotiations, he should take responsibility for that. The best outcome here is to get to the table and find a result, collectively—to negotiate a result that everyone can get behind. You have to ask yourself: With the delays on the government side and with the Premier's inability to change course and inflexibility as to options, why has the Premier failed at concluding constructive negotiation with these unions?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, what we are witnessing here today is the height of hypocrisy. Back in 2014 when the plans were approved, the Liberals running in 2014 ran on: We are going to cancel these pensions if we get elected. The Leader of the Opposition was part of that government team, Mr. Speaker, when they were in power back in 2014-18. Did they do anything to change the pensions that were put in place back in 2014? Not a thing, Mr. Speaker—not a single thing.

So, if there is any belief here that the Leader of the Opposition or any of the members are going to do anything to jeopardize your pensions for the future, no, they are not. When we fix them for the future, when we have a balanced approach for taxpayers and for employees . . . When people ask, I am on a pension, so what does that mean to me? Nothing. I have 25 years in, so what does it mean to me? Minor changes, Mr. Speaker, minor changes in contribution and minor changes in what it might take for retirement time. The point is that we have an unfunded liability of

mentionner des délais de trois mois et de trois autres mois, car cela correspond à une réalité que nous vivons, en tant que personnes du Nouveau-Brunswick, lorsque nous attendons d'avoir accès à des soins primaires et attendons que des logements soient construits. Nous constatons que les objectifs et les échéanciers que le gouvernement a lui-même fixés, lesquels figurent dans le plan de soins de santé, sont sans cesse reportés, année après année, et, puisque nous ne siégeons pas ici, nous ne pouvons, par voie législative, obliger le gouvernement à respecter les cibles qu'il a lui-même fixées.

Si le premier ministre n'a pas été en mesure de mener des négociations appropriées, il devrait en assumer la responsabilité. La meilleure approche ici, serait de négocier et de trouver une solution, d'un commun accord — de négocier une solution que tout le monde serait prêt à approuver. Il faut se demander : Compte tenu des retards du côté du gouvernement, de l'incapacité du premier ministre à changer de cap et de son manque de souplesse quant aux options proposées, pourquoi le premier ministre a-t-il failli à la tâche de mener des négociations constructives avec les syndicats concernés?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, ce dont nous sommes témoins ici aujourd'hui, c'est le comble de l'hypocrisie. En 2014, par suite de l'approbation des régimes de pension, les Libéraux ont fait campagne sur la promesse suivante : Si nous sommes élus, nous annulerons les mesures prises quant aux régimes de pension. La chef de l'opposition faisait partie de l'équipe du gouvernement, Monsieur le président, lorsque les Libéraux étaient au pouvoir, de 2014 à 2018. Les libéraux ont-ils fait quoi que ce soit pour changer les régimes de pension qui avaient été instaurés en 2014? Ils n'ont rien fait du tout, Monsieur le président — rien du tout.

Toute idée voulant que la chef de l'opposition ou que tout autre parlementaire fasse quoi que ce soit pour mettre en péril un régime de pension dans l'avenir est donc inexacte. Lorsque nous réglons la situation des régimes de pension pour l'avenir, lorsque nous adoptons une approche équilibrée pour les contribuables et les employés... Des gens disent : Je touche une prestation de retraite ; que cela signifie-t-il donc dans mon cas? Rien. D'autres disent : J'ai 25 années de service ; que cela signifie-t-il donc dans mon cas? La mesure entraînera des changements mineurs, Monsieur le président, des changements

\$265 million. It needs to be fixed. Everyone knows that. The opposition—

Mr. Speaker: Thank you.

Ms. Holt: Mr. Speaker, the unfunded liability came from this Premier not making the contributions that he should have been making to those pensions. So, he has created this problem, and now he wants to raise his hands and say that he has to legislate to fix it. He just described “minor changes”. The problem is that there is no trust. When I hear “minor changes” from this Premier, I get worried. He is making changes, and we do not have a sense for what those are going to be. People know that they will be negatively impacted because he is not being open and transparent at the table.

You have another chance, with everyone here today, to do the right thing, to go back to the table, to enter into proper negotiations. There are many unions here, more than one, more than just the folks impacted. I am hearing of nursing home workers leaving their jobs because they cannot count on their pensions. I am worried about the teachers and the shortages that we are trying to fill there and the nurses whom we so desperately need. Will you come back to the table?

Hon. Mr. Higgs: In addition to the hypocrisy, Mr. Speaker, we have a situation where we are talking about trust. Mr. Speaker, what employees can trust is that their pensions will be there for them. The new plan can have no outside involvement from government of any kind. You might say, because our province was headed over the cliff to financial bankruptcy when the previous government was in place, back when the Leader of the Opposition was there . . .

(Interjections.)

mineurs liés aux cotisations et des changements mineurs liés aux conditions relatives au moment de la retraite. Ce qu’il faut souligner, c’est que notre passif non capitalisé est de 265 millions de dollars. Il faut remédier à la situation. Tout le monde le sait. L’opposition...

Le président : Merci.

M^{me} Holt : Monsieur le président, le passif non capitalisé découle du fait que le premier ministre n’a pas cotisé comme il aurait dû le faire aux régimes de pensions visés. Donc, il a créé le problème et il veut maintenant lever la main et dire qu’il doit prendre une mesure législative pour le régler. Il vient de décrire des « changements mineurs ». Le problème, c’est qu’il n’y a aucune confiance. Lorsque j’entends le premier ministre parler de « changements mineurs », je m’inquiète. Il opère des changements, et nous ignorons quels seront ces changements. Les gens savent qu’ils subiront des répercussions néfastes parce que le premier ministre ne fait pas preuve d’ouverture et de transparence à la table des négociations.

Une autre occasion se présente à vous, puisque tout le monde est ici aujourd’hui, de faire ce qui se doit, de retourner à la table des négociations et d’entamer des négociations en bonne et due forme. De nombreux syndicats sont représentés ici, les gens représentent plus d’un syndicat et ils ne représentent pas seulement les syndicats des personnes touchées. J’entends parler des membres du personnel des foyers de soin qui quittent leur emploi parce qu’ils ne peuvent pas compter sur leur régime de pension. Je suis inquiète au sujet du personnel enseignant, des pénuries auxquelles nous tentons de remédier à cet égard et du personnel infirmier dont nous avons désespérément besoin. Reviendrez-vous à la table des négociations?

L’hon. M. Higgs : Outre l’hypocrisie, Monsieur le président, nous devons composer avec une situation où il est question de confiance. Monsieur le président, ce dont les employés peuvent être convaincus, c’est de la possibilité de bénéficier d’un régime de pension. Le nouveau régime ne peut faire l’objet d’absolument aucune intervention de la part du gouvernement. Puisque notre province était au bord du gouffre et se dirigeait vers la faillite financière lorsque le précédent gouvernement était au pouvoir et que la chef de l’opposition était là...

(Exclamations.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Mr. Higgs: You might look at that and say, we are trying to put in a pension plan that will protect itself against future Liberal governments, Mr. Speaker. That is where the province goes over the cliff and they cannot fund it. There were no funding missteps. The actual plan was fully funded, but it will not sustain itself. It will not sustain itself because it does not have the funding formula to make it work. When people get a chance to look at it . . .

By the discussion from the Leader of the Opposition, I would say that she does not understand the pension plan, Mr. Speaker. If she did, she would know that, right now, 80 000 employees in this province have a pension plan that they can count on. Government makes contributions that cannot—

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président.

There is something that I understand very clearly. When I sign my name to a contract, that means something. When you sign a collective agreement, that is your word to uphold. When you sign a memorandum of agreement, that is a commitment made. I take that stuff seriously, and I think that every person whose signature is on this page takes that seriously. You signed an agreement committing to a process that you have abandoned, and now unions in this province cannot trust that they will be able to negotiate freely and fairly with you. This is not about the sustainability of pensions. This is about a process, and this is about respecting that process and conducting free and fair negotiations, something that you have proven you are unable to do. So, if you are unable to do it, will you get out of the way and let someone else?

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order. Order.

Hon. Mr. Higgs: So, Mr. Speaker, what the Liberal Party and the Leader of the Opposition have proven is that they are not reliable in what they say that they will do. They say that they will do one thing, and they will do another, as they did in the election before, Mr. Speaker—no changes. They said: We will fix it.

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs : On pourrait examiner la situation et dire que nous tentons d'établir un régime de pension qui pourra se protéger de futurs gouvernements libéraux, Monsieur le président. La province tomberait alors dans le gouffre et le gouvernement ne pourrait financer le régime. Il n'y a eu aucun faux pas en matière de financement. Le régime actuel a été entièrement provisionné, mais il n'est pas viable. Il n'est pas viable, car il n'est pas assorti d'une formule de financement efficace. Lorsque les gens auront l'occasion d'examiner le régime...

Vu les propos tenus par la chef de l'opposition, je dirais qu'elle ne comprend pas le régime de pension, Monsieur le président. Si elle le comprenait, elle saurait que, en ce moment même, 80 000 employés de la province ont un régime de pension sur lequel ils peuvent compter. Le gouvernement verse des cotisations qui ne peuvent pas...

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker.

Il y a une chose que je comprends très bien. Lorsque je signe un contrat, cela veut dire quelque chose. Lorsque l'on signe une convention collective, il faut la respecter. Lorsque l'on signe un protocole d'entente, on prend un engagement. Je prends tout cela au sérieux et je pense que toutes personnes qui ont signé l'entente la prennent au sérieux. Vous avez signé une entente vous engageant à respecter un processus que vous avez abandonné, et, maintenant, les syndicats de la province n'ont pas la certitude qu'ils pourront négocier librement et équitablement avec vous. Il n'est pas question de la pérennité des régimes de pension. Il est question d'un processus, de son respect et de la tenue de négociations libres et équitables, ce que vous vous êtes montré incapable de faire. Donc, si vous en êtes incapable, laissez-vous la place à quelqu'un d'autre?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre.

L'hon. M. Higgs : Donc, Monsieur le président, ce que le Parti libéral et la chef de l'opposition ont prouvé, c'est qu'ils ne sont pas fiables relativement à ce qu'ils disent qu'ils feront. Ils disent qu'ils feront une chose, mais en font une autre, comme ils l'ont fait au cours des élections précédentes, Monsieur le président — aucun changement. Les gens d'en face ont dit : Nous réglerons la question ; nous nous

We will get rid of it. There were no changes because they knew that it made sense.

13:20

Every day, I meet people outside as well who question why we should pay taxpayers' money for a pension plan that is not sustainable, a pension plan that 65% of New Brunswick citizens do not have, Mr. Speaker. This is a balanced approach, and this is not a collective bargaining issue. This is not part of the collective agreement. This was an MOU that we—

(Interjections.)

Hon. Mr. Higgs: No, I am sorry. It is not, and you should understand that. If you actually look at it, we had an MOU with the purpose to fix the pension plan, but there was no progress—no progress. In fact, they presented a pension plan that was so much more costly to taxpayers. There is a balance, Mr. Speaker, and we are putting the process in place to find the balance.

Ms. Holt: I think that the hypocrisy is interesting. The Premier just said that there was no progress made, but the other side presented an option. Clearly, there was a dialogue happening. There were proposals made from both sides. There were advancements. There were delays on the government's side. There were delays on the other side. But things need to move forward. There was communication as recently as September, and then, in November, all of a sudden, with five days' notice, the Premier decided to change his word and their signature on the collective agreement and the MOA. I do not see how he can go back on his word and create fear and then have good bargaining conditions with any other union in this province.

I will ask you one last time. This is the last chance. Will you get back to the table and respect workers' rights in New Brunswick, take away the fear that people are experiencing about the changes that may come, and find a sustainable solution that everyone can agree to in a proper, negotiated fashion? Please?

débarrasserons du régime. Il n'y a eu aucun changement, car les gens d'en face savaient que l'approche était logique.

Chaque jour, je rencontre moi aussi des gens à l'extérieur qui se demandent pourquoi nous devrions consacrer de l'argent des contribuables à un régime de pension qui n'est pas viable, un régime de pension auquel 65 % des gens du Nouveau-Brunswick ne participent pas, Monsieur le président. L'approche est équilibrée, et il ne s'agit pas d'une question de négociation collective. Cela ne fait pas partie de la convention collective. Il s'agit d'un protocole d'entente que nous...

(Exclamations.)

L'hon. M. Higgs : Non, je suis désolé. Ce n'est pas le cas, et vous devriez comprendre cela. Si vous examinez vraiment la situation, vous constaterez que nous avons un protocole d'entente visant à régler la question du régime de pension, mais aucun progrès n'a été réalisé — aucun. En fait, les gens ont proposé un régime de pension qui était beaucoup plus coûteux pour les contribuables. Il y a un équilibre, Monsieur le président, et nous mettons en place le processus pour le trouver.

M^{me} Holt : Je trouve que l'hypocrisie est intéressante. Le premier ministre vient de dire qu'aucun progrès n'a été réalisé, mais que l'autre partie a proposé une option. De toute évidence, il y a eu un dialogue. Les deux côtés ont formulé des propositions. Des avancées ont été réalisées. Il y a eu des retards du côté du gouvernement. Il y a eu des retards de l'autre côté. Il faut toutefois aller de l'avant. Des communications ont été échangées pas plus tard qu'en septembre, puis, en novembre, à cinq jours de préavis, le premier ministre a soudainement décidé de revenir sur sa parole et renier sa signature de la convention collective et du protocole d'entente. Je ne comprends pas comment il peut revenir sur sa parole et semer la peur, puis avoir de bonnes conditions de négociation avec tout autre syndicat dans la province.

Je vais vous poser la question une dernière fois. C'est la dernière chance. Retourneriez-vous à la table des négociations et respecterez-vous les droits des travailleurs au Nouveau-Brunswick, apaiserez-vous les craintes qu'éprouvent les gens au sujet d'éventuels changements qui pourraient être apportés et trouverez-vous une solution durable qui convient à tout le monde

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, it is truly disappointing that the opposition members did not want to spend any time asking real questions about the pension formula and what it means for individuals. They are not representing the people of the province at all. The employees . . .

There was a lot of time for debate here in the House. There was no movement toward committee. They refused to go to committee where all the answers would be given, and all the questions would be asked.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Mr. Higgs: No, they would rather grandstand. They would rather put on a show than talk about real facts. That is what we have here today, a show. This is more of a show about a program that they know full well needs to happen to protect pensions in this province. Mr. Speaker, the Leader of the Opposition does not seem to understand yet that the MOU had expired. It had two extensions, and the plan that was brought forward many, many months ago was totally out of step with a sustainable pension plan that was affordable to taxpayers. I would say that the Leader of the Opposition should talk to a lot of people in the province, a whole lot of people that are paying for the plan, to make it right.

Ms. Holt: Mr. Speaker, there are a whole lot of people in this province who want to know that when the government commits to something, it is going to stick with it. I appreciate that there were delays. We see that every day in our health care system and in our education system. We do not walk away from the health care system when there are delays in receiving service. We do not kick them all out and legislate. We keep at it. That is what you do in a good marriage. That is what you do when you govern the province—you find a way to continue the conversation and define the critical common ground that is the basis for good labour relations in this province.

en menant des négociations en bonne et due forme? Aurez-vous l'obligeance de le faire?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, il est vraiment décevant de constater que les parlementaires du côté de l'opposition n'ont pas voulu consacrer de temps à de véritables questions sur la formule de calcul de la pension et sur ce que cela signifie pour les gens. Les gens d'en face ne représentent pas du tout la population de la province. Les employés...

Il y a eu beaucoup de temps de débat ici, à la Chambre. Il n'y a eu aucune étude en comité. Les gens d'en face ont refusé de renvoyer le projet de loi au comité, où toutes les réponses seraient données et toutes les questions seraient posées.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs : Non, les gens d'en face préfèrent épater la galerie. Ils préféreraient donner un spectacle plutôt que parler des faits réels. Voilà ce que nous avons ici aujourd'hui, un spectacle. Il s'agit davantage d'un spectacle à propos d'un programme dont les gens d'en face connaissent très bien la nécessité pour la protection des régimes de pension dans la province. Monsieur le président, la chef de l'opposition ne semble pas encore comprendre que le protocole d'entente était expiré. Celui-ci avait été prolongé à deux reprises, et le plan qui a été présenté il y a bien des mois était complètement déphasé par rapport à un régime de pension viable qui serait abordable pour les contribuables. Je dirais que la chef de l'opposition devrait parler à de nombreuses personnes de la province, à de très nombreuses personnes qui financent le régime, pour bien faire les choses.

M^{me} Holt : Monsieur le président, de nombreuses personnes dans la province veulent l'assurance que, lorsque le gouvernement prend un engagement, il le respecte. Je comprends qu'il y a eu des retards. Nous en constatons chaque jour au sein de notre système de santé et de notre système d'éducation. Nous ne tournons pas le dos au système de santé lorsqu'il y a des retards dans la prestation de services. Nous ne mettons pas tout le monde à la porte et ne légiférons pas. Nous persévérons. C'est ce qu'il faut faire dans un bon mariage. C'est ce qu'il faut faire lorsque l'on gouverne la province — il faut trouver un moyen de poursuivre la conversation et trouver un terrain

The Premier has demonstrated an inability to do that. He comes up against solutions that he does not like, and instead of negotiating and engaging, he brings out the hammer, drops legislation, and tells every union in this province that it does not have the right to free and fair bargaining. I do not even know where to go at this point because it is not even about sustainability, it's about free and fair bargaining. How will you continue under this?

Hon. Mr. Higgs: Once again, Mr. Speaker, the Leader of the Opposition wants to play to the crowd, not to the facts. This is not a breach of a collective agreement. We know that full well. It is very clear. It is not a breach of a collective agreement, yet the message that it is a breach keeps being repeated and repeated and repeated.

Mr. Speaker, this is a process that did not work. It was done in good faith, and we thought that we were going to have a process to fix pensions. There was one delay after another, one extension after another. That MOU has expired. The legislation basically outlines a process so that all members have a chance to look at their plan and determine what it means to them and so that we can fix it going forward. That is what the legislation does.

It is a process that was supposed to happen under an MOU that was expired, and with no plans. Our legal folks said that there was no progress there. Legal folks for CUPE actually said that we were at an impasse and that there was no progress there. That is the common theme—no progress. Mr. Speaker, we are determined to fix the plans for our employees because they deserve a plan that works.

13:25

Ms. Holt: We can agree on something. There is no progress here. There is no progress in the PC Party of New Brunswick.

d'entente, lequel est crucial et sert de fondement à de bonnes relations de travail dans la province.

Le premier ministre s'est montré incapable de procéder d'une telle façon. Il rejette les solutions qu'il n'aime pas, et, au lieu de négocier et de nouer un dialogue, il sort l'artillerie lourde, dépose un projet de loi et annonce à tous les syndicats de la province qu'ils n'ont pas droit à la négociation libre et équitable. À ce stade-ci, je ne sais même pas quoi faire, car il n'est même pas question de pérennité, mais de négociation libre et équitable. Comment continuerez-vous ainsi?

L'hon. M. Higgs : Encore une fois, Monsieur le président, la chef de l'opposition veut impressionner la galerie et faire fi des faits. Il n'est pas question d'une violation de la convention collective. Nous le savons très bien. C'est très clair. Il n'est pas question d'une violation de la convention collective ; pourtant, le message selon lequel il y aurait violation est constamment répété.

Monsieur le président, il s'agit d'un processus qui n'a pas fonctionné. Il a été mené de bonne foi, et nous pensions que nous disposerions d'un processus permettant de corriger les régimes de pension. Les retards, comme les prolongations, se sont accumulés. Le protocole d'entente est expiré. Le projet de loi établit essentiellement un processus faisant en sorte que tous les membres aient l'occasion d'examiner leur régime et de déterminer ce que cela signifie pour eux et afin que nous puissions l'améliorer dans l'avenir. Voilà l'objet du projet de loi.

Il s'agit d'un processus qui devait se dérouler conformément à un protocole d'entente qui était expiré, et il n'y avait pas de plan. Nos conseillers juridiques ont indiqué qu'aucun progrès n'avait été réalisé à cet égard. Les conseillers juridiques du SCFP ont dit en fait que nous étions dans une impasse et qu'aucun progrès n'avait été réalisé à cet égard. Voilà le thème récurrent : l'absence de progrès. Monsieur le président, nous sommes déterminés à améliorer les régimes de pension pour nos employés, car ceux-ci méritent un régime qui fonctionne.

M^{me} Holt : Nous pouvons convenir d'une chose. Il n'y a aucun progrès ici. Il n'y a aucun progrès au sein du Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick.

Langues officielles

Monsieur le président, le 14 septembre 2023, le premier ministre a fait une déclaration au sujet de la *Loi sur les langues officielles*. Il a dit que cette loi est le plus important contrat social conclu par notre population. Le 23 novembre 2023 — donc, il y a trois semaines —, à la Chambre, nous avons demandé une mise à jour quant aux travaux du Secrétariat aux langues officielles. Le premier ministre nous a répondu, et je cite :

I can take this and get a list of what accomplishments and transmissions it has made to date, what connections it has made in each department, and what it has looked at in each department in asking whether we are following the rules and ensuring that we are serving both official languages

Les gens du Nouveau-Brunswick attendent avec impatience de voir le travail du Secrétariat aux langues officielles et de savoir s'il a fait des examens et s'il a eu des réunions avec les ministres. Quand les gens du Nouveau-Brunswick pourront-ils voir le premier ministre respecter cet engagement? Quand le secrétariat déposera-t-il un rapport pour nous parler des personnes qu'il a rencontrées, de son évaluation des services et de son travail?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I think that the commissioner was certainly accurate in her discussion about the secretariat and what she learned from the secretariat. It is meeting with all departments to ensure that we have consistency throughout government to provide services as required under the *Official Languages Act*. This is a process that has not existed before. The secretariat is a group that is totally dedicated to understanding what every department is doing, anywhere in the province, in order to understand how we could actually get better. That is what the secretariat does. It looks at where the real problems are and how we could fix them, rather than keep talking about the problems as the opposition would continually do. The secretariat looks at how we could actually fix the problems.

Mr. Speaker, when you look at the number of complaints, you will see that they have gone down dramatically in the past year. We have asked for details around the complaints so that we can actually zero in

Official Languages

Mr. Speaker, on September 14, 2023, the Premier made a statement on the *Official Languages Act*. He said that this Act is the most important social contract entered into by the people of our province. On November 23, 2023—three weeks ago—we asked in the House for an update on the work of the Secretariat of Official Languages. The Premier answered:

En réponse à la question, je peux obtenir une liste des réalisations et des communications du secrétariat jusqu'à présent, des liens qu'il a établis au sein de chaque ministère et des dossiers qu'il a examinés dans chaque ministère par rapport à la question de savoir si nous suivons les règles et veillons à favoriser les deux langues officielles

New Brunswickers look forward to seeing the work of the Secretariat of Official Languages and knowing whether it has conducted reviews and had meetings with ministers. When can New Brunswickers expect to see the Premier meet this commitment? When will the secretariat table a report about the people it has met with, its assessment of services, and its work?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je pense que les propos tenus par la commissaire sur le secrétariat et sur ce qu'elle a appris du secrétariat sont certainement exacts. Le secrétariat se réunit avec tous les ministères pour que nous ayons au sein du gouvernement une cohérence en ce qui concerne la prestation de services, comme l'exige la *Loi sur les langues officielles*. Il s'agit d'un nouveau processus. Le secrétariat est un groupe qui se consacre entièrement à la compréhension du travail de chaque ministère, dans l'ensemble de la province, afin de déterminer comment nous pourrions réellement nous améliorer. Voilà ce que fait le secrétariat. Il cerne les vrais problèmes et met en lumière des façons dont nous pourrions les résoudre, au lieu de continuer à parler des problèmes comme le font continuellement les gens de l'opposition. Le secrétariat se penche sur la manière dont nous pourrions concrètement résoudre les problèmes.

Monsieur le président, il suffit d'examiner le nombre de plaintes pour constater qu'il a considérablement diminué au cours de l'année écoulée. Nous avons demandé à connaître les détails concernant les plaintes

on them and fix them. We know that we have had challenges in different areas, particularly in health, but our goal is to provide service as required according to the *Official Languages Act*. I am pleased that we have that ongoing capability within the secretariat. That is why it is there.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Nous attendons des nouvelles. Le premier ministre se vante de la création du Secrétariat aux langues officielles et du travail que fait celui-ci, mais nous aimerions voir ce travail. Quand le secrétariat déposera-t-il un rapport pour nous expliquer son travail? Quels ministères a-t-il rencontrés? En même temps, le premier ministre peut-il nous dire pourquoi ce secrétariat responsable de faire la promotion de la *Loi sur les langues officielles*, qui est le plus important contrat social de notre province, ne répond pas à un sous-ministre?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I think, again, that the commissioner pointed out that she had been asking for a secretariat role for some time. With the secretariat, the goal is not to have a 10-year review but an ongoing review, where there is a continual evaluation of where we are and where we are not providing service and where we need to get better because of the criticality of service. Then, we can focus our energy on where it makes the most sense.

The report will come some time in the new year. I do not have an exact date or what the secretariat has actually done at this point, Mr. Speaker, but our intent is to provide that information. We are proud of what it does and what it is doing in the system.

Mr. Speaker, we will continue to work with the departments. We will continue to understand their opportunities. We will continue to get better at delivering service, but it is not going to be something that you talk about every 10 years. That is the purpose of having a secretariat. It is something that you evaluate on a daily, monthly, and weekly basis. The point is this: How do we fix the ongoing issues? Where are our shortcomings? How do we get better at fixing

afin de pouvoir y porter toute notre attention et les résoudre. Nous savons que nous avons été aux prises avec des défis dans différents domaines, en particulier dans celui de la santé, mais notre objectif est de fournir des services conformément à la *Loi sur les langues officielles*. Je suis content que le secrétariat nous permette de le faire de façon soutenue. Voilà sa raison d'être.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. We are waiting for news. The Premier brags about creating the Secretariat of Official Languages and the work it does, but we would like to see the work. When will the secretariat table a report to explain its work to us? Which departments has it met with? At the same time, can the Premier tell us why this secretariat responsible for promoting the *Official Languages Act*, which is our province's most important social contract, does not answer to a deputy minister?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je pense, une fois de plus, que la commissaire a souligné qu'elle demandait un rôle de secrétariat depuis un certain temps. En ce qui concerne le secrétariat, l'objectif n'est pas de procéder à un examen tous les 10 ans, mais à un examen continu, dans le cadre duquel on évalue en permanence notre situation, on cerne les secteurs où nous ne fournissons pas de services et on met en lumière les aspects que nous devons améliorer en raison du caractère essentiel des services. Nous pourrions alors déployer des efforts judicieusement ciblés.

Le rapport sera présenté à un moment donné au cours de l'année prochaine. Je ne sais pas la date exacte et ne suis pas au courant du travail que le secrétariat a accompli jusqu'à maintenant, Monsieur le président, mais nous avons l'intention de fournir les renseignements à cet égard. Nous sommes fiers du travail qu'il fait et du rôle qu'il joue au sein du système.

Monsieur le président, nous continuerons à travailler avec les ministères. Nous continuerons à comprendre les possibilités au sein de ceux-ci. Nous continuerons à réaliser des améliorations dans la prestation de services, mais il ne s'agira pas d'un sujet dont il est question tous les 10 ans. Voilà la raison d'être d'un secrétariat. Le tout doit faire l'objet d'évaluations quotidiennes, mensuelles et hebdomadaires. La question est la suivante : Comment régler les enjeux actuels? Où sont nos points faibles? Comment pouvons-nous mieux nous attaquer à la cause première

the root cause of why we are not able to provide a bilingual service where we are obligated to do so?

Thank you, Mr. Speaker.

Nurses

Mr. McKee: Mr. Speaker, the New Brunswick Nurses' Union is calling on the government to commit to ending the use of travel nurses by the end of 2025. This government, made up of the self-described "good fiscal managers", has spent \$57 million in the past five months on travel nurses while neglecting the needs of our own human health resources currently in the system. This is leading to low morale among health care workers.

In the same time frame, we have lost 387 of our own registered nurses because the government is ignoring the key element of retention in the Health Human Resource Strategy. Across the health sector, our health care workers are leaving for better pay and better working conditions in other provinces. At the same time, this government is paying three to four times more for travel nurses than our own nurses. The government could have settled this months ago with a retention bonus in the budget and by truly improving the working conditions for nurses.

When will the minister get serious about retaining our valuable nursing workforce and stop shoveling money out the door to travel nurses?

13:30

Hon. Mr. Fitch: Thank you very much, Mr. Speaker. I appreciate the question from the member opposite. I did an interview on CBC the other day, and I talked about that balance between making sure that the patients are cared for and that there are hands on deck to make sure that the RNs who live and work here in the province have enough help on the wards in order to provide the patient care that is needed. That was what the union also said. It said: We need help on the

de notre incapacité à fournir un service bilingue là où nous sommes obligés de le faire?

Merci, Monsieur le président.

Personnel infirmier

M. McKee : Monsieur le président, le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick demande au gouvernement de s'engager à éliminer le recours au personnel infirmier itinérant d'ici à la fin de 2025. Le gouvernement actuel, composé de gens qui se décrivent comme de bons gestionnaires financiers, a consacré, au cours des cinq derniers mois, 57 millions de dollars au personnel itinérant tout en négligeant les besoins des ressources humaines que compte actuellement notre système de santé. La situation a pour effet de miner le moral des travailleurs de la santé.

Pendant la même période, nous avons perdu 387 membres de notre personnel infirmier immatriculé, car le gouvernement fait fi de l'élément clé du maintien en poste au titre d'une stratégie en matière de ressources humaines en santé. Un peu partout dans le secteur de la santé, des membres de notre personnel quittent leur poste parce qu'on leur offre un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail dans d'autres provinces. Parallèlement, le gouvernement paie le personnel infirmier itinérant plus cher que notre propre personnel infirmier, soit de trois à quatre fois plus cher. Le gouvernement aurait pu régler la situation il y a plusieurs mois en prévoyant dans le budget une prime de maintien en poste et en améliorant réellement les conditions de travail du personnel infirmier.

Quand le ministre prendra-t-il au sérieux la question du maintien en poste de nos précieuses ressources infirmières et quand cessera-t-il de jeter de l'argent par les fenêtres pour payer le personnel infirmier itinérant?

L'hon. M. Fitch : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis reconnaissant au député d'en face de la question. L'autre jour, j'ai accordé un entretien à la chaîne CBC et j'ai parlé de l'équilibre entre la prestation de soins aux patients et une dotation en personnel adéquate afin que le personnel infirmier immatriculé qui vit et travaille ici dans la province ait suffisamment d'aide dans les unités pour fournir les soins nécessaires aux patients. Voilà ce que le syndicat a également dit. Il a dit : Nous avons besoin d'aide

wards, we need help in the emergency rooms, and we need help across the system.

So, the RHAs, which are charged with making sure that the human resources are there and available when the patients need them, use a tool called travel nurses. That is not unique to New Brunswick. That is right across the jurisdictions. Nova Scotia uses them, as well as Prince Edward Island, Newfoundland, Quebec, and Ontario. Mr. Speaker, you can go right across, and that is what is being used. But we have done fantastically in recruitment. We have done fantastically in making sure that there are internationally trained nurses here as well, and I have more examples of how we are doing well in—

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Mr. McKee: Mr. Speaker, we are losing valuable nursing resources because of this government's ignorance of the critical issue of retention. All the minister talks about are recruitment and the overseas trips that he is taking while the nursing staff and the health care workers that we already have in this province are leaving. They are making very minimal net gains, and that is not going to cut it, Mr. Speaker.

Another area of concern is the exodus of family doctors that we are seeing in this province. Again, this government is ignoring the solution that is in front of it to settle this issue, and that is to move toward collaborative care clinics. Instead, it is moving people from one wait list to another, and it has only found a permanent home for 2 000 New Brunswickers who were looking for a family doctor. Instead of spending their energy on NB Health Link, a temporary solution, why do the government members not put their energy and resources toward establishing true family medicine collaborative clinics all across the province for all New Brunswickers?

Hon. Mr. Fitch: Mr. Speaker, I find it amusing that the member opposite is using a shotgun approach and saying that we have to do all of this at one point in

dans les unités, dans les urgences et dans l'ensemble du système.

Les RRS, qui sont chargées d'assurer la présence et la disponibilité des ressources humaines lorsque les patients en ont besoin, ont donc recours à un outil appelé personnel infirmier itinérant. La situation n'est pas unique au Nouveau-Brunswick. Elle se présente aussi ailleurs. On a recours au personnel infirmier itinérant en Nouvelle-Écosse de même qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve, au Québec et en Ontario. Monsieur le président, on y a recours un peu partout. Toutefois, nous avons obtenu d'excellents résultats en matière de recrutement. Nous avons accompli un travail formidable en faisant en sorte qu'il y ait également des infirmières formées à l'étranger, et j'ai d'autres exemples concernant le bon travail que nous faisons...

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

M. McKee : Monsieur le président, nous perdons de précieuses ressources infirmières parce que le gouvernement actuel fait fi de la question essentielle qu'est le maintien en poste. Le ministre ne parle que de recrutement et des voyages à l'étranger qu'il entreprend alors que le personnel infirmier et les travailleurs de la santé que nous avons déjà dans la province s'en vont. Le gouvernement fait des gains nets très faibles, et cela ne suffira pas, Monsieur le président.

Un autre sujet de préoccupation est le départ massif de médecins de famille que nous constatons dans la province. Là encore, le gouvernement fait fi de la solution qui s'offre à lui pour régler la question, à savoir le recours à des cliniques où la prestation de soins se fait par voie de collaboration. Il fait plutôt passer les gens d'une liste d'attente à une autre et il n'a réussi qu'à assurer la prise en charge permanente de seulement 2 000 personnes du Nouveau-Brunswick qui étaient à la recherche d'un médecin de famille. Au lieu d'investir leurs efforts dans Lien Santé NB, une solution temporaire, pourquoi les parlementaires du côté du gouvernement ne consacrent-ils pas leurs efforts et leurs ressources à l'établissement, un peu partout dans la province pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, de véritables cliniques de médecine familiale où la prestation de soins se fait par voie de collaboration?

L'hon. M. Fitch : Monsieur le président, je trouve amusant que le député d'en face adopte une approche désordonnée en disant que nous devons prendre toutes

time, but when we make advancements, such as the fact that there are 610 permanent registered nurses, licensed practitioners, and personal support workers, resulting in a net gain of 318 permanent—permanent—employees within Vitalité and Horizon, he calls them minimal. He is minimizing the fact that there are people willing and ready to go to work here in the province to help the people who are already in place and to help the patients who are looking for care. He minimizes them. He calls them a band-aid.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Mr. Fitch: Mr. Speaker, on Friday, I went and met with some of the internationally trained nurses who are going to make a career here in New Brunswick. They have chosen New Brunswick. They have chosen our health care system.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Mr. Fitch: They have made sure that . . . Again, we are doing the work to help those who are in place now—

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Logement

M. Losier : Merci, Monsieur le président. Lors de sa mise à jour du 7 décembre, la ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick a indiqué qu'une portion de 150 millions du montant total de 500 millions au budget a été investie dans des initiatives de la stratégie *Un logement pour tous* au cours des six premiers mois.

Lors de cette mise à jour, sachant que la ministre a négligé de mentionner que 29 millions des 33 millions réservés pour des installations permanentes ne seront pas dépensés cette année, pourrait-elle nous dire exactement où les 150 millions ont été investis au cours des six premiers mois?

les mesures à un moment donné, mais que, lorsque nous faisons des progrès, notamment en ce qui concerne les 610 membres du personnel infirmier immatriculé permanents, praticiens autorisés et préposés aux services de soutien, ce qui représente un gain net de 318 employés permanents — permanent — au sein des réseaux de santé Vitalité et Horizon, il dit qu'il s'agit de progrès modestes. Le député banalise le fait qu'il y a des gens disposés et prêts à travailler dans la province pour aider les personnes déjà en poste et pour aider les patients qui ont besoin de soins. Il n'accorde pas d'importance à ces gens. Il les qualifie de solution de rechange.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Fitch : Monsieur le président, vendredi, je suis allé rencontrer certaines des infirmières formées à l'étranger qui travailleront ici, au Nouveau-Brunswick. Elles ont choisi le Nouveau-Brunswick. Elles ont choisi de travailler dans notre système de santé.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Fitch : Les infirmières en question ont fait en sorte que... Encore une fois, nous faisons le nécessaire pour aider les gens qui sont déjà en poste...

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

Housing

Mr. Losier: Thank you, Mr. Speaker. In her December 7 update, the Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation indicated that \$150 million of the total of \$500 million in the budget was invested in *Housing for All* strategy initiatives during the first six months.

In this update, since the minister neglected to mention that \$29 million of the \$33 million allocated for capital construction will not be spent this year, could she tell us exactly where the \$150 million has been invested in the first six months?

Hon. Ms. Green: Thank you very much, Mr. Speaker. I believe that he said that I said \$500 million was spent in the first six months, and that is not accurate. Our update said that \$150 million was spent in the first six months, and it was spent in a number of different ways, including preparing for our builds that are going to be occurring in the spring. We have 100 builds planned for the spring. It was spent getting prepared for the Rent Bank. It was spent increasing what we are paying toward private developers and not-for-profits to build affordable housing. It was spent to increase accessible units so that we can have more accessible units in the province. It was spent to provide money toward builds by Habitat for Humanity.

So, there are a number of different ways that the \$150 million was spent, and it was all toward the goal of housing for all in New Brunswick. We are committed to it, and we are working toward it. Thank you very much, Mr. Speaker.

Pensions

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Vendredi dernier, le gouvernement a choisi de mettre fin au débat sur le projet de loi 17 et d'envoyer ses députés tôt à la maison pour la fin de semaine.

13:35

Il paraît que l'avocat et l'actuaire du gouvernement étaient même présents, venus d'Halifax, parce que le premier ministre voulait se réunir en comité. Pourtant, ce même premier ministre et son équipe ont voté contre l'option d'envoyer le projet de loi au Comité permanent de modification des lois plus tôt au cours de la semaine. Le premier ministre, Monsieur le président, veut faire son spectacle de boucane. Il veut choisir les faits qui seront exposés. Il a déjà pris sa décision. Donc, si le premier ministre est sérieux et s'il veut qu'on aille en comité avec ce projet de loi, permettra-t-il à tous les partis d'inviter des témoins aux réunions du comité afin que nous puissions entendre tous les points de vue?

Hon. G. Savoie: Thank you very much, Mr. Speaker, for the question. I find it interesting, considering how we have gone through this process on Bill 17, to be

L'hon. M^{me} Green : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je crois que le député a dit que j'avais indiqué que 500 millions de dollars avaient été dépensés au cours des six premiers mois, ce qui est inexact. Comme l'indique notre compte rendu, 150 millions ont été dépensés au cours des six premiers mois, et ce, d'un certain nombre de façons, y compris pour préparer la construction de nos logements qui aura lieu au printemps. Nous prévoyons la construction de 100 logements au printemps. Des fonds ont été alloués à la préparation de la banque d'aide au loyer. Des fonds ont été dépensés pour accroître la somme que nous versons aux promoteurs privés et aux organismes sans but lucratif pour la construction de logements abordables. Des fonds ont été dépensés pour accroître le nombre de logements adaptés pour que nous en ayons davantage dans la province. Des fonds ont été consacrés à des projets de construction d'Habitat pour l'humanité.

La somme de 150 millions de dollars a donc été dépensée d'un certain nombre de façons différentes, et le tout visait à offrir des options de logements à toutes les personnes du Nouveau-Brunswick. Nous avons pris un engagement à cet égard et nous y travaillons. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Pensions

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. Last Friday, the government chose to end debate on Bill 17 and send its members home early for the weekend.

Apparently, the government lawyer and actuary were even there, from Halifax, because the Premier wanted to meet in committee. However, the same Premier and his team voted against the option to send the bill to the Standing Committee on Law Amendments earlier in the week. Mr. Speaker, the Premier wants to throw up a smokescreen. He wants to pick the facts that will be revealed. He has already made up his mind. So, if the Premier is serious and wants to go to committee with this bill, will he allow all parties to invite people to appear before the committee so that we hear all points of view?

L'hon. G. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président, de la question. Compte tenu de la façon dont nous avons suivi le processus au sujet du projet de

consistently hearing the opposition members talk about everything but the bill. They have made it a point to make personal attacks. They have made it a point to talk about everything around it, but they have not talked about the bill itself. Sure, they are using the tools that they have available to them. They are rehashing, proposing amendments, and doing things over and over again, but the reality is this.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. G. Savoie: On Friday, I stood up in this House and offered this by saying: Hey, let's go to the committee. If we have unanimous consent, let's move to the committee. We will move to the committee.

It is often said by the members of the opposition that the committee is where we get our best work done. Then I hear the comments from the Leader of the Green Party saying: Well, the committee is a waste of time. This is an affront to democracy. How can he talk about an affront to democracy and say that the committee is a waste of time when we are offering to try to move this thing in a direction that it needs to take?

Mr. K. Arseneau: Well, Mr. Speaker, I think that I was very clear. I talked on the bill. The bill is garbage. Throw it out. We all know that the Premier does not like this process that he cannot control. The Premier wants us to go to the committee so that he can spew his one-sided propaganda. He does not want us to hear that the proposed pension plan is a win-win for both pensioners and taxpayers.

This should be done at the table. But if he wants to go to the committee, we want to hear both sides. The Premier cannot cherry-pick the facts on this one, choosing the facts that he wants to have thrown out and choosing the facts that he wants people to hear. One last time, if the Premier wants to go to the committee, will he allow all the parties to invite witnesses to the committee so that we can hear all sides?

loi 17, je trouve intéressant de toujours entendre les parlementaires du côté de l'opposition parler de tout sauf du projet de loi. Ils se sont fait un devoir de lancer des attaques personnelles. Ils se sont fait un devoir de parler de tout ce qui se rapporte au projet de loi, mais ils n'ont pas parlé du projet de loi comme tel. Bien sûr, ils utilisent les outils dont ils disposent. Ils reprennent des propos, proposent des amendements et font sans cesse les mêmes choses, mais voici la réalité.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. G. Savoie : Vendredi, j'ai pris la parole à la Chambre et j'ai proposé ceci : Eh, passons à l'étape de l'étude en comité ; si nous avons le consentement unanime, passons à l'étude en comité ; nous passerons à l'étape de l'étude en comité.

Les parlementaires du côté de l'opposition disent souvent que le comité est l'endroit où nous accomplissons notre meilleur travail. J'ai entendu ensuite les observations du chef du Parti vert qui a dit : Eh bien, le comité est une perte de temps ; il s'agit là d'un affront à la démocratie. Comment peut-il parler d'un affront à la démocratie et dire que le comité est une perte de temps alors que nous proposons un moyen d'essayer de faire avancer la mesure comme il se doit?

M. K. Arseneau : Eh bien, Monsieur le président, je pense avoir été très clair. J'ai parlé du projet de loi. Le projet de loi est mauvais. Jetez-le à la poubelle. Nous savons tous que le premier ministre n'aime pas le processus actuel, sur lequel il ne peut avoir la main haute. Le premier ministre veut que nous passions à l'étude en comité pour qu'il puisse débiter sa propagande partielle. Il ne veut pas que nous entendions dire que le régime de pension proposé est en tout point avantageux pour les retraités et les contribuables.

Le tout devrait être fait à la table de négociations. Toutefois, si le premier ministre veut passer à l'étude en comité, nous voudrions entendre les deux côtés. Le premier ministre ne peut pas choisir les faits qui lui conviennent à cet égard, c'est-à-dire choisir les faits qu'il veut que l'on rejette et ceux qu'il veut que les gens entendent. Une dernière fois, si le premier ministre veut passer à l'étude en comité, permettra-t-il à tous les partis d'inviter des témoins à comparaître devant le comité pour que nous puissions entendre tous les points de vue?

Hon. G. Savoie: Thank you very much, Mr. Speaker. Again, this is an opportunity to do a little bit of posturing here in the House. We know that we have a full gallery, so this is all about trying to score political points. It is not about whether or not there will be any benefit to doing a particular thing. It is all about the performance. That is clear.

Let's look at the fact that we brought this piece of legislation in as an effort to try to move along a process so that we could fix the pensions. That was the intent here. The opposition has their tools. That is fair ball. They are allowed to use them, and I do not begrudge them one little bit. But they cannot escape from the fact that when this is brought to the committee, they will have an opportunity to ask questions. We will have an opportunity to answer them. The last time that I checked, we were the ones who had a majority, and we, as the government, have a responsibility to manage things through this House in the best interests of New Brunswickers. So, at the end of the day, this is all about us being able to move business through the House and—

Mr. Speaker: Thank you.

Rents

Mr. Losier: Thank you, Mr. Speaker. I just want to make it clear that I said \$150 million in the first six months.

I want to take a quick second to comment on the progress report that the minister was so proud of on Thursday. I hope that it did not take six months to build. For a split second, I thought that she had hired my 16-year-old son to prepare that report. Again, I apologize to my son. It would have been a lot better.

There are approximately 24 000 renters in this province who are paying 30% or more of their income, which brings them to the brink of financial crisis. That is 24 000. Last week, I applauded the minister for establishing the Rent Bank. Now, could the minister explain, with a \$3-million budget over a two-year period and the thousands of renters who are struggling to make ends meet, how she came up with the number of 2 700 eligible?

L'hon. G. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président. Encore une fois, il s'agit d'une occasion d'effectuer des manoeuvres politiques ici à la Chambre. Nous savons que les tribunes sont pleines ; il s'agit donc d'essayer de marquer des points politiques. Il ne s'agit pas de savoir si la prise d'une mesure précise se traduira par de quelconques avantages. Tout tourne autour du spectacle. C'est clair.

Examinons le fait que nous avons déposé le projet de loi pour essayer de faire avancer un processus afin que nous puissions régler la situation des régimes de pension. Tel était l'objectif. Les gens de l'opposition ont des outils à leur disposition. Soit. Ils ont le droit de s'en servir, et je ne leur en veux pas du tout. Toutefois, ils ne peuvent pas nier que, lorsque le projet de loi sera renvoyé au comité, ils auront l'occasion de poser des questions. Nous aurons l'occasion d'y répondre. À ma connaissance, c'est nous qui avons obtenu une majorité, et, en tant que gouvernement, nous avons la responsabilité de gérer les dossiers par l'intermédiaire de la Chambre en agissant dans l'intérêt supérieur des gens du Nouveau-Brunswick. Donc, au bout du compte, tout ce qui importe, c'est que nous puissions faire avancer les dossiers par l'intermédiaire de la Chambre et...

Le président : Merci.

Loyers

M. Losier : Merci, Monsieur le président. Je tiens simplement à préciser que j'ai parlé de 150 millions de dollars au cours des six premiers mois.

Je veux parler brièvement du rapport d'étape dont la ministre était si fière jeudi. J'espère qu'il n'a pas fallu six mois pour le rédiger. Pendant une fraction de seconde, j'ai cru que la ministre avait engagé mon fils de 16 ans pour préparer le rapport. Bon, je présente mes excuses à mon fils. Le rapport aurait été bien mieux.

Il y a environ 24 000 locataires dans la province qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement, ce qui les mène au bord de la faillite. Il s'agit de 24 000 locataires. La semaine dernière, j'ai applaudi la ministre d'avoir établi la banque d'aide au loyer. Maintenant, vu le budget de 3 millions de dollars sur deux ans et les milliers de locataires qui ont du mal à joindre les deux bouts, la ministre expliquerait-elle comment elle est arrivée à la somme possible de 2 700 \$?

13:40

Hon. Ms. Green: Thank you very much, Mr. Speaker. I think it is interesting that the member opposite would say that we are doing nothing for New Brunswickers and that we are doing nothing for renters. There are two programs to speak about. There is the Direct to Tenant Rental Benefit that begins in January. That is a \$22-million program that will help people who are paying more than 40% toward their rent.

The member opposite also brought up the Rent Bank, Mr. Speaker, which is an incredible program for New Brunswickers. It is incredible that our team was able to pull it off two or three weeks earlier than they thought they could so that we can have this program in place before the holiday season. Even better, the Rent Bank is a grant. We have changed it to a grant because we know that New Brunswickers are hurting, and we are going to help New Brunswickers through that Rent Bank. Thank you, Mr. Speaker.

Pensions

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. I think that what we have here is a clear failure. It was a failure back in 2021 to conclude a successful collective agreement that did not need an add-on MOA, but an MOA was put in place that people signed their names to and made a commitment to. Through the last two years, there has been a failure to have a productive relationship and to have constructive conversations to move those negotiations forward. There have been delays, but now the Premier has lost his patience. He has decided that he no longer wants to follow the process that he signed on to, and he is going to bring legislation to this House where we have had another failure.

Our team proposed this: Let's take that to the law amendments committee. Let's take the opportunity to hear from all sides. The government was not interested. We proposed other amendments that the government members voted down. At the last minute, with egg on their faces, they said, oh, we will allow for the committee. They realized that New Brunswickers are disappointed in their failure to negotiate fairly with the unions and the workers of this province. Will the Premier—

L'hon. M^{me} Green : Merci beaucoup, Monsieur le président. À mon avis, il est intéressant que le député d'en face dise que nous ne faisons rien pour les gens du Nouveau-Brunswick et que nous ne faisons rien pour les locataires. Il faut parler de deux programmes. La Prestation d'aide au loyer versée directement au locataire sera mise en oeuvre en janvier. Il s'agit d'un programme de 22 millions de dollars qui aidera les gens qui consacrent plus de 40 % de leur revenu à leur loyer.

Le député d'en face a aussi parlé de la banque d'aide au loyer, Monsieur le président, laquelle constitue un programme incroyable pour les gens du Nouveau-Brunswick. Il est incroyable que notre équipe ait réussi à terminer le travail deux ou trois semaines plus tôt que prévu, afin que nous puissions le mettre en oeuvre avant la période des Fêtes. Qui plus est, la banque d'aide au loyer est une subvention. Nous l'avons converti en programme de subventions, car nous savons que les gens du Nouveau-Brunswick souffrent, et nous allons les aider grâce à cette banque d'aide au loyer. Merci, Monsieur le président.

Pensions

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Selon moi, la situation actuelle est un échec flagrant. L'aboutissement en 2021 à une convention collective qui ne nécessitait pas l'ajout d'un protocole d'entente constituait un échec, mais on a adopté un protocole d'entente, que les gens ont signé et se sont engagés à respecter. Au cours des deux dernières années, on n'a pas su entretenir une relation productive ni avoir des échanges constructifs afin de faire avancer les négociations. Il y a eu des retards, mais le premier ministre a maintenant perdu patience. Il a décidé qu'il ne voulait plus suivre le processus auquel il s'était engagé et qu'il présenterait une mesure législative à la Chambre, où nous avons été témoins d'un autre échec.

Notre équipe a proposé ceci : Renvoyons le projet de loi au Comité de modification des lois. Saisissons l'occasion d'entendre tous les points de vue. Or, le gouvernement ne souhaitait pas procéder ainsi. Nous avons proposé d'autres amendements que les parlementaires du côté du gouvernement ont rejetés. À la dernière minute, dans l'embarras, ils ont dit : Ah, nous permettrons l'étude en comité. Ils se rendent compte que les gens du Nouveau-Brunswick sont déçus qu'ils n'aient pas su négocier équitablement

Mr. Speaker: Thank you.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order. Members, order.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, it is truly sad that the Leader of the Opposition does not want these employees to have a sustainable plan and to join 80 000 other citizens in this province who have just that. It is truly sad that she wants to talk about everything but the details around the pension plan. It is truly sad that we spent two years without any meaningful discussion about what it means to the employees who are here in the Chamber today or to any employees, because that is what the whole process is about. It is about understanding what it means to you.

So, 80 000 people cannot be wrong—80 000 people. Ten years later, the plan has been up and running, through a pandemic, solid, and it has been paying out more than it would have otherwise. It says a whole lot, Mr. Speaker. It says: You know, we should have learned something—that we can protect pensions. You can be sure that it is there, and the government is responsible for funding the plan and for making sure that it is not in jeopardy.

Mr. Speaker: Question period is over.

Petition 9

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to present this petition to the Legislative Assembly. I will read it.

WHEREAS New Brunswick education and nursing home workers have paid into a defined benefit pension plan for their entire careers.

avec les syndicats et les travailleurs de la province. Le premier ministre...

Le président : Merci.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Mesdames et Messieurs les parlementaires, à l'ordre.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, il est vraiment regrettable que la chef de l'opposition ne veuille pas que les employés aient un régime viable et se joignent aux 80 000 personnes de la province qui bénéficient justement d'un tel régime. Il est vraiment triste qu'elle veuille parler de tout sauf des détails liés au régime de pension. Il est vraiment triste que nous ayons passé deux ans sans avoir de sérieuses discussions sur ce que le tout signifie pour les employés qui sont ici à la Chambre aujourd'hui ou pour tout employé, car voilà l'objet du processus global. L'objectif, c'est de comprendre ce que le tout signifie pour vous.

Donc, 80 000 personnes ne peuvent pas toutes avoir tort — 80 000 personnes. Le régime est en place et en vigueur depuis 10 ans, il est demeuré solide, malgré une pandémie, et les prestations versées au titre de celui-ci sont supérieures à ce qu'elles auraient été autrement. C'est très révélateur, Monsieur le président. Voici ce que révèle la situation : Vous savez, nous aurions dû apprendre quelque chose — que nous pouvons protéger les régimes de pension. Vous pouvez être sûrs que le régime est disponible, et le gouvernement est responsable de le financer et de faire en sorte qu'il ne soit pas en danger.

Le président : La période des questions est terminée.

Pétition 9

M^{me} Holt: Merci, Monsieur le président. Je suis contente de présenter la pétition suivante à l'Assemblée législative. Je vais en donner lecture.

ATTENDU QUE les travailleurs-euses de l'éducation et des foyers de soins du Nouveau-Brunswick ont cotisé à un régime de retraite à prestations déterminées tout au long de leur carrière.

WHEREAS all workers, deserve to retire with dignity and real security after a lifetime of public service.

ATTENDU QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick a illégalement sous-financé les régimes de retraite de ces travailleurs-euses pendant plus d'une décennie, permettant ainsi aux déficits des régimes de croître.

ATTENDU QU'UN régime de retraite représente un salaire différé dû à un travailleur dans le cadre de sa rémunération.

WHEREAS the PC Government's Bill 17 would impose a "Shared Risk" pension which would retroactively remove the legal protection that workers and retiree pensions would not be reduced.

WHEREAS the Government of New Brunswick and CUPE Locals 1253 and 2745 signed a Memorandum of Agreement outlining a negotiation and binding arbitration process to arrive at a resolution to their dispute over pensions.

ATTENDU QUE le projet de loi actuel 17, tel qu'il est rédigé, annulerait les conventions collectives et imposerait l'option de pension préférée du gouvernement aux travailleurs-euses et aux retraités.

ATTENDU QUE le droit à la négociation collective est consacré à l'article 2(d) de la Charte canadienne des droits et libertés.

13:45

WHEREAS Bill 17, if passed, would be a clear violation of the retirees and current workers' fundamental Charter rights.

THE PETITIONER HUMBLY REQUESTS THAT YOUR HONOURABLE HOUSE withdraw Bill 17 from consideration in the New Brunswick Legislature and honour the collective agreements signed between the Government of New Brunswick and education and nursing home workers.

ATTENDU QUE tous les travailleurs-euses méritent de prendre leur retraite avec dignité et une véritable sécurité après une vie entière de service public.

WHEREAS the Government of New Brunswick illegally underfunded these workers' pension plans for more than a decade, allowing plan deficits to grow.

WHEREAS a pension plan is the deferred wages owed to a worker as part of their compensation.

ATTENDU QUE le projet de loi 17 du gouvernement progressiste-conservateur imposerait un régime de retraite à « risques partagés » qui supprimerait rétroactivement la protection légale selon laquelle les pensions des travailleurs-euses et des retraités ne seraient pas réduites.

ATTENDU QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les sections locales 1253 et 2745 du SCFP ont signé un protocole d'entente détaillant un processus de négociation et d'arbitrage contraignant pour parvenir à une résolution de leur litige sur les pensions.

WHEREAS the current Bill 17, as written would override collective agreements and impose the government's preferred pension option onto the workers and retirees.

WHEREAS collective bargaining rights are enshrined in article 2(d) of the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

ATTENDU QUE le projet de loi 17, s'il est adopté, constituerait une violation manifeste des droits fondamentaux des retraités et des travailleurs-euses en vertu de la Charte.

LE PÉTITIONNAIRE DEMANDE RESPECTUEUSEMENT À VOTRE HONORABLE ASSEMBLÉE de retirer le projet de loi 17 de l'examen de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et de respecter les conventions collectives signées entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les travailleurs-euses de l'éducation et des foyers de soins.

I have signed my name to this petition, and I hereby table it in the House.

Petition 10

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I stand today to table the names of 1 175 New Brunswickers who have signed a petition requesting that the Premier withdraw Bill 17 and instead honour the collective agreements that were signed between the government of New Brunswick and education and nursing home workers. In total, workers from across New Brunswick collected over 5 000 signatures in just two hours on Saturday afternoon, showing just how opposed to this bill New Brunswickers are. The petition reads as follows:

WHEREAS New Brunswick education and nursing home workers have paid into a defined benefit plan for their entire careers.

WHEREAS all workers, deserve to retire with dignity and real security after a lifetime of public service.

ATTENDU QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick a illégalement sous-financé les régimes de retraite de ces travailleurs-euses pendant plus d'une décennie, permettant ainsi aux déficits des régimes de croître.

ATTENDU QU'UN régime de retraite représente un salaire différé dû à un travailleur dans le cadre de sa rémunération.

WHEREAS New Brunswick education and nursing home workers gave their labour in exchange for wages and a modest, guaranteed pension. The average pension benefits paid under these plans are between only \$8 000 and \$12 000 per year, and workers want to negotiate pension improvements.

WHEREAS The PC Government's Bill 17 would impose a "Shared Risk" pension which would

J'ai signé la pétition et la dépose à la Chambre.

Pétition 10

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour déposer les noms de 1 175 personnes du Nouveau-Brunswick qui ont signé une pétition demandant au premier ministre de retirer le projet de loi 17 et, au lieu, de respecter les conventions collectives signées entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les travailleurs et travailleuses de l'éducation et des foyers de soins. Au total, les travailleurs et travailleuses de partout au Nouveau-Brunswick ont recueilli plus de 5 000 signatures en seulement deux heures samedi après-midi, ce qui montre à quel point les gens du Nouveau-Brunswick s'opposent à ce projet de loi. Voici le texte de la pétition :

ATTENDU QUE les travailleurs-euses de l'éducation et des foyers de soins du Nouveau-Brunswick ont cotisé à un régime de retraite à prestations déterminées tout au long de leur carrière.

ATTENDU QUE tous les travailleurs-euses méritent de prendre leur retraite avec dignité et une véritable sécurité après une vie entière de service public.

WHEREAS the Government of New Brunswick illegally underfunded these workers' pension plans for more than a decade, allowing plan deficits to grow.

WHEREAS a pension plan is the deferred wages owed to a worker as part of their compensation.

ATTENDU QUE les travailleurs-euses de l'éducation et des foyers de soins du Nouveau-Brunswick ont fourni leur travail en échange de salaires et d'une pension modeste et garantie. Les prestations de retraite moyennes versées dans le cadre de ces régimes se situent entre seulement 8 000 et 12 000 dollars par an, et les travailleurs-euses souhaitent négocier des améliorations de leur régime de retraite.

ATTENDU QUE le projet de loi 17 du gouvernement progressiste-conservateur imposerait un régime de retraite à « risques partagés » qui supprimerait rétroactivement la protection légale selon laquelle les

retroactively remove the legal protection that workers and retiree pensions would not be reduced.

WHEREAS the Government of New Brunswick and CUPE Locals 1253 and 2745 signed a Memorandum of Agreement outlining a negotiation and binding arbitration process to arrive at a resolution to their dispute over pensions.

ATTENDU QUE tous les régimes sont sujets à la négociation collective, comme l'a reconnu à plusieurs reprises le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

ATTENDU QUE le projet de loi actuel 17, tel qu'il est rédigé, annulerait les conventions collectives et imposerait l'option de pension préférée du gouvernement aux travailleurs-euses et aux retraités.

ATTENDU QUE le droit à la négociation collective est consacré à l'article 2(d) de la Charte canadienne des droits et libertés.

WHEREAS Bill 17, if passed, would be a clear violation of the retirees and current workers' fundamental Charter rights.

THE PETITIONER HUMBLY REQUESTS THAT YOUR HONOURABLE HOUSE withdraw Bill 17 from consideration in the New Brunswick Legislature and honour the collective agreements signed between the Government of New Brunswick and education and nursing home workers.

I agree with this petition, and I have proudly attached my signature with the deepest respect for these workers. Thank you, Mr. Speaker.

Pétition 11

M. K. Arseneau : Monsieur le président, c'est à mon tour de me lever pour présenter une pétition contenant 551 signatures. Monsieur le président, je suis heureux de présenter une pétition demandant au gouvernement de retirer le projet de loi 17 de l'examen de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et de respecter les conventions collectives signées entre le gouvernement provincial et les travailleurs et

pensions des travailleurs-euses et des retraités ne seraient pas réduites.

ATTENDU QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les sections locales 1253 et 2745 du SCFP ont signé un protocole d'entente détaillant un processus de négociation et d'arbitrage contraignant pour parvenir à une résolution de leur litige sur les pensions.

WHEREAS the plans are all subject to collective bargaining, which the Government of New Brunswick has repeatedly acknowledged.

WHEREAS the current Bill 17, as written would override collective agreements and impose the government's preferred pension option onto the workers and retirees.

WHEREAS collective bargaining rights are enshrined in article 2(d) of the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

ATTENDU QUE le projet de loi 17, s'il est adopté, constituerait une violation manifeste des droits fondamentaux des retraités et des travailleurs-euses en vertu de la Charte.

LE PÉTITIONNAIRE DEMANDE RESPECTUEUSEMENT À VOTRE HONORABLE ASSEMBLÉE de retirer le projet de loi 17 de l'examen de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et de respecter les conventions collectives signées entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les travailleurs-euses de l'éducation et des foyers de soins.

Je suis d'accord avec la pétition, et je l'ai fièrement signée avec grand respect pour les travailleurs et travailleuses. Merci, Monsieur le président.

Petition 11

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, it is my turn to rise and present a petition containing 551 signatures. Mr. Speaker, I am pleased to present this petition, which calls on the government to withdraw Bill 17 from consideration by the Legislative Assembly of New Brunswick and to respect the collective agreements signed between the provincial government and education and nursing home workers.

travailleuses du secteur de l'éducation et des foyers de soins.

La pétition se lit comme suit :

ATTENDU QUE les travailleuses de l'éducation et des foyers de soins du Nouveau-Brunswick ont cotisé à un régime de retraite à prestations déterminées tout au long de leur carrière.

ATTENDU QUE tous les travailleurs-euses méritent de prendre leur retraite avec dignité et une véritable sécurité après une vie entière de service public.

ATTENDU QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick a illégalement sous-financé les régimes de retraite de ces travailleuses pendant plus d'une décennie, permettant ainsi aux déficits des régimes de croître.

ATTENDU QU'UN régime de retraite représente un salaire différé dû à un travailleur dans le cadre de sa rémunération.

ATTENDU QUE les travailleuses de l'éducation et des foyers de soins du Nouveau-Brunswick ont fourni leur travail en échange de salaires et d'une pension modeste et garantie. Les prestations de retraite moyennes versées dans le cadre de ces régimes se situent entre seulement 8 000 et 12 000 dollars par an, et les travailleuses souhaitent négocier des améliorations de leur régime de retraite.

13:50

ATTENDU QUE le projet de loi 17 du gouvernement progressiste-conservateur imposerait un régime de retraite à « risques partagés » qui supprimerait rétroactivement la protection légale selon laquelle les pensions des travailleuses et des retraités ne seraient pas réduites.

ATTENDU QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les sections locales 1253 et 2745 du SCFP ont signé un protocole d'entente détaillant un processus de négociation et d'arbitrage contraignant

The petition reads as follows:

WHEREAS New Brunswick education and nursing home workers have paid into a defined benefit pension plan for their entire careers.

WHEREAS all workers, deserve to retire with dignity and real security after a lifetime of public service.

WHEREAS the Government of New Brunswick illegally underfunded these workers' pension plans for more than a decade, allowing plan deficits to grow.

WHEREAS a pension plan is the deferred wages owed to a worker as part of their compensation.

WHEREAS New Brunswick education and nursing home workers gave their labour in exchange for wages and a modest, guaranteed pension. The average pension benefits paid under these plans are between only \$8,000 and \$12,000 per year, and workers want to negotiate pension improvements.

WHEREAS The PC Government's Bill 17 would impose a "Shared Risk" pension which would retroactively remove the legal protection that workers and retiree pensions would not be reduced.

WHEREAS the Government of New Brunswick and CUPE Locals 1253 and 2745 signed a Memorandum of Agreement outlining a negotiation and binding

pour parvenir à une résolution de leur litige sur les pensions.

ATTENDU QUE tous les régimes sont sujets à la négociation collective, comme l'a reconnu à plusieurs reprises le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

ATTENDU QUE le projet de loi actuel 17, tel qu'il est rédigé, annulerait les conventions collectives et imposerait l'option de pension préférée du gouvernement aux travailleurs-euses et aux retraités.

ATTENDU QUE le droit à la négociation collective est consacré à l'article 2(d) de la Charte canadienne des droits et libertés.

ATTENDU QUE le projet de loi 17, s'il est adopté, constituerait une violation manifeste des droits fondamentaux des retraités et des travailleurs-euses en vertu de la Charte.

LE PÉTITIONNAIRE DEMANDE RESPECTUEUSEMENT À VOTRE HONORABLE ASSEMBLÉE de retirer le projet de loi 17 de l'examen de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et de respecter les conventions collectives signées entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les travailleurs-euses de l'éducation et des foyers de soins.

Monsieur le président, je suis d'accord avec cette pétition, et je l'ai signée avec la plus grande fierté et le plus grand respect pour ces travailleurs et travailleuses.

Petition 12

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I stand today to table a petition with 550 signatures calling on the government to withdraw Bill 17 from consideration in the New Brunswick Legislature and to honour the collective agreement signed between the government of New Brunswick and education and nursing home workers. The petition reads as follows:

WHEREAS New Brunswick education and nursing home workers have paid into a defined benefit pension plan for their entire careers.

arbitration process to arrive at a resolution to their dispute over pensions.

WHEREAS the plans are all subject to collective bargaining, which the Government of New Brunswick has repeatedly acknowledged.

WHEREAS the current Bill 17, as written would override collective agreements and impose the government's preferred pension option onto the workers and retirees.

WHEREAS collective bargaining rights are enshrined in article 2(d) of the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

WHEREAS Bill 17, if passed, would be a clear violation of the retirees and current workers' fundamental Charter rights.

THE PETITIONER HUMBLY REQUESTS THAT YOUR HONOURABLE HOUSE withdraw Bill 17 from consideration in the New Brunswick Legislature and honour the collective agreements signed between the Government of New Brunswick and education and nursing home workers.

Mr. Speaker, I agree with this petition and have signed it with great pride in, and respect for, these workers.

Pétition 12

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour déposer une pétition comptant 550 signatures et demandant au gouvernement de retirer le projet de loi 17 de l'examen de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et de respecter la convention collective signée entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les travailleurs et travailleuses de l'éducation et des foyers de soins. Voici le texte de la pétition :

ATTENDU QUE les travailleurs-euses de l'éducation et des foyers de soins du Nouveau-Brunswick ont cotisé à un régime de retraite à prestations déterminées tout au long de leur carrière.

WHEREAS all workers, deserve to retire with dignity and real security after a lifetime of public service.

WHEREAS the Government of New Brunswick illegally underfunded these workers' pension plans for more than a decade, allowing plan deficits to grow.

WHEREAS a pension plan is the deferred wages owed to a worker as part of their compensation.

WHEREAS New Brunswick education and nursing home workers gave their labour in exchange for wages and a modest, guaranteed pension. The average pension benefits paid under these plans are between only \$8,000 and \$12,000 per year, and workers want to negotiate pension improvements.

ATTENDU QUE le projet de loi 17 du gouvernement progressiste-conservateur imposerait un régime de retraite à « risques partagés » qui supprimerait rétroactivement la protection légale selon laquelle les pensions des travailleurs-euses et des retraités ne seraient pas réduites

ATTENDU QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les sections locales 1253 et 2745 du SCFP ont signé un protocole d'entente détaillant un processus de négociation et d'arbitrage contraignant pour parvenir à une résolution de leur litige sur les pensions.

ATTENDU QUE tous les régimes sont sujets à la négociation collective, comme l'a reconnu à plusieurs reprises le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

ATTENDU QUE le projet de loi actuel 17, tel qu'il est rédigé, annulerait les conventions collectives et imposerait l'option de pension préférée du gouvernement aux travailleurs-euses et aux retraités.

WHEREAS collective bargaining rights are enshrined in article 2(d) of the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

ATTENDU QUE tous les travailleurs-euses méritent de prendre leur retraite avec dignité et une véritable sécurité après une vie entière de service public.

ATTENDU QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick a illégalement sous-financé les régimes de retraite de ces travailleurs-euses pendant plus d'une décennie, permettant ainsi aux déficits des régimes de croître.

ATTENDU QU'UN régime de retraite représente un salaire différé dû à un travailleur dans le cadre de sa rémunération.

ATTENDU QUE les travailleurs-euses de l'éducation et des foyers de soins du Nouveau-Brunswick ont fourni leur travail en échange de salaires et d'une pension modeste et garantie. Les prestations de retraite moyennes versées dans le cadre de ces régimes se situent entre seulement 8 000 et 12 000 dollars par an, et les travailleurs-euses souhaitent négocier des améliorations de leur régime de retraite.

WHEREAS The PC Government's Bill 17 would impose a "Shared Risk" pension which would retroactively remove the legal protection that workers and retiree pensions would not be reduced.

WHEREAS the Government of New Brunswick and CUPE Locals 1253 and 2745 signed a Memorandum of Agreement outlining a negotiation and binding arbitration process to arrive at a resolution to their dispute over pensions.

WHEREAS the plans are all subject to collective bargaining, which the Government of New Brunswick has repeatedly acknowledged.

WHEREAS the current Bill 17, as written would override collective agreements and impose the government's preferred pension option onto the workers and retirees.

ATTENDU QUE le droit à la négociation collective est consacré à l'article 2(d) de la Charte canadienne des droits et libertés.

WHEREAS Bill 17, if passed, would be a clear violation of the retirees and current workers' fundamental Charter rights.

THE PETITIONER HUMBLY REQUESTS THAT YOUR HONOURABLE HOUSE withdraw Bill 17 from consideration in the New Brunswick Legislature and honour the collective agreements signed between the Government of New Brunswick and education and nursing home workers.

Mr. Speaker, I agree with this petition, and I am proudly signing it in solidarity.

13:55

Government Motions for the Ordering of the Business of the House

Hon. G. Savoie: Thank you very much, Mr. Speaker. We will now move on to debate Motion 38.

Motion 38

Mr. Cullins, pursuant to notice of Motion 38, moved, seconded by **Mr. Dawson**, as follows:

THAT, notwithstanding the Standing Rules of the Legislative Assembly, following the adoption of this motion, there shall be 10 hours allocated for the proceedings at all stages of the passage of Bill 17 which shall include the hours spent considering said Bill from December 1, 2023, and onward, and at the expiration of the said 10 hours, unless sooner concluded, the Speaker, or the Chair of the Committee of the Whole House, as the case may be, shall interrupt the proceedings and put every question necessary to dispose of the order for second reading of the said Bill; the order for consideration of the said Bill in committee and report of the Bill to the House; and the order for third reading and passage of the said Bill; and where necessary, the said Bill shall be allowed to advance more than one stage in one day;

THAT, notwithstanding the expiry of the said 10 hours, there shall be, if necessary, 20 minutes allocated at committee stage for the consideration of the said Bill, if requested by the Government House Leader.

ATTENDU QUE le projet de loi 17, s'il est adopté, constituerait une violation manifeste des droits fondamentaux des retraités et des travailleurs-euses en vertu de la Charte.

LE PÉTITIONNAIRE DEMANDE RESPECTUEUSEMENT À VOTRE HONORABLE ASSEMBLÉE de retirer le projet de loi 17 de l'examen de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et de respecter les conventions collectives signées entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les travailleurs-euses de l'éducation et des foyers de soins.

Monsieur le président, je suis d'accord avec la pétition et l'ai fièrement signée en solidarité.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. G. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous allons maintenant passer au débat sur la motion 38.

Motion 38

Conformément à l'avis de motion 38, **M. Cullins**, appuyé par **M. Dawson**, propose

que, par dérogation au Règlement de l'Assemblée législative et après l'adoption de la présente motion, 10 heures soient imparties aux délibérations à toutes les étapes de l'étude du projet de loi 17, rétroactivement au 1^{er} décembre 2023, et que, à l'expiration du délai de 10 heures, sauf conclusion antérieure de l'étude, le président de la Chambre ou la présidente du Comité plénier, selon le cas, interrompe les délibérations et procède à chaque mise aux voix nécessaire pour donner suite aux ordres portant deuxième lecture, étude en comité et rapport à la Chambre ainsi que troisième lecture et adoption de ce projet de loi et qu'il soit permis, au besoin, que ce projet de loi franchisse plus d'une étape le jour même ;

que, nonobstant l'expiration du délai de 10 heures, 20 minutes soient imparties, au besoin, à l'étude de ce projet de loi en comité, sur demande du leader parlementaire du gouvernement.

(**Mr. Speaker** read the motion, and the following debate ensued.)

Debate on Motion

Mr. Cullins: Thank you, Mr. Speaker. I, as the MLA for the people of Fredericton-York, am proud to rise today to speak on this time allocation motion. Mr. Speaker, at this holiday time of year, I want to thank everyone who made Fredericton's 2023 turkey drive a success.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. Cullins: I would also like to say congratulations to Marcel LeBrun, who has been awarded the Kubota / CHL Community Hero prize for his incredible 12Neighbours Community affordable housing.

14:00

To the motion, Mr. Speaker, I will not presume to educate the opposition on the mechanics of time allocations, nor on when they are warranted. My colleagues advised me that when the Opposition Leader was in the Premier's office, their government employed closure motions pretty much as regularly as policy, whether warranted or not.

On this bill, Bill 17, *Pension Plan Sustainability and Transfer Act*, we must believe that the opposition members have already said everything that they have to say on the matter. I make this observation based upon the fact that they have repeated themselves several, several times already.

As the Premier remarked in the media last week:

Have you been listening to the level of debate over the last few days? If you've been listening, what we would hear is a rerun of no real information sharing, or no real opportunity to discuss the actual details of the pension changes.

(**Le président** donne lecture de la motion ; il s'élève un débat.)

Débat sur la motion

M. Cullins : Merci, Monsieur le président. En tant que député représentant les gens de Fredericton-York, je suis fier de prendre la parole aujourd'hui au sujet de la motion d'attribution de temps. Monsieur le président, en cette période des Fêtes, je tiens à remercier tous les gens qui ont assuré le succès de la campagne de collecte de dindes de Fredericton de 2023.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Cullins : J'aimerais aussi féliciter Marcel LeBrun, qui a reçu le prix des héros communautaires de Kubota et de la LCH pour son incroyable logement abordable de 12Neighbours Community.

Quant à la motion, Monsieur le président, je ne prétendrai pas éduquer l'opposition sur les mécanismes d'attribution de temps ni sur le moment où ils sont justifiés. Mes collègues m'ont informé que, lorsque la chef de l'opposition était au Cabinet du premier ministre, le gouvernement recourait aux motions de clôture à peu près aussi régulièrement qu'une politique, qu'elles soient justifiées ou non.

Quant au projet de loi en question, le projet de loi 17, *Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension*, nous devons croire que les parlementaires du côté de l'opposition ont déjà dit tout ce qu'ils ont à dire sur le sujet. J'appuie mon observation sur le fait qu'ils se sont déjà répétés à maintes reprises.

La semaine dernière, le premier ministre a fait remarquer ceci dans les médias :

Avez-vous entendu le niveau du débat au cours des derniers jours? Si vous avez écouté, ce que nous avons entendu est une répétition sans véritable partage d'information ni réelle occasion de discuter les vrais détails visant les changements liés aux pensions.
[Traduction.]

Truer words have never been spoken, and the Premier did not feel the need to repeat those words three, four, or five times.

Mr. Speaker, Bill 17 is about taking care of people and their pensions. Retirement means different things to different people, but there is one universal constant: having a retirement plan that allows people to enjoy their golden retirement. As things stand today, the viability of the pensions of approximately 16 000 government and long-term care employees and retirees in the province is at risk.

These employees are part of five collective bargaining units that provide a range of services in school districts and nursing homes. They are entitled to pensions that are comparable to those received by 30 000 other provincial government employees who currently contribute to the New Brunswick Public Service Pension Plan. As we are all aware, MLAs also contribute to their own shared risk pension plan.

For these employees to know that they will have enough money to enjoy their retirement, they must have confidence in the pension plan's ability to provide for their needs. However, the viability of their current regime is not guaranteed. The five pension plans in question have a total deficit of \$285 million, and this figure is expected to continue to increase. Current defined benefit pensions are exposed to risk. New Brunswickers who fund pension plans should not assume that risk, especially when more than 60% of taxpayers do not have their own pension plan.

Mr. Speaker, the viability of these pension plans is threatened if nothing is done now. The opposition members repeating their speaking notes for the fourth and fifth times does nothing but waste precious time. They may be content to kick issues down the road, but we are not. This is too important to 16 000 New Brunswickers.

Mr. Speaker, the union has proposed moving into an Ontario-based shared risk plan, which would cost approximately \$1 billion just for two pension plans. This unfortunately is not acceptable, especially since the union was unwilling to consider a local option. To

On n'a jamais dit si vrai, et le premier ministre n'a pas ressenti le besoin de répéter de tels propos trois, quatre ou cinq fois.

Monsieur le président, le projet de loi 17 vise à prendre soin des gens et de leurs pensions. La retraite signifie différentes choses pour différentes personnes, mais il y a une constante universelle : avoir un plan de retraite qui permet aux gens de profiter de leur retraite dorée. Dans l'état actuel des choses, la pérennité des pensions d'environ 16 000 employés du gouvernement et en soins de longue durée ainsi que de retraités dans la province est à risque.

Les employés en question font partie de cinq unités de négociation collective qui offrent une gamme de services dans les districts scolaires et les foyers de soins. Ils ont droit à des pensions comparables à celles reçues par 30 000 autres employés du gouvernement provincial qui cotisent actuellement au Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Comme nous le savons tous, les parlementaires cotisent aussi à leur propre régime de pension à risques partagés.

Pour que les employés en question sachent qu'ils auront assez d'argent pour profiter de leur retraite, ils doivent avoir confiance dans la capacité du régime de pension de subvenir à leurs besoins. Cependant, la pérennité de leur régime actuel n'est pas garantie. Les cinq régimes de pension en question ont un déficit total de 285 millions, et il est prévu que le chiffre continuera d'augmenter. Les régimes actuels de pension de prestations déterminées sont à risque. Les gens du Nouveau-Brunswick qui financent les régimes de pension ne devraient pas assumer ce risque, surtout lorsque plus de 60 % des contribuables n'ont pas leur propre régime de pension.

Monsieur le président, la pérennité des régimes de pension en question est menacée si rien n'est fait maintenant. Le fait que les parlementaires du côté de l'opposition répètent leurs notes d'allocution une quatrième ou cinquième fois est rien qu'une perte de temps précieuse. Ils peuvent se contenter de reporter des questions, mais nous ne le sommes pas. C'est trop important pour 16 000 personnes du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, le syndicat a proposé de passer à un régime à risques partagés basé en Ontario, qui coûterait environ 1 milliard pour seulement deux régimes de pension. Ce n'est malheureusement pas acceptable, d'autant plus que le syndicat n'était pas

help protect these employees and others, our government introduced the *Pension Plan Sustainability and Transfer Act*.

14:05

Mr. Speaker, the government has a responsibility to its employees to ensure that they have a viable pension. At the same time, it must ensure that there is no undue and unfair burden on New Brunswick taxpayers since their tax money finances the plan. As I mentioned, the majority of these taxpayers do not have their own pension plan.

A provincially designed solution to transfer current plans to New Brunswick's shared risk plans will reduce risk and help to ensure that the plans are viable. The New Brunswick Public Service Pension Plan has a proven track record and is already well established. It has been subject to cost-of-living adjustments amounting to 23.27% over the past 10 years. These adjustments are more generous than those of the two school district plans, which were between 16.59% and 20% for the same time period. In addition, these legislative amendments will give more than 2 500 school district employees the opportunity to contribute to a pension plan.

We tried to get school district unions to consider the provincial government's proposal for a shared risk plan, but to no avail. No progress has been made with the unions, even though the memoranda of understanding have been extended twice since they were signed two years ago. The issue has been dragged out to the point that the memoranda of understanding to resolve pension reform have expired. Along with the MOUs, conditions set out in the MOUs, such as an actuarial analysis of these unsustainable plans, also expired in November 2022.

Mr. Speaker, we cannot ignore the fact that opposition parties voted to remain ignorant of very important information on these pensions. They voted not to learn from the experts and actuaries assembled for their benefit last Friday. As people say, ignorance is bliss, and it seems that on the other side of this House, we have a bunch of happy blissers.

disposé à envisager une option locale. Pour aider à protéger les employés visés et d'autres, notre gouvernement a déposé la *Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension*.

Monsieur le président, le gouvernement a la responsabilité envers ses employés de veiller à ce qu'ils aient une pension viable. En même temps, il doit s'assurer qu'il n'y a pas de fardeau indu et injuste pour les contribuables du Nouveau-Brunswick puisque l'argent de leurs impôts finance le régime. Comme je l'ai mentionné, la majorité de ces contribuables n'ont pas leur propre régime de pension.

Une solution propre à la province pour transférer les régimes actuels aux régimes à risques partagés du Nouveau-Brunswick réduira le risque et aidera à assurer la pérennité des régimes. Le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick a fait ses preuves et est déjà bien établi. Il a fait l'objet de rajustements au coût de la vie s'élevant à 23,27 % au cours des 10 dernières années. Ces rajustements sont plus généreux que ceux des deux plans des districts scolaires, qui étaient entre 16,59 % et 20 % pour la même période. De plus, les modifications législatives donneront à plus de 2 500 employés des districts scolaires la possibilité de cotiser à un régime de pension.

Nous avons essayé d'amener les syndicats des districts scolaires à examiner la proposition du gouvernement provincial pour un plan de partage des risques, mais en vain. Aucun progrès n'a été réalisé avec les syndicats, même si les protocoles d'entente ont été prolongés à deux reprises depuis qu'ils ont été signés il y a deux ans. La question a traîné au point que les protocoles d'entente visant à résoudre la réforme des pensions ont expiré. En plus des protocoles d'entente, les conditions énoncées dans ces protocoles, comme une analyse actuarielle de ces régimes non viables, ont aussi expiré en novembre 2022.

Monsieur le président, nous ne pouvons pas ignorer le fait que les partis de l'opposition ont voté pour demeurer ignorants de renseignements très importants sur les pensions visées. Ils ont voté pour ne pas apprendre auprès des experts et des actuaires réunis pour leur bénéfice vendredi dernier. Comme on dit, l'ignorance est un bonheur, et il semble que, de l'autre côté de la Chambre, nous ayons un tas de gens pas mal heureux.

Mr. Speaker, without a timetable for pension reform and with no legislative framework, our government had to move forward by presenting a bill that sets out a process for the transfer of pension plans. However, this comes at a high price too, since the government will have to invest approximately \$365 million in the unsustainable, underfunded plans before they can be transferred to New Brunswick's shared risk plans.

The topic of pension plans and changes to existing plans always creates uncertainty and raises questions about the underlying motivations. Emotions are understandably high as we all work hard for our pensions, and there are concerns about changing them. However, the fact is that during the process of the transfer of regimes to the New Brunswick shared risk pension plan, those affected will not lose benefits. Contribution payments will continue, and retired employees will continue to receive their monthly benefits. The changes that have been made take into account the current situation and the future.

The government's motivation is to ensure that current participants in the affected plans can realize their plans and dreams and that their pension is sustainable and allows them to meet their future needs. For the government, the main thing is fairness and sustainability. Life already has enough uncertainties as you approach retirement. Mr. Speaker, thanks to this bill, current and future public servants who meet the required conditions will have one less cause for concern.

14:10

The path that the opposition has followed on Bill 17 gives a person a sense of déjà vu. We will all recall this past May and June when the Leader of the Opposition was on her social media account, boasting about working hard while the Liberal caucus members were here in the House filibustering a one-paragraph bill, Bill 32.

That is not all. The Opposition Leader boasted about working hard to "make sure that this critical piece of legislation - the Education Act . . . gets the proper scrutiny . . . it deserves." As the Liberal Leader was on Twitter boasting about working hard to give this

Monsieur le président, faute d'un échéancier pour la réforme des pensions et faute d'un cadre législatif, notre gouvernement a dû aller de l'avant en présentant un projet de loi qui établit un processus de transfert des régimes de pension. Toutefois, cela a aussi un prix élevé, puisque le gouvernement devra investir environ 365 millions dans les régimes non viables et sous-capitalisés avant qu'ils puissent être transférés aux régimes à risques partagés du Nouveau-Brunswick.

Le sujet des régimes de pension et des changements apportés aux régimes existants crée toujours de l'incertitude et soulève des questions sur les motifs sous-jacents. Comme on peut le comprendre, les émotions sont fortes alors que nous travaillons fort à nos pensions, et il y a des préoccupations quant à leur changement. Toutefois, le fait est que, au cours du processus de transfert des régimes au régime de pension à risques partagés du Nouveau-Brunswick, les personnes touchées ne perdront pas leurs prestations. Les paiements de cotisations se poursuivront, et les employés retraités continueront de recevoir leurs prestations mensuelles. Les changements qui ont été apportés tiennent compte de la situation actuelle et de l'avenir.

La motivation du gouvernement est de veiller à ce que les participants actuels aux régimes touchés puissent concrétiser leurs plans et leurs rêves et à ce que leur pension soit viable et leur permette de répondre à leurs besoins futurs. Pour le gouvernement, l'essentiel est l'équité et la pérennité. La vie comporte déjà suffisamment d'incertitudes à l'approche de la retraite. Monsieur le président, grâce au projet de loi, les employés actuels et futurs des services publics qui satisfont aux conditions requises auront une raison de moins de s'inquiéter.

La voie que l'opposition a suivie quant au projet de loi 17 donne aux gens un sentiment de déjà-vu. Nous nous souvenons tous de mai et juin derniers, lorsque la chef de l'opposition, sur son compte de médias sociaux, se vantait de travailler fort, alors que, ici à la Chambre, les membres du caucus libéral faisaient obstruction à un projet de loi d'un paragraphe, le projet de loi 32.

Ce n'est pas tout. La chef de l'opposition s'est vantée de travailler fort pour s'assurer que la mesure législative essentielle à l'étude, portant sur la *Loi sur l'éducation*, fasse l'objet de l'examen adéquat qui s'impose. Alors que la chef libérale se vantait sur

legislation the proper scrutiny that it deserves, her representatives were in the Legislature scuttling an agreement that had been made to do the very thing that she was boasting about. Doesn't that seem familiar? It is politics as usual from the Leader of the Opposition, who promised people that she would do things differently. From her first and failed experience at government . . . Mr. Speaker, New Brunswickers deserve better from their elected representatives.

(Interjections.)

Mr. Cullins: Rereading the same speaking notes over and over as a stalling technique may run the clock—

(Interjections.)

Mr. Speaker: Members, allow the speaker to continue. Thank you very much.

Continue, member.

Mr. Cullins: It may be a stalling technique that runs the clock, but it does nothing to solve the problems for these five pension plans. It does nothing to give these 16 000 employees the same level of certainty about the future of their pensions as other provincial employees have.

New Brunswick is a province on the move and stronger than ever. Our success all came about after the previous government, including the Opposition Leader, were voted out of office and into opposition.

I support this motion and I support moving forward with making pensions sustainable for the future. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. I, as a parliamentarian, am actually not pleased to rise on such a motion because a closure motion or limiting debate is something that no parliamentarian would like to do and would ever support.

This government has been accused quite often of living in the past. That was quite evident from the

Twitter de travailler fort pour que le projet de loi fasse l'objet de l'examen adéquat qui s'impose, ses représentants étaient à l'Assemblée législative, sabordant une entente qui avait été conclue pour faire exactement ce dont la chef se vantait de préconiser. Cela ne semble-t-il pas familier? Comme d'habitude, c'est de la politiaillerie de la part de la chef de l'opposition, qui a promis aux gens qu'elle ferait les choses différemment. Depuis sa première expérience ratée au gouvernement... Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick méritent mieux de la part de leurs représentants élus.

(Exclamations.)

M. Cullins : Le recours à la relecture répétée des mêmes notes d'allocution comme tactique dilatoire peut épuiser le temps...

(Exclamations.)

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, veuillez laisser l'intervenant poursuivre. Merci beaucoup.

Poursuivez, Monsieur le député.

M. Cullins : Une tactique dilatoire peut épuiser le temps, mais elle ne fait rien pour résoudre les problèmes des cinq régimes de pension. Elle ne fait rien pour donner aux 16 000 employés le même niveau de certitude qu'ont les autres employés provinciaux quant à l'avenir de leur pension.

Le Nouveau-Brunswick est une province qui progresse et qui est plus forte que jamais. Notre succès a eu lieu après que le gouvernement précédent, y compris la chef de l'opposition, a été défait et s'est retrouvé dans l'opposition.

J'appuie la motion et je suis en faveur d'aller de l'avant pour rendre les pensions viables dans l'avenir. Merci, Monsieur le président.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. En fait, en tant que député, je ne suis pas content de prendre la parole au sujet d'une telle motion, car le recours à une motion de clôture ou à la limitation du débat est une chose qu'aucun parlementaire n'aimerait faire et appuyer.

Le gouvernement actuel a souvent été accusé de vivre dans le passé. C'était tout à fait évident dans le

speech, which talked about the past. We are going to hear from other speakers on the other side that the past government did this and the past government did that. But the government members have to stop living in the past. They have to look at the present and plan for the future. That is what has to happen here.

We are talking about government bills here. We are talking about a government bill that wants to limit the freedom of collective bargaining. It is really an attack on unions. There is no doubt about it. This closure motion prevents a lot of the parliamentarians in this room from taking a position.

There are a couple of things that really disappoint me about the closure motion. First of all, the private member made the time allocation motion. Someone might say: Well, he has a right to. Yes, he has a right to, but there is a difference. It is the Minister of Finance and Treasury Board who is restricting the pensions. He wants to have Bill 17 passed. He should have made the motion. The difference is that then all of us could have stood up here and talked about it. Right there now, the government members are restricting the opportunity for the MLAs to speak. They are restricting not only the debate on Bill 17 but also the debate on the closure. So, they have done it twice.

14:15

Before instituting closure, the time allocation, very few of the government members over there were speaking on Bill 17. Very few have spoken. However, as soon as the closure and time allocation came down, they started popping up, popping up and reading speeches, and my gosh, it was the same things over and over again. I think that the member was accusing his own caucus of doing that.

When an MLA moves this type of motion, you sort of wonder why. I know that a number of the government members who have previously presented these types of motions have ended up in Cabinet, so I do not know why . . . I hope that he will be in Cabinet someday. I do not presume . . . He has the qualities for it. I respect the honourable member quite a lot. He is a good parliamentarian. He works hard. He works in the committees. I think that he is one of the finer

discours, qui a parlé du passé. Nous entendrons d'autres intervenants d'en face dire que l'ancien gouvernement a fait ceci et cela. Toutefois, les parlementaires du côté du gouvernement doivent cesser de vivre dans le passé. Ils doivent examiner le présent et planifier l'avenir. C'est ce qui doit se passer ici.

Nous parlons ici de projets de loi d'initiative ministérielle. Nous parlons d'un projet de loi d'initiative ministérielle qui vise à limiter la liberté de négociation collective. C'est vraiment une attaque contre les syndicats. Cela ne fait aucun doute. La motion de clôture empêche un grand nombre de parlementaires présents dans la salle de prendre position.

Il y a deux ou trois choses qui me déçoivent vraiment au sujet de la motion de clôture. Tout d'abord, le simple député a présenté la motion d'attribution de temps. Quelqu'un pourrait dire : Eh bien, il a le droit de le faire. Oui, il a le droit de le faire, mais il y a une différence. C'est le ministre des Finances et du Conseil du Trésor qui limite les pensions. Il veut que le projet de loi 17 soit adopté. Il aurait dû présenter la motion. La différence, c'est que, alors, nous aurions tous pu nous prononcer ici sur le sujet. À l'heure actuelle, les parlementaires du côté du gouvernement limitent la possibilité pour les parlementaires de se prononcer. Ils limitent le débat non seulement sur le projet de loi 17 mais aussi sur la clôture. Donc, ils limitent deux choses.

Avant le recours à la clôture, à l'attribution de temps, très peu de parlementaires du côté du gouvernement se sont prononcés sur le projet de loi 17. Très peu se sont prononcés. Toutefois, dès que la clôture et l'attribution de temps ont été soulevées, ils ont commencé à prendre la parole et à donner lecture de discours, et, mon doux, c'était sans cesse la même rengaine. Je pense que le député a accusé son propre caucus de faire cela.

Lorsqu'un député propose un tel genre de motion, on doit se demander un peu pourquoi. Je sais que des parlementaires du côté du gouvernement qui ont déjà présenté ce genre de motion se sont retrouvés au Cabinet, de sorte que je ne sais pas pourquoi... J'espère que le député siégera un jour au Cabine. Je ne présume pas... Le député a les qualités nécessaires. Je respecte beaucoup le député. Il est un bon député. Il travaille fort. Il travaille au sein des comités. Je pense qu'il est

parliamentarians in the committees. I just want to show my respect for that.

However, this motion—this motion—is not acceptable for a fine parliamentarian to make. I think that the government backbenchers should have stood up and said something. Listen, it is a Cabinet bill. Stand up on this bill and put it to yourselves. Stand up for this bill yourselves and put forward the time allocation motion to kill time. I want to make a plea to all the members over there. First, you should recognize that a time allocation motion is not a confidence vote, so you all have the ability to vote against time allocation. What would that do? It would allow us to follow our parliamentary duties as a democracy and go through the bill step by step.

For centuries, democracies have been built on the foundation of how one gets a bill passed—on how one gets a bill to become law. There are steps to that, three steps, and in those three steps, there is a committee step as well. So there is a first reading, and we had first reading. We then moved on to second reading. At second reading, you can have three amendments. We made the three amendments. We are well on our way to finishing second reading, but all of a sudden, bang, the government says, oh, no, we do not want to hear you anymore. So the government cut back. On Friday, there was time for two hours of debate. What did the government members do? They wanted to go home early to do their Christmas shopping, so they moved adjournment, and we could not speak.

Really, as the parliamentary House Leader here for the official opposition, I have a background in unions. I spent my life working with unions. I was Co-President of the New Brunswick Teachers' Federation. So I looked forward to speaking. I was on the list for Friday. I was one of the first speakers and was ready to get up. Normally, I like to listen and let others speak in order to get their background, so I allowed that to happen, and all of a sudden, the government cut me out. I am not allowed to speak on the bill anymore.

l'un des meilleurs parlementaires au sein des comités. Je veux juste témoigner mon respect à cet égard.

Toutefois, il n'est pas acceptable qu'un bon député présente une telle motion — cette motion-ci. Je pense que les simples parlementaires du côté du gouvernement auraient dû se lever et dire quelque chose. Écoutez, il s'agit d'un projet de loi émanant du Cabinet. Prononcez-vous sur ce projet de loi, et présentez vous-mêmes la motion. Prononcez-vous sur ce projet de loi et présentez la motion d'attribution de temps pour économiser du temps. Je veux faire un appel à tous les parlementaires de l'autre côté. Premièrement, vous devriez reconnaître qu'une motion d'attribution de temps n'est pas un vote de confiance, de sorte que vous pouvez voter contre l'attribution de temps. Qu'est-ce que cela ferait? Cela nous permettrait de nous acquitter de nos fonctions parlementaires en tant que démocratie et d'examiner le projet de loi étape par étape.

Pendant des siècles, les démocraties ont été bâties sur la façon dont un projet de loi est adopté — sur la façon dont un projet de loi devient une loi. Il y a des étapes, trois étapes, et ces trois étapes comprennent aussi une étape en comité. Par conséquent, il y a une première lecture, et nous avons eu la première lecture. Ensuite, nous sommes passés à la deuxième lecture. À l'étape de la deuxième lecture, on peut avoir trois amendements. Nous avons proposé trois amendements. Nous sommes en bonne voie de terminer l'étape de la deuxième lecture, mais, tout d'un coup, pouf, le gouvernement dit : Oh, non, nous ne voulons plus vous entendre. Le gouvernement a donc réduit les heures. Vendredi, il y a eu du temps pour deux heures de débat. Qu'ont fait les parlementaires du côté du gouvernement? Comme ils voulaient rentrer tôt chez eux pour faire leurs achats de Noël, ils ont proposé l'ajournement, et nous n'avons pas pu nous prononcer.

À vrai dire, en tant que leader parlementaire de l'opposition officielle, j'ai des antécédents dans le domaine des syndicats. J'ai passé ma vie à travailler avec des syndicats. J'ai été coprésident de la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick. J'avais donc hâte de prendre la parole. J'étais sur la liste pour vendredi. J'étais un des premiers intervenants, et j'étais prêt à prendre la parole. Normalement, j'aime écouter et laisser les autres parler afin de prendre connaissance de leurs antécédents, de sorte que j'ai laissé cela se produire,

You know, when I thought about it, I asked why the government did that. Yes, it was to limit debate, but I think that it did a lot more than that. The government did not want to spend any more time looking up into the gallery at the faces instead of the numbers. The government members thought that, all along, we were talking about numbers, saying, oh, the pensions are this and the numbers are here. Then, after the debate dragged on for a couple of days, the government members started realizing, when they looked up, that they would see a bus driver. They would think, oh, yes, my grandson drives on a bus—or my granddaughter, or my daughter. They would remember a time when the child left their lunch on the bus.

I know because I was a principal of a school. A lot of times, a child comes to the office crying a little bit: Oh, I left my lunch on the bus. We would contact the bus driver, who would be on his way home or whatever, and he would say, oh, I will bring it back. He would not say, well, do what you can. The bus drivers are the first workers to see the children. They welcome the children on the bus, take care of them, and make sure that they get to school safely and get back home.

There are also the custodians. How often does a custodian take that little child to the office because they are crying, because they had been left alone somewhere? The custodians are out on the playground, helping out. They are all over the school.

There are the school administrative assistants. I know that a number of members here were principals, so they know what these workers do—the little band-aids, the surprises, and the calls home. They say, oh, do not worry about that, because we will call home and take care of that. That is all there. These workers go above and beyond the call of duty.

14:20

That is what happened. The government members want to cut out the debate because they do not want to

puis, tout à coup, le gouvernement m'a retiré la parole. Je ne peux plus parler du projet de loi.

Vous savez, lorsque j'ai réfléchi à la situation, je me suis demandé pourquoi le gouvernement avait agi ainsi. Oui, c'était pour limiter le débat, mais je pense qu'il y avait beaucoup plus. Le gouvernement ne voulait pas passer plus de temps à regarder les visages dans la tribune plutôt que les chiffres. Les parlementaires du côté du gouvernement pensaient que, depuis le début, nous parlions de chiffres, en disant : Oh, voici de quelles pensions et de quels chiffres il s'agit. Puis, après que le débat a traîné pendant quelques jours, les parlementaires du côté du gouvernement ont commencé à se rendre compte, en regardant dans la tribune, qu'ils pouvaient voir un conducteur d'autobus. Ils pensaient : Oh, oui, mon petit-fils, ma petite-fille ou ma fille prend l'autobus. Ils se sont souvenus d'un moment où l'enfant avait laissé le repas du midi dans l'autobus.

Je sais cela parce que j'ai été directeur d'école. Souvent, un enfant venait au bureau en pleurant un peu : Oh, j'ai laissé mon repas du midi dans l'autobus. Nous communiquions avec le conducteur d'autobus, qui était en train de retourner chez lui ou peu importe, et il disait : Oh, je vais le ramener. Il ne disait pas : Eh bien, faites ce que vous pouvez. Les conducteurs d'autobus sont les premiers travailleurs à voir les enfants. Ils accueillent les enfants dans l'autobus, s'occupent d'eux et s'assurent que ces enfants arrivent à l'école en toute sécurité puis qu'ils retournent chez eux.

Il y a aussi les concierges. Combien de fois un concierge amène-t-il au bureau un petit enfant qui pleure, ayant été laissé seul quelque part? Les concierges vont sur le terrain de jeu, et ils aident. Ils sont partout dans l'école.

Il y a les adjoints administratifs de l'école. Je sais qu'un certain nombre de parlementaires ici ont été des directeurs d'école, de sorte qu'ils savent ce que font de tels travailleurs et travailleuses : les petits pansements, les surprises et les appels au foyer. Ces travailleurs et travailleuses disent : Oh, ne vous inquiétez pas, car nous appellerons au foyer et nous occuperons du problème. Il y a tout cela. Ces travailleurs et travailleuses vont au-delà de l'appel du devoir.

C'est ce qui s'est passé. Les parlementaires du côté du gouvernement veulent couper court au débat parce

face their neighbours. They do not want to face their friends. They do not want to look them in the eye. You have a chance to do something good for these people. You have a chance to support them by cutting out and voting against this time allocation motion, convincing the members in your caucus, and saying: Hey, let's push it back to March. Let's give it one more try at the negotiation table.

I think of my father who spent eight years in a nursing home. I meet people who worked there and still work there. They talk about Dad. My mum talks about the way that he was well treated and the way that the workers were. She even talks about the ones who came to the funeral service. I go to some services now and I recognize people who are working at the nursing home. They go out of their way. They go above and beyond the call of duty.

A pension is part of a contract of work. When they signed up to work in those areas, that pension was part of the conditions of work. That is why their salaries are so low. They were willing to do that and say: Yeah, we are going to have a half-decent pension. We can take a smaller salary. That was part of it. Is this the way that we say thank you now? I say that it is an insult. It is an insult because pensions are a partnership.

This is not just the government's pension. The government members think that the pension is going to go to Ontario. It is not the Ontario government that is getting the pension. It is going to be well managed. It is going to be well managed, as all pensions are. They have regulations throughout the country. To me, that is why you have your retroactivity of this time allocation. To me, that is what it is—it is all about not being able to look these people, our workers, in the eye. Think of the pandemic. We were all gung-ho to thank them. Is this the thanks? Is this the thanks? It is a sad day for New Brunswick.

Those who are not in unions, part of your benefits came because the unions fought for you in the long run. We have weekends, okay? We have days off and overtime. You know what? We are getting more and more newcomers coming to our country, and we have

qu'ils ne veulent pas regarder leurs voisins. Ils ne veulent pas regarder leurs amis. Ils ne veulent pas regarder dans les yeux. Vous avez une occasion de faire une bonne chose pour les gens en question. Vous avez l'occasion de les appuyer en vous détachant et en votant contre la motion d'attribution de temps, en convainquant les membres de votre caucus et en disant : Hé, reportons la question au mois de mars. Permettons une autre tentative à la table de négociation.

Je pense à mon père, qui a passé huit ans dans un foyer de soins. Je rencontre des gens qui ont travaillé au foyer et qui y travaillent encore. Ils parlent de papa. Ma mère parle de la façon dont il a été bien traité par les travailleurs et travailleuses. Elle parle même de ceux qui sont venus au service funèbre. Je vais maintenant à des services funèbres, et je reconnais des gens qui travaillent au foyer de soins. Ils font tout ce qu'ils peuvent. Ils vont au-delà de l'appel du devoir.

Une pension fait partie d'un contrat de travail. Lorsque les gens ont été embauchés de tels domaines, cette pension faisait partie des conditions de travail. C'est pourquoi leurs salaires sont si bas. Les gens étaient prêts à accepter la situation, se disant : Oui, nous aurons une pension à peu près convenable. Nous pouvons composer avec un salaire moins élevé. Cela faisait partie de l'équation. Est-ce ainsi que nous disons merci maintenant? Je dis que c'est une insulte. C'est une insulte, car les pensions sont un partenariat.

Il ne s'agit pas seulement de la pension du gouvernement. Les parlementaires du côté du gouvernement pensent que la pension sera transférée à l'Ontario. Ce n'est pas le gouvernement de l'Ontario qui s'occupera de la pension. La pension sera bien gérée. Elle sera bien gérée, comme le sont toutes les pensions. Elles sont réglementées partout au pays. À mon avis, c'est la raison pour laquelle vous avez votre rétroactivité quant à l'attribution de temps. À mon avis, c'est la raison : Vous ne pouvez pas regarder dans les yeux les gens en question, nos travailleurs et travailleuses. Songez à la pandémie. Nous avons tous remercié avec enthousiasme les travailleurs et travailleuses. S'agit-il ici de la façon de les remercier? S'agit-il de la façon de les remercier? C'est un jour triste pour le Nouveau-Brunswick.

Quant aux non-syndiqués, une partie de vos prestations découle du fait que les syndicats ont lutté pour vous à long terme. Nous avons des fins de semaine, entendu? Nous avons des jours de congé et des heures supplémentaires. Vous savez quoi? Nous

to protect them. The ones that will be protecting them will be the unions—the unions, not the governments. Right now, if you look at newcomers and some of the ways that they are being taken advantage of, that is not fair. We have to give those newcomers a chance, and that is where the unions come in.

Now, we made an offer to the government. My seatmate was the first one on our side to speak on this bill. Do you know what? At the end of his speech, he said: Listen, we are going to forgo second reading, and we are going to take it to law amendments. What is law amendments? Law amendments is a committee where you can call witnesses, exactly what the Premier wanted. But he did not want that. He voted against it. Today, we heard him say that he wants it in committee. Well, he had a chance. We gave it to him.

We have taken things to the Standing Committee on Law Amendments before, and it has worked out very well. Look at the *Family Law Act*. We did that there. That was in committee. So, why was he scared of going to law amendments? Well, we wanted to allow for someone from a union side, at least, an actuary or the Superintendent of Pensions, to come in and to have the government appoint someone to come in and listen to the issues, as the Premier said. But he did not want that. Why did he not want that? Because he just wants his own little committee. He wanted the Committee of the Whole, with everyone, and that would have meant that they would have had the majority.

What was he scared of? Well, in 2021 there was an arbitration board. Here is what they said about the pensions. They said school board pension funds were “wrongly starved for money by the province over several years by withholding millions of dollars in required payments.”

The Premier would have heard that again. The members would have heard that again, and in their good conscience they would have said: Hey, we

avons de plus en plus de nouveaux arrivants dans notre pays, et nous devons les protéger. Ce sont les syndicats qui les protégeront — les syndicats, pas les gouvernements. À l’heure actuelle, si on considère les nouveaux arrivants et certaines des façons dont ils sont exploités, ce n’est pas juste. Nous devons donner une chance à ces nouveaux arrivants, et c’est là que les syndicats entrent en jeu.

Maintenant, nous avons fait une offre au gouvernement. Mon voisin de banquette a été le premier de notre côté à prendre la parole au sujet du projet de loi. Savez-vous quoi? À la fin de son discours, il a dit : Écoutez, nous allons mettre de côté la deuxième lecture, et nous allons renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois. C’est quoi, le Comité de modification des lois? Le Comité de modification des lois est un comité où on peut convoquer des témoins, ce qui est exactement ce que le premier ministre voulait. Or, le premier ministre n’a pas voulu pas un tel renvoi. Il a voté contre. Aujourd’hui, nous l’avons entendu dire que la question soit étudiée en comité. Eh bien, il a eu une chance. Nous lui avons donné une chance.

Nous avons déjà renvoyé des choses au Comité permanent de modification des lois, et cela a très bien fonctionné. Regardez la *Loi sur le droit de la famille*. C’est ce que nous avons fait dans ce cas-là. Le comité en a été saisi. Alors, pourquoi le premier ministre avait-il peur de saisir de la question le Comité de modification des lois? Eh bien, nous voulions qu’il soit permis à au moins une personne du syndicat, à un actuaire ou à la surintendante des pensions de venir et que le gouvernement nommer quelqu’un pour venir écouter quels sont les enjeux, comme le premier ministre l’a dit. Or, le premier ministre n’a pas voulu pas cela. Pourquoi n’a-t-il pas voulu cela? Parce qu’il veut juste son propre petit comité. Il voulait le Comité plénier, où siègent tous les parlementaires, et cela aurait signifié que les gens d’en face auraient la majorité.

De quoi le premier ministre avait-il peur? Eh bien, en 2021, il y a eu un conseil d’arbitrage. Voici ce que le conseil a dit au sujet des pensions. Il a dit que les fonds de pension des conseils scolaires avaient été privés à tort d’argent par la province pendant plusieurs années du fait de la privation de millions de dollars en paiements requis.

Le premier ministre aurait entendu la même chose encore une fois. Les parlementaires auraient entendu la même chose encore une fois, et, en toute conscience,

cannot support this pension grab. We also would have heard that the Superintendent of Pensions would have come, and she probably would have said that the government has failed to properly fund nursing home workers' pensions, and that started in 2014—over the cliff. Who was the Minister of Finance? Who was it? He is sitting here today as our Premier. That is who it was. That is who started it all. *Over the Cliff?* was about the Minister of Finance who was in office in 2014. That is who that is about.

14:25

The other thing that they might have heard about was their political decision not to fund these plans. We heard that there is a deficit. The government owes millions and millions and millions of dollars to those plans, and it probably has not even calculated the interest on top of that. That is what is in that. That is what the government owes. That is what would have been found out in the Standing Committee on Law Amendments.

The government would also have heard an analysis of the shared risk plan in the law amendments committee. The government might have found out that the shared risk plan might be working now, but in five years' time, it would have had to blend with a national one. It would not have survived here. It would have problems. That is what they probably would have heard.

The MOU—we have heard all about the famous MOU. But what the Premier and the members over there fail to realize is that there was a solution if they had followed the MOU. The solution was that if there was a stalemate . . . There is a stalemate. Everyone is talking about the stalemate. Well, if there is a stalemate, then there is a solution. The union appoints an actuary, okay? The government or the Premier appoints an actuary. They pick a chair for that. They work it out, and they look at the three plans that were presented. The government says that there was no progress, but I heard here today that there were three plans. The actuaries could have looked at that. But do you know what would have been found out? The actuaries probably would not have picked the Premier's plan. They would also have criticized the shared risk program in New Brunswick, saying exactly what I said earlier, that this shared risk looks good . . . Yes, things go like this, and it looks good.

ils auraient dit : Hé, nous ne pouvons pas soutenir une telle ponction des pensions. Nous aurions aussi entendu dire que la surintendante des pensions est venue et qu'elle a probablement dit que le gouvernement n'a pas financé convenablement les pensions des travailleurs et travailleuses des foyers de soins et cela a commencé en 2014 — au bord du gouffre. Qui était ministre des Finances? C'était qui? Il siège ici aujourd'hui en tant que premier ministre. Voilà de qui il s'agissait. L'ouvrage *Au bord du gouffre?* porte sur le ministre des Finances qui occupait le poste en 2014. Voilà de qui il est question.

L'autre chose dont les gens d'en face auraient pu entendre parler, c'est leur décision politique de ne pas financer les régimes en question. Nous avons entendu qu'il y a un déficit. Le gouvernement doit des millions et des millions de dollars à ces régimes, et il n'a probablement même pas calculé les intérêts en plus de cela. Voilà de quoi il s'agit. Voilà ce que le gouvernement doit. Voilà ce qui aurait été découvert au Comité permanent de modification des lois.

Le gouvernement aurait aussi entendu parler d'une analyse du régime à risques partagés, au Comité de modification des lois. Le gouvernement aurait pu découvrir que le régime à risques partagés fonctionne peut-être maintenant mais que, dans cinq ans, il faudrait le combiner à un régime national. Ce régime n'aurait pas survécu ici. Il aurait eu des problèmes. C'est probablement ce que les gens d'en face auraient entendu.

Le protocole d'entente — nous avons entendu un tas de choses au sujet du fameux protocole d'entente. Toutefois, le premier ministre et les parlementaires d'en face ne se rendent pas compte qu'il y avait une solution s'ils avaient suivi le protocole d'entente. La solution était que, en cas d'impasse... Il y a une impasse. Tout le monde parle de l'impasse. Eh bien, en cas d'impasse, il y a alors une solution. Le syndicat nomme un actuaire, entendu? Le gouvernement ou le premier ministre nomme un actuaire. Ils choisissent un président. Les actuaires tirent les choses au clair, et ils examinent les trois régimes qui ont été présentés. Le gouvernement dit qu'il n'y a pas eu de progrès, mais j'ai entendu ici aujourd'hui qu'il y a trois régimes. Les actuaires auraient pu se pencher là-dessus. Or, savez-vous ce qui aurait pu être découvert? Les actuaires n'auraient probablement pas choisi le régime du premier ministre. Ils auraient aussi critiqué le programme de partage des risques au Nouveau-

But after a while, things go up and down like this, and then they go all the way down there. That does not help very much. I can tell you this: If the Premier does not get his way and he is not sure of the end result, then he goes around it. That is why we have Bill 17.

I am reminding the MLAs that this is not a confidence vote. If you vote against this time allocation bill, the government is not going to fold. Its members may cry a little bit and whine a little bit out in public, but the government is not going to fold. I ask you to say thank you to our workers for once and mean it. Action is important in this House.

Merci, Monsieur le président.

Thank you. *Wela'lin.*

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Well, a motion on time allocation to shut down debate. It is puzzling, because the world does not end on December 31 or after New Year's Eve. There is January. We know, because we have been presented with the calendar for next year, that there is nothing scheduled in January. There are no committees scheduled. There is absolutely no reason that we could not resume in January to complete work on this bill.

The Premier and the Government House Leader raised concerns about the quality of the second reading debate. Well, they could not have been listening very carefully. There were some excellent speeches on matters of principle, because, at second reading, Mr. Speaker, as you know, our purpose is to debate the principle of the bill. Do we, in principle, agree with the bill or not?

In this case, with Bill 17, there is a fundamental principle at stake here, and that is the violation of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* by the Premier. The Premier is trying to use the majority that he has to adopt a law in this House that breaks collective agreements that were negotiated in good faith with school bus drivers, school custodians,

Brunswick, affirmant précisément ce que j'ai dit plus tôt, à savoir que le régime à risque partagés semble bon... Oui, les choses se passent comme ça, et cela semble bon. Toutefois, après un bout de temps, il y a des hausses et des baisses, puis une grosse baisse. Cela n'aide pas beaucoup. Je peux vous dire ceci : Si les choses ne vont pas à la façon du premier ministre et qu'il n'est pas sûr du résultat final, il contourne alors le problème. C'est pourquoi nous avons le projet de loi 17.

Je rappelle aux parlementaires qu'il ne s'agit pas d'un vote de confiance. Si vous votez contre l'attribution de temps visant le projet de loi, le gouvernement ne sera pas défait. Les parlementaires du côté du gouvernement pourront pleurnicher un peu et se lamenter un peu en public, mais le gouvernement ne sera pas défait. Je vous demande, pour une fois, de dire merci à nos travailleurs et travailleuses et d'être sincères. Il est important d'agir, à la Chambre.

Thank you, Mr. Speaker.

Merci. *Wela'lin.*

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Eh bien, une motion sur l'attribution de temps pour mettre fin au débat. C'est déroutant, car la fin du monde ne surviendra pas le 31 décembre ou après la veille du jour de l'An. Il y a janvier. Nous le savons, parce que nous avons reçu le calendrier pour l'année prochaine et que rien n'est prévu en janvier. Des réunions de comités ne sont pas prévues. Il n'y a absolument aucune raison pour laquelle nous ne pourrions pas revenir en janvier pour terminer le travail sur le projet de loi en question.

Le premier ministre et le leader parlementaire du gouvernement ont soulevé des préoccupations quant à la qualité du débat à l'étape de la deuxième lecture. Eh bien, ils n'écoutaient peut-être pas très attentivement. Il y a eu d'excellents discours sur des questions de principe, car, à l'étape de la deuxième lecture, Monsieur le président, comme vous le savez, notre but est de débattre le principe du projet de loi. Sommes-nous en principe d'accord ou non avec le projet de loi?

Dans ce cas-ci, quant au projet de loi 17, un principe fondamental est ici en jeu, et c'est la violation de la *Charte canadienne des droits et libertés* par le premier ministre. Le premier ministre tente d'utiliser sa majorité pour adopter à la Chambre une loi qui viole les conventions collectives négociées de bonne foi avec les conducteurs d'autobus scolaire, les concierges

education workers, and nursing home workers through their CUPE locals so that he can impose his choice of pension plan.

14:30

It is important, with such a fundamental principle at risk, to have a robust second reading debate. That is what we were having until the government side shut it down before we were finished with the debate.

As I said, January is free and open. What is the problem? Do too many people have vacations booked for that month? I do not know. It should have been considered as a way to complete our work on this bill.

When we are thinking about this bill, we are thinking about pensions that are very modest. They are \$8 000 or \$12 000 per year for the education workers, school bus drivers, school custodians, and nursing home workers. They cannot afford a pension drop in the future, but that is certainly what will be permitted to happen with this shared risk pension plan because it strips out the protections in the current pension plan and those that would be in the plan proposed by CUPE on the members' behalf.

Mr. Speaker, it is really sad to listen to the Premier speak about how the negotiations did not work out. Then he does not have the good faith to acknowledge the fact that there was a binding arbitration mechanism put in place, which was negotiated and suggested by government, to deal with the eventuality or possibility that the negotiations might not reach any fruition or agreement on which pension plans to go forward with. This binding arbitration process was part of the agreement, and the Premier will not acknowledge that that is what he pulled the plug on. He just says that they could not reach an agreement because the negotiations bore no fruit and that he had no choice but to put the hammer down on these workers with this legislation. That is not true. That is not true at all. That is just a liberal interpretation of reality.

(Interjections.)

d'école, le personnel de l'éducation et le personnel des foyers de soins par l'entremise de leurs sections locales du SCFP afin qu'il puisse imposer son choix de régime de pension.

Il importe, vu un principe aussi fondamental à risque, d'avoir un débat rigoureux à l'étape de la deuxième lecture. C'est ce que nous avons jusqu'à ce que le gouvernement mette fin au débat avant que nous l'ayons terminé.

Comme je l'ai dit, janvier n'a rien de prévu au calendrier et est ouvert. Quel est le problème? Trop de gens ont-ils des réservations pour des vacances au cours de ce mois-là? Je ne sais pas. Le mois aurait dû être considéré pour terminer notre travail sur le projet de loi.

Lorsque nous pensons au projet de loi, il s'agit de pensions très modestes. Elles correspondent à 8 000 \$ ou 12 000 \$ par année pour le personnel de l'éducation, les conducteurs d'autobus scolaire, les concierges d'école et le personnel des foyers de soins. Ils ne peuvent pas se permettre une baisse de la pension à l'avenir, mais c'est certainement ce qui permettra le régime de pension à risques partagés, car il supprime les protections du régime de pension actuel et celles qui seraient prévues dans le régime proposé par le SCFP au nom des membres.

Monsieur le président, il est vraiment triste d'entendre le premier ministre dire que les négociations n'ont pas abouti. Ensuite, il n'a pas la bonne foi de reconnaître le fait qu'un mode d'arbitrage obligatoire a été mis en place, négocié et suggéré par le gouvernement, en cas de possibilité que les négociations n'aboutissent pas à un accord quant aux régimes de pension avec lesquels il faut aller de l'avant. Le processus d'arbitrage obligatoire faisait partie de l'accord, et le premier ministre refuse de reconnaître que c'est pourquoi il a mis fin au processus. Il dit simplement que les parties n'ont pas pu parvenir à un accord parce que les négociations n'ont pas abouti et qu'il n'avait pas eu d'autre choix que d'imposer une telle mesure législative aux travailleurs en question. Or, ce n'est pas le cas. Ce n'est pas le cas du tout. Ce n'est qu'une interprétation libérale de la réalité.

(Exclamations.)

Mr. Coon: No, it is a liberal interpretation of reality—a small-l liberal, to be clear. Really, that is disappointing.

Time and time again, we have said that there is a problem in the committee phase when we are studying bills. After second reading, there is simply an opportunity to ask questions of the minister, who is then answering questions based on the minister's knowledge of the bill and/or what the minister's officials provide to read. That does not add anything to the understanding of the bill.

In this case, it was clear that the Premier wanted to use the committee as a bully pulpit to hammer home his particular biases in favour of the shared risk pension with no opportunity for anyone else with expertise, with experience, or who would be directly affected to address it from their perspective. That is why my caucus, time and time again, has argued that the economic policy committee, at the committee stage of studying bills, should have the power and authority to call witnesses. That happened once. It happened once with the *Child and Youth Well-Being Act*. It made a huge difference to the quality of the Act that came out the other end.

As you know, at the committee stage, amendments can be proposed, debated, and voted on. It worked in that case because there were witnesses. If we had witnesses to look at this bill at the committee stage, we could have school bus drivers, school custodians, and nursing home workers talk about the impact that different pensions might have on their lives.

I think of Burton Cleghorn. Burton Cleghorn was the bus driver when our youngest daughter first started going to school. She was four years old. I had to lift her onto the steps, but I knew that she was in good hands because Burton regarded all those kids on the bus as though they were his own grandchildren. I did not worry about the trip. I did not worry about her getting the bus and coming home. She was in good hands. He was quite a gentleman. He is now passed away. These are the kinds of people who we are talking about, Mr. Speaker. They do this work, day in and day out. They play such an important role in the school day, in the lives of our children and grandchildren.

M. Coon : Non, c'est une interprétation libérale de la réalité — une interprétation à caractère libéral. À vrai dire, c'est décevant.

À maintes reprises, nous avons dit que l'étape de l'étude en comité est problématique lorsque nous étudions des projets de loi. Après la deuxième lecture, il y a simplement une occasion de poser des questions au ministre, qui répond alors aux questions en fonction de sa connaissance du projet de loi ou des notes que ses fonctionnaires lui ont remises. Cela n'ajoute rien à la compréhension du projet de loi.

En l'occurrence, il était manifeste que le premier ministre voulait recourir au comité comme moyen d'intimidation pour imposer ses préjugés en faveur de la pension à risques partagés, sans possibilité pour quiconque ayant de l'expertise, de l'expérience ou pouvant être directement touché de faire part de son point de vue. C'est pourquoi mon caucus a soutenu à maintes reprises que le Comité de la politique économique, à l'étape de l'étude des projets de loi en comité, devrait avoir le pouvoir de convoquer des témoins. Cela a eu lieu une fois. Cela a eu lieu une fois, dans le cas de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Cela a fait une énorme différence quant à la qualité de la loi qui en a résulté.

Comme vous savez, à l'étape de l'étude en comité, des amendements peuvent être proposés, débattus et faire l'objet d'un vote. Cela a fonctionné dans le cas mentionné, car il y a eu des témoins. Si nous avions des témoins pour examiner le projet de loi en question à l'étape de l'étude en comité, nous pourrions avoir des conducteurs d'autobus scolaire, des concierges d'école et du personnel des foyers de soins qui parleraient des répercussions que les différents régimes de pension pourraient avoir sur leur vie.

Je pense à Burton Cleghorn. Burton Cleghorn était le conducteur d'autobus lorsque notre plus jeune fille a commencé à aller à l'école. Elle avait 4 ans. Je devais la soulever sur les marches, mais je savais qu'elle était entre de bonnes mains, car Burton considérait tous les enfants dans l'autobus comme ses propres petits-enfants. Je ne m'inquiétais pas du trajet. Je ne m'inquiétais pas que notre fille puisse prendre l'autobus et rentrer chez nous. Elle était entre de bonnes mains. Le conducteur était tout à fait un gentleman. Il est maintenant décédé. Voilà le genre de gens dont nous parlons, Monsieur le président. Ils effectuent leur travail, jour après jour. Ils jouent un

rôle tellement important dans la journée d'école, dans la vie de nos enfants et de nos petits-enfants.

14:35

Mr. Speaker, as the member for Kent North said to the Premier during question period, this House should have provided the mandate to the economic policy committee to call witnesses on Bill 17. Could you imagine what we might gain? Maybe that is why the Premier is not keen on that kind of thing. His own MLAs might learn something that is different from what he has been telling them because, in the committee, you might have a witness who is an actuary or pension plan expert who has been used by CUPE answering questions and speaking to the bill.

This is the thing. MLAs should be informed before they make a decision on a bill, and at the committee stage, there is the opportunity to actually be informed by people with expertise and with direct lived experience relevant to the bill and not only from the proponent of the bill, whether that is the minister or someone stepping in for the minister. In this case, the Premier wanted to take the seat that would normally be occupied by the Minister of Finance and Treasury Board so that he could continue to advocate for his favourite pension plan. Mr. Speaker, that is why we needed the committee.

Day in and day out, it pains me to hear, in this House, the Premier put words into the mouths of CUPE and the members that it represents, such as the education workers or the nursing home workers, without us hearing directly from those workers on the floor of this House, which is what would happen if we had a committee that had witnesses.

You know, I guess that this all boils down to where we are now—asking why the Premier pulled the plug on the arbitration process in the collective agreement. There would have been a panel of actuaries vying for agreement by examining the competing pension plan proposals from the Premier and CUPE. They would have rendered a binding—binding—recommendation or decision on which would be the better plan. So, it seems as though the Premier was afraid that the actuaries might—might—think that the CUPE plan, the CAAT plan, was the better plan. He decided to pull the plug and use legislation to strong-arm a pension

Monsieur le président, comme le député de Kent-Nord l'a dit au premier ministre pendant la période des questions, la Chambre aurait dû autoriser le Comité de la politique économique à convoquer des témoins quant au projet de loi 17. Peut-on imaginer comment nous pourrions en profiter? C'est peut-être pourquoi le premier ministre n'aime pas un tel genre de chose. Ses propres parlementaires pourraient apprendre quelque chose de différent de ce qu'il leur a dit, car, au comité, on pourrait avoir un témoin qui est un actuaire ou un expert en régimes de pension qui a été retenu par le SCFP pour répondre aux questions et parler du projet de loi.

Voilà le point à retenir. Les parlementaires devraient être informés avant de prendre une décision sur un projet de loi, et, à l'étape de l'étude en comité, il y a la possibilité d'être informés par des gens qui ont une expertise et une expérience de vie directe pertinente au projet de loi, plutôt que d'être informé seulement par le promoteur du projet de loi, que ce soit le ministre ou une personne agissant au nom du ministre. Dans ce cas-ci, le premier ministre voulait occuper le siège qui serait normalement occupé par le ministre des Finances et du Conseil du Trésor, afin de pouvoir continuer à défendre son régime de pension préféré. Monsieur le président, c'est pourquoi nous avons besoin du comité.

Jour après jour, je trouve désolant d'entendre, à la Chambre, le premier ministre attribuer des propos au SCFP et aux membres que celui-ci représente, comme le personnel de l'éducation ou des foyers de soins, sans que nous entendions directement ce personnel sur le parquet de la Chambre, ce qui aurait lieu si nous avions un comité disposant de témoins.

Vous savez, je suppose que tout aboutit à notre situation actuelle : demander pourquoi le premier ministre a mis fin au processus d'arbitrage prévu dans la convention collective. Il y aurait eu un groupe d'actuaires cherchant à obtenir un accord en examinant les régimes de pension distincts proposés par le premier ministre et le SCFP. Ils auraient proposé une recommandation ou une décision contraignante — qui lie — quant au meilleur régime. Il semble donc que le premier ministre craignait que les actuaires puissent — peut-être — penser que le régime du SCFP, le Régime des CAAT, était le meilleur régime. Il a décidé

plan into being for these workers and at the same time, by doing so, break their collective agreement in order to get his way. Mr. Speaker, that is not democracy. That is autocracy.

If we had a committee with witnesses, this now-famous CAAT plan . . . The only person whom we have heard talk about it in the House is the Premier. We got his perspective on it. If we had witnesses in committee who were invited to testify, we might hear others with knowledge about the CAAT plan. They could present to the members on the committee so that we would get a more independent and unbiased viewpoint on the other pension plan being proposed.

Mr. Speaker, in the decision to bring forward this legislation in this province, the implication for labour relations is that the right to free and collective bargaining is literally hanging in the balance of the vote regarding this bill. That is why it is so important that the members on the government side think about this long and hard before the vote occurs.

14:40

Mr. Speaker, this is certainly playing to the kind of typecast character that the Premier's reputation has become. It is sort of a "my way or the highway" approach. When the Premier could not get his way in the negotiations and was worried that he might not get his way in the binding arbitration process using the three actuaries, he brought in legislation to guarantee in law that he would get his way. With the Premier's majority, if his members all vote in favour, the way that he wants them to, he wins. It should not be that kind of a situation at all, Mr. Speaker. That was the whole purpose of the process that was set up through the negotiated memorandum of agreement and collective agreement that ended the last strike.

The time allocation is wholly unnecessary—wholly unnecessary, Mr. Speaker. There is all kinds of time available in January to continue and finish the work on this bill. I do not know why every time we near Christmas, the government gets itself in a knot and decides that it has to bring down the guillotine and cut

de mettre fin au processus et de recourir à une mesure législative pour imposer un régime de pension aux travailleurs et travailleuses et, ce faisant, violer leur convention collective afin d'obtenir ce qu'il veut. Monsieur le président, ce n'est pas démocratique. C'est autocratique.

Si nous avons un comité disposant de témoins, le maintenant fameux Régime des CAAT... La seule personne dont nous avons entendu en parler à la Chambre est le premier ministre. Nous avons entendu son point de vue à cet égard. Si nous avons au comité des témoins invités à témoigner, nous pourrions entendre d'autres personnes qui connaissent le Régime des CAAT. Elles pourraient présenter des exposés aux membres du comité afin que nous ayons un point de vue plus indépendant et impartial sur l'autre régime de pension proposé.

Monsieur le président, la décision de présenter une telle mesure législative dans la province a comme répercussion, pour les relations de travail, de littéralement mettre en jeu, au moyen du vote sur le projet de loi, le droit à la libre négociation collective. C'est pourquoi il est si important que les parlementaires du côté du gouvernement réfléchissent sérieusement à la question avant le vote.

Monsieur le président, cela illustre assurément le genre de personnalité maintenant liée à la réputation du premier ministre. C'est en quelque sorte une approche axée sur ma façon de faire ou rien du tout. Lorsque le premier ministre n'a pas pu obtenir ce qu'il voulait dans les négociations et qu'il craignait de ne pas obtenir ce qu'il voulait dans le processus d'arbitrage obligatoire par les trois actuaires, il a présenté une mesure législative pour garantir qu'il obtiendrait ce qu'il veut. Vu la majorité du premier ministre, si ses parlementaires votent tous pour, comme il veut qu'ils le fassent, il gagnera. Une telle de situation ne devrait pas avoir lieu du tout, Monsieur le président. C'était l'objectif du processus mis en place dans le cadre du protocole d'entente négocié et de la convention collective qui a mis fin à la dernière grève.

L'attribution de temps n'est pas du tout nécessaire — pas du tout nécessaire, Monsieur le président. Il y a amplement de temps en janvier pour poursuivre et terminer le travail sur le projet de loi. Je ne sais pas pourquoi, chaque fois que nous approchons de Noël, le gouvernement s'énerve et décide de mettre fin au

off debate—literally—with time allocation. Why? There is no reason. We could be back in January to finish this work. Maybe we could do some other work, such as holding the government accountable for other things that it is up to.

Mr. Speaker, I am obviously not supporting this time allocation motion in any way, shape, or form. I rail against it. I rail against it because in the past we have seen time allocations brought down when one government or another has brought a blizzard of bills but there was just no time to get through them. All those bills should not have been brought in, but they were. So, the government brought in time allocation to get the bills through.

Here we are talking about one bill—one bill. There were good speeches at second reading on the principle of the bill. Principles are important, Mr. Speaker. That is why we should never curtail debate when we are debating fundamental principles of democracy, free collective bargaining, and the right of unions to represent their members in developing processes to resolve disputes such as the binding arbitration process that was built into this collective agreement that this legislation will break if the Premier's members vote en masse for it. Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Mr. Hogan: Thank you, Mr. Speaker. You know, when I stand and I look at the time allocation motion and I listen to the members of the opposition, I think about what we have done during this session. I think: This is a really important bill, but the opposition wasted at least 10 hours. Well, I am sorry. Perhaps the opposition members thought that asking the minister and talking about *An Act to Repeal the Beverage Containers Act* to deposit 10¢ and get 10¢ back was a good use of their time. That was 10 hours. Then we looked at changing the names of two departments. That was also 10 hours. Apparently, changing the name of two departments was more important than talking about sustainable pensions. I do not understand, Mr. Speaker.

I have the greatest amount of respect for the member for Campbellton-Dalhousie. When I first started teaching, I never thought about a pension. The elder

débat — littéralement — en recourant à l'attribution de temps. Pourquoi? Il n'y a aucune raison. Nous pourrions revenir en janvier pour terminer le travail. Nous pourrions peut-être faire d'autre travail, comme tenir le gouvernement responsable d'autre chose qu'il fait.

Monsieur le président, de toute évidence, je n'appuie nullement la motion d'attribution de temps. Je la dénonce. Je la dénonce parce que, par le passé, nous avons vu des attributions de temps imposées lorsqu'un gouvernement ou un autre a présenté un tas de projets de loi tout en n'ayant pas le temps de les étudier. Tous ces projets de loi n'auraient pas dû être présentés, mais ils l'ont été. Le gouvernement a donc recouru à l'attribution de temps pour les faire adopter.

Nous parlons ici d'un seul projet de loi — d'un seul projet de loi. De bons discours ont été prononcés sur le principe du projet de loi, à l'étape de la deuxième lecture. Les principes sont importants, Monsieur le président. C'est pourquoi nous ne devrions jamais limiter le débat lorsque nous débattons de principes fondamentaux de la démocratie, de la libre négociation collective et du droit des syndicats de représenter leurs membres dans l'élaboration de processus de règlement des différends, comme le processus d'arbitrage obligatoire qui a été intégré à la convention collective que la mesure législative violera si les parlementaires du premier ministre votent en masse en sa faveur. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Hogan : Merci, Monsieur le président. Vous savez, lorsque je prends la parole, que je considère la motion d'attribution de temps et que j'écoute les parlementaires du côté de l'opposition, je pense à ce que nous avons accompli au cours de la session. Je pense : Le projet de loi est vraiment important, mais l'opposition a gaspillé au moins 10 heures. Eh bien, je suis désolé. Les parlementaires du côté de l'opposition ont pensé que poser des questions au ministre et parler de la *Loi abrogeant la Loi sur les récipients à boisson* quant à la consigne de 10 ¢ et du remboursement de 10 ¢ était une bonne utilisation de leur temps. Cela a pris 10 heures. Ensuite, nous avons considéré le changement de nom de deux ministères. Cela a aussi pris 10 heures. Apparemment, il était plus important de changer le nom de deux ministères que de parler de pensions viables. Je ne comprends pas, Monsieur le président.

J'ai le plus grand respect pour le député de Campbellton-Dalhousie. Lorsque j'ai commencé à enseigner, je n'ai jamais pensé à une pension. Les

teachers talked about pensions. I would get this readout from the province that said that, should I attain a certain age, I would receive X number of dollars as a pension. It did not mean anything to me.

14:45

When I started teaching, the teacher next door to me said that the average life span of a retired teacher is one year. I thought this: Holy mackerel—one year. It makes me think of my great-aunt who passed away the week before last at the age of 100. She was a teacher. Granted, her teacher pension would not have been all that much. When she was teaching, she would not have made that type of contribution to the plan.

You know, I have spoken to teachers. I served on the board of directors of the New Brunswick Teachers' Association for, gee whiz, I do not know, at least 18 years. I was president of my branch. I have spent most of my career representing teachers. I sat on the board of the New Brunswick Teachers' Association when the New Brunswick Investment Management Corporation was created. It was run by Ernie MacKinnon. It brought in the folks who worked for that corporation and who looked after New Brunswick pension plans, and they made presentations. I thought: Holy mackerel. They were long presentations. They were not all that exciting or dynamic, but I said: My money is safe with these people because I know that they are not going to do anything wild.

I have friends who worked at St. Anne-Nackawic. I have friends who worked at St. Anne-Nackawic who lost their pension plan because they made no contributions to the plans. It was 100% funded by the employer. I did not come to this Legislature to receive a pension plan. As I found out, I do not qualify because I am already drawing a pension from Vestcor.

You know, the future is important. The sustainability of a pension plan is important. When I was young, I did not understand that. When I got older, I got more informed and had the luxury of receiving a number of presentations about pension plans, actuarial validations, assumptions, and funding levels of pension plans. When I explain that to people and say the words "actuarial validation", I watch their eyes glaze over because they do not understand what that is, nor did I understand it at the time. I take it with a

enseignants plus âgés parlaient de pensions. Je recevais un bulletin de la province, disant que, si j'atteignais un certain âge, je recevrais X dollars à titre de pension. Cela ne signifiait rien pour moi.

Lorsque j'ai commencé à enseigner, l'enseignant voisin m'a dit que la durée de vie moyenne d'un enseignant après la retraite est d'un an. J'ai pensé : Mon doux, un an. Cela me fait penser à ma grand-tante qui est décédée il y a deux semaines à l'âge de 100 ans. Elle était enseignante. Certes, sa pension d'enseignante n'aurait pas été tellement élevée. Lorsqu'elle enseignait, elle n'aurait pas versé un tel genre de cotisation au régime.

Vous savez, j'ai parlé à des enseignants. J'ai siégé au conseil d'administration de la New Brunswick Teachers' Association pendant, bon sang, je ne sais pas, au moins 18 ans. J'ai été président de mon cercle. J'ai passé la plus grande partie de ma carrière à représenter les enseignants. Je siégeais au conseil de la New Brunswick Teachers' Association lorsque la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick a été établie. Celle-ci était dirigée par Ernie MacKinnon. Elle a fait venir les gens qui travaillaient pour cette société et qui s'occupaient des régimes de pension du Nouveau-Brunswick, et ils ont fait des exposés. J'ai pensé : Mon doux. Les exposés étaient longs. Ils n'étaient pas très enthousiasmants ou dynamiques, mais je me suis dit : Mon argent est en sécurité avec ces gens parce que je sais qu'ils ne feront rien qui est insensé.

J'ai des amis qui ont travaillé à St. Anne-Nackawic. J'ai des amis qui ont travaillé à St. Anne-Nackawic et qui ont perdu leur régime de pension parce qu'ils ne cotisaient pas aux régimes. Le régime était capitalisé à 100 % par l'employeur. Je ne suis pas venu à l'Assemblée législative pour recevoir une pension. Comme j'ai découvert, je ne suis pas admissible parce que je reçois déjà une pension de Vestcor.

Vous savez, l'avenir est important. La pérennité d'un régime de pension est importante. Lorsque j'étais jeune, je ne comprenais pas cela. En vieillissant, je me suis mieux informé et j'ai eu le luxe de recevoir un certain nombre d'exposés sur les régimes de pension, les évaluations et hypothèses actuarielles, ainsi que les niveaux de capitalisation des régimes de pension. Lorsque j'explique cela aux gens et que je parle d'évaluation actuarielle, je les vois prendre un air absent parce qu'ils ne comprennent pas ce que c'est, et

real grain of salt that the opposition is having a little . . .

You know, the opposition had the opportunity to talk about this bill that we are discussing with the time allocation motion and to look at it in depth. The opposition had the opportunity to go to the Committee of the Whole to bring in actuaries to talk about it. We all want the employees of the province to have sustainable pension plans that are going to last for their lives because that is what I want for mine.

Early in my career—or perhaps it was before my career started—the New Brunswick Teachers’ Pension Plan was paid out of general accounts. It was extremely underfunded. When the Teachers’ Pension Plan had to be changed, changes were made to try to have it funded. At that point in time, I think Dawson Murray was the first person who looked after the pensions. He would talk about pension plans. Mike Springer replaced him and did a fantastic job. Bob Fitzpatrick, Larry Jamieson . . . People spoke about the plans. We had experts come in and talk about having funded, fully funded, or overfunded plans and what those meant.

14:50

I remember the age-service index when I started teaching, and I remember the day that Mike Springer came and said that our pension plan was overfunded and that we had to make a choice. We could take a pension-contribution holiday, which happened to pension plans in the 70s, or we could increase the benefits for the members to draw down on the pension overfunding. The assumption is . . . For the validation that an actuary makes, there are a lot of figures and facts that go into that. I know that some members on the other side know what that is, and I know that there are a whole bunch of them who do not.

What is the average age of a retiree? How long are they going to live? When you look at that, you see how much money is going to be needed in that pension plan to sustain it for that retiree. What are the predicted interest rates? What is the cost of living going to be? What are the contribution rates? Will that sustain the pension plan? Because we want a sustainable plan.

je ne le comprenais moi non plus à l’époque. Je prends cela avec un gros grain de sel lorsque l’opposition a un peu...

Vous savez, l’opposition avait la possibilité de parler du projet de loi dont nous discutons quant à la motion d’attribution de temps et de l’examiner en profondeur. L’opposition avait la possibilité de siéger en Comité plénier afin de faire venir des actuaires pour parler de la question. Nous voulons tous que les employés de la province aient des régimes de pension viables qui dureront toute leur vie, car c’est ce que je veux pour le mien.

Au début de ma carrière — ou peut-être avant le début de ma carrière —, le Régime de retraite des enseignants du Nouveau-Brunswick était financé à même les comptes généraux. Il était extrêmement sous-capitalisé. Lorsque le Régime de retraite des enseignants a dû être modifié, des changements ont été apportés pour essayer de le capitaliser. À ce moment-là, je pense que Dawson Murray a été la première personne à s’occuper des pensions. Il parlait des régimes de pension. Mike Springer l’a remplacé et a fait un travail fantastique. Bob Fitzpatrick, Larry Jamieson... Les gens parlaient des régimes. Nous avons fait venir des experts pour nous parler de régimes capitalisés, entièrement capitalisés ou surcapitalisés et de ce que cela signifiait.

Je me souviens de l’indice âge-service lorsque j’ai commencé à enseigner, et je me souviens du jour où Mike Springer est venu et a dit que notre régime de pension était surcapitalisé et que nous devons faire un choix. Nous pouvions avoir une suspension des cotisations, ce qui est arrivé aux régimes de pension dans les années 70, ou nous pouvions augmenter les prestations aux membres afin de réduire la surcapitalisation du régime. L’hypothèse est... L’évaluation faite par un actuaire porte sur beaucoup de chiffres et de faits. Je sais que des parlementaires d’en face savent de quoi il s’agit et que beaucoup d’eux ne le savent pas.

Quel est l’âge moyen d’un retraité? Quelle est sa durée de vie? Lorsqu’on considère cela, on constate combien d’argent sera nécessaire pour que le régime de retraite soit viable pour le retraité. Quels sont les taux d’intérêt prévus? Quel sera le coût de la vie? Quels seront les taux de cotisation? Le régime de pension sera-t-il viable? Parce que nous voulons un régime viable.

I was on a negotiating team for the town of Woodstock when I was on the town council. We looked at the pension plan, which was extremely underfunded, and we looked at the available options to make it fully funded. Well, the employees did not want to pay any more money, which was fine, but to fund a pension plan, unless there is some benevolent force that inserts millions of dollars, you need to either reduce your benefits, hope your employees do not live as long, or increase the money that you put into it. You could change the retirement age. To fully fund a pension plan, there are a whole bunch of factors that you have to look at.

Now, years ago, I marched in favour of a defined benefit pension plan, and I find out that, no, that is not what we got—we got a hybrid. Maybe I was sleeping when I was told that we received a defined benefit pension plan and were successful in maintaining that, but I do not think that I was. To this day, it bothers me that some of those details were left out. Then I looked into what happened with my plan. When I first started teaching, I could retire at an age-service index of 90 years, I believe. The age-service index is my age plus my years of pensionable service. Or if I had 20 years of service, I could retire at 60, and at 2% per year over 20 years, 40% of my best five years at that time would make up my pension.

In trying to create a fully funded plan . . . At different times, my plan was underfunded, overfunded, and funded. There have been a lot of changes. When I first started teaching, COLA, which is the amount that our pension could increase based on inflation per year, was 6%. Now, we had just gone through the 80s and the high interest rates, so the interest rates had gone down, and people thought that we were not going to see that inflationary pressure again. As we know now, we did see 8%. Now, I think that the inflation for last month was 3.1%.

14:55

When our plan was underfunded, we said: Okay, we will take the 6% and we will make it 4.5%. That will be the maximum that you can receive as a cost-of-

J'ai fait partie d'une équipe de négociation pour la ville de Woodstock lorsque je siégeais au conseil municipal. Nous avons examiné le régime de pension, qui était extrêmement sous-capitalisé, et nous avons examiné les options possibles pour le rendre entièrement capitalisé. Eh bien, les employés ne voulaient pas payer plus d'argent, ce qui se comprend, mais, pour capitaliser un régime de pension, faute d'une force bienveillante qui injecte des millions de dollars, on doit réduire les prestations, espérer que les employés ne vivront pas aussi longtemps ou augmenter l'argent qui y est versé. On peut modifier l'âge de retraite. Pour entièrement capitaliser un régime de pension, il faut tenir compte d'un tas de facteurs.

Il y a des années, j'ai participé à une marche en faveur d'un régime de pension de prestations déterminées, et j'ai découvert que, non, ce n'est pas ce que nous avons obtenu — nous avons un hybride. Je n'étais peut-être pas tout à fait éveillé lorsqu'on m'a dit que nous avions obtenu un régime de pension de prestations déterminées et que nous avions réussi à le maintenir, mais je ne pense pas que c'était le cas. À ce jour, cela me dérange que de tels détails aient été omis. Ensuite, j'ai examiné ce qui s'est passé quant à mon régime. Lorsque j'ai commencé à enseigner, je pouvais prendre ma retraite avec un indice d'âge-service de 90 ans, je crois. L'indice âge-service correspond à mon âge plus mes années de service ouvrant droit à pension. Ou si j'avais 20 années de service, je pourrais prendre ma retraite à 60 ans, et, à 2 % par année sur 20 ans, 40 % de mes cinq meilleures années à ce moment-là constitueraient ma pension.

En essayant de créer un régime entièrement capitalisé... À divers moments, mon régime était sous-capitalisé, surcapitalisé et capitalisé. Il y a eu beaucoup de changements. Lorsque j'ai commencé à enseigner, l'IVC, c'est-à-dire l'augmentation de notre pension en fonction de l'inflation annuelle, se chiffrait à 6 %. Or, nous venions de traverser les années 80 et d'avoir connu des taux d'intérêt élevés, puis les taux d'intérêt avaient baissé, de sorte que les gens pensaient que nous ne subirions pas de nouveau une telle pression inflationniste. Comme nous le savons maintenant, nous avons vu 8 %. Maintenant, je pense que l'inflation se chiffrait à 3,1 % le mois dernier.

Lorsque notre régime était sous-capitalisé, nous avons dit : Entendu, nous utiliserons 4,5 % plutôt que 6 %. Ce sera le maximum qu'on pourra recevoir à titre

living increase on your pension plan. Then, in the last round of our pension plan, we agreed that we would receive 80% of the 4.5% for the cost of living. We are talking about a lot of math there, and you have to follow it closely to figure it out.

This particular year, I just happened to see what the shared risk benefit was for the cost-of-living increase, and I compared it to what I received in the teacher pension plan. It was double or more. Some 10 years ago, this was unproven. Some 10 years ago, it was an unknown quantity in New Brunswick. Today, I would look at this differently. I would look at this wondering: Am I going to be better or worse off as I get older? When I look at the cost-of-living increase and it is double or more than what I received, I say: Well, gee whiz. I wish I had known that at the time because that makes a huge difference.

We want to see people have money as they grow older. We want to see that people are able to enjoy the fruits of their labour. We know that most New Brunswickers do not have a pension plan. I know how fortunate I am to receive the government of New Brunswick teacher's pension, and I continue to receive that today. Could I survive on that? I am not sure, Mr. Speaker. I currently have no intention of retiring. I have two different jobs lined up after this one, and there are some people that would say: That is good because I am not voting for you anyway. Fine.

But I believe that the right thing to do is not always the easy thing to do. I can listen to the opposition members drone on. Now, I can listen to the Leader of the Official Opposition and the leader of the next opposition, when they are getting ready to do it, talk about how we do not want to debate real things when they spent 20 hours talking about nothing. I have a real problem with that, Mr. Speaker. I think that it is important to fix the pension plant to ensure that employees have one.

Mr. Speaker: Thank you.

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. To quote the Minister of Education: Holy mackerel, what a

d'augmentation du coût de la vie pour le régime de pension. Ensuite, au cours de la dernière ronde de notre régime de pension, nous avons convenu de recevoir 80 % du 4,5 % pour le coût de la vie. Nous parlons de beaucoup de calculs en l'occurrence, et il faut suivre la situation de près pour comprendre.

Cette année, j'ai vu par hasard à quoi correspond l'augmentation du coût de la vie pour les prestations d'un régime à risques partagés, et je l'ai comparée à ce que j'ai reçu en vertu du régime de retraite des enseignants. Elle était le double ou plus. Il y a environ 10 ans, cela n'avait pas fait ses preuves. Il y a environ 10 ans, le taux était une quantité inconnue au Nouveau-Brunswick. Aujourd'hui, je considérerais les choses différemment. Je considérerais la situation en me demandant : Serai-je dans une meilleure ou une pire situation alors que je vieillis? Lorsque je considère l'augmentation du coût de la vie et qu'elle est le double ou plus par rapport à ce que j'ai reçu, je me dis : Eh bien, bon sang, j'aurais aimé avoir su cela à l'époque, car cela fait une énorme différence.

Nous voulons que les gens aient de l'argent à mesure qu'ils vieillissent. Nous voulons que les gens puissent profiter des fruits de leur travail. Nous savons que la plupart des gens du Nouveau-Brunswick n'ont pas un régime de pension. Je sais à quel point j'ai de la chance de recevoir la pension des enseignants du gouvernement du Nouveau-Brunswick, et je continue de la recevoir aujourd'hui. Est-elle suffisante pour subvenir à mes besoins? Je ne suis pas sûr, Monsieur le président. À l'heure actuelle, je n'ai aucune intention de prendre ma retraite. J'ai deux emplois distincts en vue après celui-ci, et des gens diront : Tant mieux, car je ne voterai pas pour toi de toute façon. Entendu.

Toutefois, je crois que la bonne chose à faire n'est pas toujours facile à faire. Je peux écouter les parlementaires de l'opposition continuer à radoter. Maintenant, je peux écouter la chef de l'opposition officielle et le chef de la prochaine opposition, lorsqu'ils seront prêts à le faire, parler du fait que nous ne voulons pas débattre de sujets sérieux alors que les gens d'en face ont passé 20 heures à ne parler de rien. Cela me pose un réel problème, Monsieur le président. Je pense qu'il est important de régler le régime de pension pour s'assurer que les employés en ont un.

Le président : Merci.

M. M. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Mon doux — selon l'expression du ministre de

sombre day for democracy in New Brunswick. What a sombre day for workers' rights in New Brunswick. What a sombre day for New Brunswickers. Those are the three points that I will be talking about today, and I will start with talking about how this is a sombre day for democracy in this province.

Mr. Speaker, we are all elected to this House to represent anywhere between 10 000 and 13 000 constituents, people who vote to have us here as their voice. I represent just about 12 000 New Brunswickers. To hear these government members say that my words are a waste of time, are just part of filibustering tactics, and do not matter when I am duly elected to represent 12 000 New Brunswickers in this House is shameful.

Mr. Speaker, we have heard the Minister of Education share how we wasted time in committee discussing the *Beverage Containers Act*, but if you only listened to the procedures of that committee meeting, you would have heard that every question that was posed to the minister took 20 to 30 minutes to answer. Yet we were wasting time? That is not fully factual, Mr. Speaker.

At the end of the day, it is a sad day for democracy because, time and time again, we hear this government say that the words spoken by opposition members are a waste of time. That is shameful, Mr. Speaker.

15:00

It is interesting because I hear some members chirping on the other side. The member in question stood outside to defend the unions' rights three or four years ago when he was the leader of his own party. The member proudly stood by their side. Yet now he is in government. Now maybe he will be wanting another job, so he is just going to toe the line.

Mr. Speaker, we hear this government repeat time after time that the opposition—us—refused to send this bill to committee. As a matter of fact, on Wednesday of last week, we had a standing vote in this House to send this bill to the law amendments committee. I went and double-checked the results. It

l'Éducation —, quel sombre jour pour la démocratie au Nouveau-Brunswick. Quel sombre jour pour les droits des travailleurs au Nouveau-Brunswick. Quel sombre jour pour les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà les trois points dont je vais parler aujourd'hui, et je vais commencer par parler du fait que c'est un sombre jour pour la démocratie dans la province.

Monsieur le président, nous sommes tous élus à la Chambre pour représenter entre 10 000 et 13 000 personnes de notre circonscription, des gens qui votent pour que nous soyons leur voix ici. Je représente près de 12 000 personnes du Nouveau-Brunswick. Il est honteux d'entendre les parlementaires du côté du gouvernement dire que mes propos sont une perte de temps, ne font que partie de tactiques d'obstruction et n'ont pas d'importance, alors que je suis dûment élu pour représenter à la Chambre 12 000 personnes du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, nous avons entendu le ministre de l'Éducation dire que nous avons gaspillé du temps en comité à discuter de la *Loi sur les récipients à boisson*, mais, si on a écouté les délibérations à la réunion du comité, on a constaté qu'il fallait de 20 à 30 minutes au ministre pour répondre à chaque question. Néanmoins, c'est nous qui gaspillions du temps? Cela ne correspond pas tout à fait aux faits, Monsieur le président.

En fin de compte, c'est un triste jour pour la démocratie parce que nous entendons sans cesse le gouvernement dire que les propos des parlementaires du côté de l'opposition sont un gaspillage de temps. C'est honteux, Monsieur le président.

Cela est intéressant, car j'entends des parlementaires jacasser de l'autre côté. Le député en question était présent à l'extérieur pour défendre les droits des syndicats il y a trois ou quatre ans, lorsqu'il était le chef de son propre parti. Le député était fièrement aux côtés des syndicats. Toutefois, il fait maintenant partie du gouvernement. Comme il pourrait maintenant vouloir un autre emploi, il se contente de suivre la ligne du parti.

Monsieur le président, nous entendons le gouvernement actuel répéter sans cesse que l'opposition — nous — a refusé de renvoyer en comité le projet de loi en question. En fait, mercredi dernier, nous avons eu à la Chambre un vote par assis et debout pour renvoyer ce projet de loi au Comité de

was not the opposition who voted against sending this bill to the law amendments committee. It was every member on the other side who stood against workers' rights.

We hear the government say that by going to committee—their committee—we would have been able to hear from actuaries and experts. As a matter of fact, Mr. Speaker, in that committee, we would have been hearing the Premier repeat the same talking points and the same attacks against unions. That differs from what we are hearing from union members across the province. By sending this bill to law amendments, we would have been able to hear from all sides involved with the process. We would have heard the facts and not just the Premier's talking points.

I understand that facts hurt, and I understand that the government was in full defense mode this weekend. The government members were sending emails to their constituents, saying that opposition members do not want to send this bill to committee. But those are not the facts. The government members voted against sending this bill to law amendments. On this side of the House, we all proudly stood to send this bill to law amendments.

Mr. Speaker, this is also a sad day for democracy in this province because from the day that we returned to this House in mid-October, this government was clearly not prepared to govern. It had this election strategy that the polls did not align with, so it decided to back down. We have seen a record low number of bills introduced. We have seen bills introduced that were pulled back because no consultation had happened. When the group representing the workers in that industry decided to speak out, the government backed down. We can clearly see that the government members were not ready to do the work and that they have not been doing the work. There were 16 bills with 1 withdrawn.

The other problem that we have with this is that the government waited until the last second possible to introduce this bill. There were five days of sitting in the Legislative Assembly left at the time. The government decided on a Wednesday to introduce a

modification des lois. J'ai revérifié le compte. Ce n'est pas l'opposition qui a voté contre le renvoi du projet de loi au Comité de modification des lois. Ce sont tous les parlementaires de l'autre côté qui se sont opposés aux droits des travailleurs.

Nous entendons le gouvernement dire que, en siégeant en comité — son comité —, nous aurions pu entendre des actuaires et des experts. En fait, Monsieur le président, à ce comité, nous aurions entendu le premier ministre répéter les mêmes arguments et les mêmes attaques contre les syndicats. Cela diffère de ce que nous entendons de la part des syndiqués dans toute la province. En renvoyant le projet de loi au Comité de modification des lois, nous aurions pu entendre toutes les parties concernées dans le processus. Nous aurions entendu les faits, non seulement les arguments du premier ministre.

Je comprends que les faits, ça fait mal, et je comprends que le gouvernement était tout à fait à la défensive en fin de semaine. Les parlementaires du côté du gouvernement envoyaient des courriels aux gens de leur circonscription, disant que les parlementaires du côté de l'opposition ne veulent pas renvoyer le projet de loi en comité. Or, ce ne sont pas les faits. Ce sont les parlementaires du côté du gouvernement qui ont voté contre le renvoi du projet de loi au Comité de modification des lois. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons tous fièrement voté pour le renvoi du projet de loi au Comité de modification des lois.

Monsieur le président, c'est aussi un triste jour pour la démocratie dans la province, car, depuis le jour où nous sommes revenus à la Chambre à la mi-octobre, il est clair que le gouvernement actuel n'était pas prêt à gouverner. Il avait une stratégie électorale avec laquelle les sondages ne concordaient pas ; il a alors décidé de faire marche arrière. Nous avons vu le dépôt d'un nombre record de projets de loi. Nous avons vu le dépôt de projets de loi qui ont été retirés, faute de consultations. Lorsque le groupe représentant les travailleurs dans l'industrie en question a décidé de se prononcer, le gouvernement a fait marche arrière. Nous voyons nettement que les parlementaires du côté du gouvernement n'étaient pas prêts à faire le travail et qu'ils ne l'ont pas fait. Il y a eu 16 projets de loi, dont 1 a été retiré.

L'autre problème que nous avons quant à la question, c'est que le gouvernement a attendu au dernier moment possible pour déposer le projet de loi. Il restait cinq jours de séance de l'Assemblée législative à ce moment-là. Le gouvernement a décidé mercredi de

bill that was going against workers' rights. If the government members were serious about this process, this bill would have been tabled far in advance, but they knew that union members were going to turn against them and voice their concern—rightfully so—that this bill went against their rights.

Mr. Speaker, we heard from the government that this is not the first time that a closure motion has been brought forward in this House. But never have so few hours been allocated to debate—only 10 hours. To make things even worse, on Friday, the government members decided that they wanted a long weekend. They adjourned the House at 11:30 a.m. when we could have been here debating this important bill.

15:05

We have been hearing from the government members that all we have been doing is filibustering. Once again, on the bill itself, we had two people on this side speak. On the first amendment that was presented, we had four people speak. On the second amendment, we had three people speak. On the third and final amendment, we had four people speak. Mr. Speaker, it is not filibustering when fewer than four people on this side of the House speak on all the amendments. That is not filibustering. We are sharing the concerns of our constituents because they care and because they are worried.

Mr. Speaker, my second point is that today is a sombre day for workers' rights in this province. It is enshrined in the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* that workers have the right to fair collective bargaining. We have heard time and time again from this government and from this Premier that this is not part of the collective agreement. Once again, it is part of the document signed by the Minister of Finance and by the then Minister of Education in the collective agreement, so, yes, it is part of it.

For this government to go after workers' rights is extremely shameful. It is disheartening to see a government that works in such a way, but it is not

déposer un projet de loi qui allait à l'encontre des droits des travailleurs. Si les parlementaires du côté du gouvernement avaient pris le processus au sérieux, ce projet de loi aurait été déposé longtemps à l'avance, mais ils savaient que les syndiqués se retourneraient contre eux et exprimeraient leur préoccupation — à juste titre — selon laquelle ce projet de loi allait à l'encontre de leurs droits.

Monsieur le président, le gouvernement nous a dit que ce n'est pas la première fois qu'une motion de clôture est présentée à la Chambre. Or, si peu d'heures n'ont jamais été affectées au débat — seulement 10 heures. Pire encore, les parlementaires du côté du gouvernement ont décidé vendredi qu'ils voulaient une longue fin de semaine. Ils ont ajourné la Chambre à 11 h 30, alors que nous aurions pu être ici pour débattre l'important projet de loi.

Nous avons entendu les parlementaires du côté du gouvernement dire que nous ne faisons que recourir à l'obstruction. Là encore, quant au projet de loi même, nous avons eu de ce côté-ci deux personnes qui ont pris la parole. Quant au premier amendement présenté, nous avons eu quatre personnes qui ont pris la parole. Quant au deuxième amendement, nous avons eu trois personnes qui ont pris la parole. Quant au troisième et dernier amendement, nous avons eu quatre personnes qui ont pris la parole. Monsieur le président, ce n'est pas de l'obstruction lorsque moins de quatre personnes de ce côté-ci de la Chambre prennent la parole au sujet de tous les amendements. Ce n'est pas de l'obstruction. Nous faisons part des préoccupations des gens de nos circonscriptions parce qu'ils se soucient de la question et qu'ils sont inquiets.

Monsieur le président, mon deuxième point est qu'aujourd'hui est un jour sombre pour les droits des travailleurs dans la province. Il est inscrit dans la *Charte canadienne des droits et libertés* que les travailleurs ont droit à une négociation collective équitable. Nous avons sans cesse entendu le gouvernement et le premier ministre dire que la question ne fait pas partie de la convention collective. Là encore, elle fait partie du document signé par le ministre des Finances et par la ministre de l'Éducation à l'époque dans la convention collective, de sorte que, oui, cela en fait partie.

Il est extrêmement honteux que le gouvernement actuel s'en prenne aux droits des travailleurs. Il est décourageant de voir un gouvernement qui fonctionne

surprising because we have seen it time and time and time and time again with this government. If anyone does not have the same values and the same vision as that one man on the other side, he goes against them. He did it with Francophones, he did it with the Indigenous communities, he did it with LGBTQ community members, and now he is doing it with the unions. He has done it with his own people, Mr. Speaker.

That is not what leadership is all about. That is not what leadership is all about. All this Premier has been doing is dividing to conquer. We are not playing a game of Risk here. We are governing to better the province, and this Premier cannot seem to get a hold on the importance of building a stronger New Brunswick by working together.

A couple of months ago, we saw a clear example of that when the Premier went outside to meet a group of protesters, a group that was gathering on the front lawn of the Legislature. I remember how sad I was on that specific day because there was the Premier meeting with one group that was yelling hate comments to another group on the other side of the street. On that day, if I remember correctly, the Premier said that it is important for him to go and meet groups. Yet, we have seen union members outside over the past few days . . .

Point of Order

Hon. G. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. Unless I misheard, it seemed quite clear to me, because the member from Restigouche is being rather loud—if you do not have a good argument, then make it a loud argument—that he accused the Premier of expressing hate comments on the lawn of the Legislature. That is against the rules of the House, and he needs to retract that.

Mr. G. Arseneault: Mr. Speaker, that point of order is out of order. Basically, if the member had been listening attentively, as I was, the member said that the Premier was attending with a group. The group was commenting with hate speech toward the group across the street. That is what he said. It was not the Premier. I would not expect the Premier to yell hate speech to anyone.

d'une telle façon, mais ce n'est pas surprenant, car nous avons vu le gouvernement actuel le faire à maintes reprises. Si des gens n'ont pas les mêmes valeurs et la même vision que l'homme en question de l'autre côté, il les attaque. Il l'a fait dans le cas de francophones, il l'a fait dans le cas des communautés autochtones, il l'a fait dans le cas des membres de la communauté LGBTQ, et il le fait maintenant dans le cas des syndicats. Il l'a fait dans le cas de ses propres collègues, Monsieur le président.

Cela ne constitue pas de la direction. Cela ne constitue pas de la direction. Le premier ministre actuel ne fait que diviser pour régner. Nous ne jouons pas ici au jeu Risk. Nous gouvernons afin d'améliorer la province, et le premier ministre actuel ne semble pas saisir l'importance de bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort en travaillant ensemble.

Il y a quelques mois, nous avons vu un exemple manifeste lorsque le premier ministre est allé à l'extérieur pour rencontrer un groupe de manifestants, un groupe réuni sur le gazon devant l'Assemblée législative. Je me souviens à quel point j'ai été triste ce jour-là, car le premier ministre a rencontré un groupe qui criait des commentaires haineux à un autre groupe de l'autre côté de la rue. Ce jour-là, si je me souviens bien, le premier ministre a dit qu'il était important pour lui d'aller rencontrer des groupes. Pourtant, ces derniers jours, nous avons vu des syndiqués à l'extérieur...

Rappel au Règlement

L'hon. G. Savoie : Merci, Monsieur le président. À moins que j'aie mal entendu, il m'a semblé assez clair, puisque le député de Restigouche parle plutôt fort — si on n'a pas un bon argument, il faut parler fort —, qu'il a accusé le premier ministre d'avoir exprimé des commentaires haineux sur le gazon de l'Assemblée législative. Cela va à l'encontre des règles de la Chambre, et le député doit rétracter ses propos.

M. G. Arseneault : Monsieur le président, le rappel au Règlement est irrecevable. Essentiellement, si le député en face avait écouté attentivement, comme moi, le député en question a dit que le premier ministre était là avec un groupe. C'est le groupe qui a lancé des commentaires haineux en direction du groupe de l'autre côté de la rue. Voilà ce que le député a dit. Ce n'est pas le premier ministre qui a fait les commentaires. Je ne m'attendrais pas à ce que le

premier ministre crie des commentaires haineux en direction de qui que ce soit.

15:10

Mr. Speaker: Members, I do remember hearing those words spoken, but I am not sure exactly in what context, so I will look at the text. Member, continue.

Debate on Motion 38

Mr. M. LeBlanc: Perfect. Mr. Speaker, thank you, and to set the record straight, I never said that the Premier had said anything outside. It was the group that was present.

I guess that the point that I am trying to make here is that, over the past week, the Premier had the chance to go outside to meet with some of the union members. However, instead of having the will to discuss in good faith and go outside to meet those leaders and workers, he decided to avoid them. That is what is sad in this situation.

Mr. Speaker, as I finish my comments, clearly, this closure motion is unfortunate. It goes against what this House stands for. From the government side, we have been hearing these comments that all that the opposition seems to be doing here is wasting time. All the while, this government introduced 12 bills within the first four weeks of the Legislature, introduced 15 within the first five weeks, and waited until the last week to table this important piece of legislation that impacts all New Brunswickers.

This bill primarily impacts the people in our system who work with the most vulnerable, right before Christmas. It impacts school bus drivers, custodians, and nursing home workers. These are the people who are there to care and support those who need it the most in our society.

To bring closure in on such a bill, when all Premier had to do was go back to the table and negotiate . . . This tables closure on a bill, when, for example, Bill 16 is only going to be discussed in committee in

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, je me souviens d'avoir entendu les propos, mais je ne sais pas exactement dans quel contexte, de sorte que j'examinerai la transcription. Poursuivez, Monsieur le député.

Débat sur la motion 38

M. M. LeBlanc : Parfait. Merci, Monsieur le président, et, pour mettre les choses au clair, je n'ai jamais dit que le premier ministre avait dit quoi que ce soit à l'extérieur. C'était le groupe présent qui l'a fait.

Je suppose que le point que j'essaie de faire valoir est que, au cours de la dernière semaine, le premier ministre a eu l'occasion d'aller à l'extérieur pour rencontrer des syndiqués. Toutefois, au lieu de vouloir discuter de bonne foi et d'aller à l'extérieur pour rencontrer les dirigeants et les travailleurs en question, il a décidé de les éviter. Voilà ce qui est triste quant à la situation.

Monsieur le président, je vais conclure mes observations en disant qu'il est clair que la motion de clôture est malheureuse. Elle va à l'encontre de la raison d'être de la Chambre. Du côté du gouvernement, nous entendons des commentaires selon lesquels l'opposition ne semble que gaspiller du temps ici. Entre-temps, le gouvernement actuel a déposé 12 projets de loi au cours des quatre premières semaines à l'Assemblée législative, en a déposé 15 au cours des cinq premières semaines et a attendu jusqu'à la dernière semaine pour déposer l'important projet de loi en question, qui touche tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Le projet de loi touche surtout les gens qui, dans notre système, travaillent avec les plus vulnérables, juste avant Noël. Il a des répercussions sur les conducteurs d'autobus scolaire, les concierges et les travailleurs dans les foyers de soins. Ce sont les gens qui sont là pour prendre soin des personnes qui en ont le plus besoin dans notre société et les soutenir.

Imposer une clôture visant un tel projet de loi, alors qu'il suffisait que le premier ministre retourne à la table et négocie... Il y a une clôture visant un projet de loi, alors que, par exemple, le projet de loi 16 ne sera

January and February. Why could we not have done the same thing here? Why could we not send this bill to the law amendments committee and get to a conclusion? We could have the arguments from all sides, not only the argument from one man who wants to control everything and deny the rights of anyone who does not align with his views. That is shameful, Mr. Speaker.

So, I will be voting against this motion. I will be voting against Bill 17 because it goes against the rights of our workers in our province, and it is a shame that this government will stand and support that Premier. Thank you, Mr. Speaker.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Encore une fois, c'est une honte d'avoir à me lever pour débattre une telle motion, mais, bon, nous n'allons pas passer notre tour pour ce qui est d'argumenter contre celle-ci. C'est une motion de bâillon qui, dans le fond, limite le débat. Elle mettra fin au débat sur un projet de loi qui ne devrait même pas exister. C'est un projet de loi qui ne devrait pas être nécessaire. Si le gouvernement et le premier ministre avaient fait leur travail afin de négocier de bonne foi — ils ont démontré leur incapacité en la matière, Monsieur le président —, ils auraient pu trouver une solution. Le syndicat a offert une solution, Monsieur le président. Donc, il reste à négocier.

Lorsque le gouvernement s'est aperçu que la situation ne faisait pas son affaire, il a utilisé son pouvoir contre le syndicat. Il est venu ici, à la Chambre, pour adopter un projet de loi pour changer les règles du jeu en plein milieu de cette négociation.

Mr. Speaker, last week I talked about step five of the government's plan. I later introduced a step six. However, we are back to step five because, as I had predicted, when all else has failed, this government is now bringing in a closure motion. After having shut down the debate, even though there was still time to be working on this bill, this government decided to send its MLAs home early for the weekend because they did not want to work. There was still an amendment on the floor, an extremely important amendment. This was an amendment to push back the vote on this bill to six months from now. The intention behind that amendment was that the government and the Premier could go back to the negotiation table, do their jobs, and find a solution that comes from fair negotiation, without the power dynamic of a government being

discuté en comité qu'en janvier et février. Pourquoi ne pourrions-nous pas faire la même chose ici? Pourquoi ne pourrions-nous pas renvoyer le projet de loi en question au Comité de modification des lois et arriver à une conclusion? Nous pourrions entendre les arguments de toutes les parties, non seulement l'argument de l'homme qui veut tout contrôler et nier les droits de quiconque ne partage pas ses opinions. C'est honteux, Monsieur le président.

Par conséquent, je voterai contre la motion. Je voterai contre le projet de loi 17, car il va à l'encontre des droits de nos travailleurs dans notre province, et il est honteux que le gouvernement actuel appuie un pareil premier ministre. Merci, Monsieur le président.

Mr. K. Arseneau : Thank you, Mr. Speaker. Once again, it is unfortunate to have to rise and debate such a motion, but, hey, we are not going to pass up an opportunity to argue against it. This is a gag motion that basically limits debate. It will force an end to debate on a bill that should not even exist. It is a bill that should not be needed. If the government and the Premier had done their job and negotiated in good faith—they have demonstrated their inability to do so, Mr. Speaker—they could have found a solution. The union has offered one, Mr. Speaker. So, there is still time to negotiate.

When the government realized that the situation was not to its liking, it used its power against the union. It came here, to the House, to pass a bill to change the rules of the game in the middle of negotiations.

Monsieur le président, la semaine dernière, j'ai parlé de la cinquième étape du plan du gouvernement. Plus tard, j'ai présenté une sixième étape. Toutefois, nous en sommes à la cinquième étape, car, comme je l'avais prédit, puisque tout le reste a échoué, le gouvernement actuel présente maintenant une motion de clôture. Après avoir mis fin au débat, même s'il restait encore du temps pour travailler au projet de loi, le gouvernement actuel a décidé de renvoyer ses parlementaires chez eux tôt pour la fin de semaine parce qu'ils ne voulaient pas travailler. Il y avait encore un amendement à l'étude, un amendement extrêmement important. Il s'agissait d'un amendement visant à reporter de six mois le vote sur le projet de loi. L'objet de cet amendement était de permettre au gouvernement et au premier ministre de retourner à la table de négociation, de faire leur travail et de trouver

able to change laws as it sees fit in order to gain the bigger side of an argument.

15:15

This decision has been made for a long time. I sincerely believe that when the Premier accepted having the MOU on the pensions, he had probably already masterminded this plan in his thoughts. It was a disingenuous signing, which I find really shameful for the rest of the people who had to sign that MOU with . . . Well, I guess the Premier probably did not even sign it. He probably sent his Minister of Finance to sign it instead, Mr. Speaker.

(**Ms. Anderson-Mason** took the chair as Deputy Speaker.)

This amendment would have pushed the vote back by six months.

Donc, repousser le vote de six mois pour que les parties dont on parle ici, soit le gouvernement et le syndicat, puissent retourner négocier à la table des négociations et non ici, à la Chambre. Mais bon, on savait que ce n'était pas cela que voulait le gouvernement. Donc, on avait déjà proposé, comme mon collègue l'a souligné, un amendement qui avait été déposé à la Chambre mercredi dernier pour faire un renvoi en comité. Ce gouvernement a voté contre la proposition d'aller en comité. C'était mercredi dernier. Maintenant, le gouvernement tente de changer le discours en disant que c'est l'opposition qui ne veut pas voir le dossier renvoyé en comité. Ce matin encore, Madame la vice-présidente, je me suis levé pendant la période de questions.

I asked the Premier: Sure, let's go to committee, but will we be able to bring witnesses to the table because we want to hear both sides? The Premier did not even have the decency to get up and answer the questions, Madam Deputy Speaker. He did not even have it in him to get up and answer those questions asking for witnesses and asking to have the whole story and not just his version of this story. This makes me think that this whole thing about wanting to go to committee was just smoke and mirrors from the Premier. We all know that the Premier does not listen anyway. I think that his Cabinet ministers know. I think that the people on that side know.

une solution résultant d'une négociation équitable, sans que la dynamique de pouvoir d'un gouvernement ne soit en mesure de modifier les lois comme bon lui semble pour imposer son point de vue.

Une telle décision a été prise il y a longtemps. Je crois sincèrement que, lorsque le premier ministre a accepté d'avoir le protocole d'entente sur les pensions, il avait probablement déjà conçu un tel plan dans son esprit. C'était une signature malhonnête, ce que je trouve vraiment honteux pour le reste des gens qui ont dû signer le protocole d'entente avec... Eh bien, je suppose que le premier ministre ne l'a probablement même pas signé. Il a probablement envoyé son ministre des Finances le signer, Monsieur le président.

(**M^{me} Anderson-Mason** prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

L'amendement aurait reporté de six mois le vote.

So, postponing the vote for six months so that the parties in question—the government and the union—can get back to the bargaining table instead of negotiating here in the House. We knew that this was not what the government wanted, though. As my colleague pointed out, we had already proposed an amendment in the House on Wednesday to refer the matter to committee. The government voted against that proposal. That was last Wednesday. Now the government is trying to shift the debate by claiming that it is the opposition that does not want to see the matter referred to committee. I rose during question period just this morning, Madam Deputy Speaker.

J'ai demandé au premier ministre : Bien sûr, allons en comité, mais pourrions-nous faire venir des témoins à la table parce que nous voulons entendre les deux côtés? Madame la vice-présidente, le premier ministre n'a même pas eu la décence de se lever et de répondre aux questions. Il n'a même pas eu le courage de se lever et de répondre aux questions demandant de faire venir des témoins et de prendre connaissance de l'ensemble de la situation plutôt que de seulement sa version de la situation. Cela me fait penser que toute l'idée d'aller en comité n'était que de la poudre aux yeux de la part du premier ministre. Nous savons tous que le premier ministre n'écoute pas de toute façon. Je

We have one letter, and I have talked about it a few times. It is the letter from the member from Saint John.

(Interjections.)

Mr. K. Arseneau: The member for Saint John Lancaster. Thank you very much.

You do not listen to your Ministers; rather you latch on to individuals, separate and apart from your cabinet to council you.

This, Madam Deputy Speaker, is what is happening. The Premier is not listening. He is not listening to what is being said in this House. He is not listening to what was said at that bargaining table. The Premier has latched on to this old idea of having, at any price, a shared risk pension plan and is not willing to talk about anything else.

We see the Premier on social media. I find it hilarious because we see him pushing a lot of the federal Conservative stuff. The federal Conservatives just forced Parliament to sit overnight for 150 different amendments, pushing back votes. Then we see the Premier boasting about that on social media, saying that we need to be following this. That seems like a good idea, but when people in the Legislative Assembly that he works in, for the people whom he serves . . . I do not think that the Premier understands that. I do not think he understands that he serves, and that is probably a big part of the problem, Madam Deputy Speaker.

15:20

I want to come back to one comment that the member for Fredericton-York made. He called the retirement of these workers the golden retirement. What a poor, poor, poor choice of words. What is golden about a pension of \$8 000 to \$12 000? What is golden about that? I do not think that is a golden retirement.

If we want to talk about golden retirements, let's talk about the Premier's retirement. Let's talk about that for a second. The Premier already has a pension plan from his former employer.

pense que les ministres de son Cabinet le savent. Je pense que les gens de l'autre côté le savent.

Nous avons une lettre, et j'en ai parlé à quelques reprises. C'est la lettre de la députée de Saint John.

(Exclamations.)

M. K. Arseneau : La députée de Saint John Lancaster. Merci beaucoup.

Vous n'écoutez pas vos ministres ; vous misez plutôt sur des personnes hors de votre Cabinet pour vous conseiller. [Traduction.]

Voilà ce qui se passe, Madame la vice-présidente. Le premier ministre n'écoute pas. Il n'écoute pas ce qui est dit à la Chambre. Il n'écoute pas ce qui a été dit à la table de négociation. Le premier ministre mise sur la vieille idée d'avoir à tout prix un régime de retraite à risques partagés et n'est pas disposé à parler d'autre chose.

Nous voyons le premier ministre sur les médias sociaux. Je trouve cela hilarant, car nous le voyons préconiser beaucoup d'idées des Conservateurs fédéraux. Les Conservateurs fédéraux viennent de forcer le Parlement à siéger pendant la nuit pour étudier 150 amendements distincts, reportant ainsi les votes. Ensuite, nous voyons le premier ministre vanter cela sur les médias sociaux, disant que nous devons faire de même. Cela semble être une bonne idée, mais, lorsque les gens à l'Assemblée législative où il travaille, les gens qu'il sert. . . Je ne pense pas que le premier ministre comprend cela. Je ne pense pas qu'il comprend qu'il sert, et c'est probablement une grande partie du problème, Madame la vice-présidente.

J'aimerais revenir à un commentaire fait par le député de Fredericton-York. Il a qualifié de retraite dorée la retraite des travailleurs en question. Quel très mauvais choix de mots. En quoi une pension de 8 000 \$ à 12 000\$ est-elle dorée? En quoi est-elle dorée? Je ne pense pas qu'il s'agit d'une retraite dorée.

Si nous voulons parler de retraites dorées, parlons de la retraite du premier ministre. Parlons-en pendant un instant. Le premier ministre a déjà un régime de retraite de son ancien employeur.

(Interjections.)

Mr. K. Arseneau: I do not know that.

He already has a pension plan from his former employer. Let's look at what he has accumulated as a pension since he has been here, in government, at the Legislative Assembly. I made calculations. I might be a few dollars off here and there, but I think they are pretty much in the ballpark.

For his first four years of service, the Premier accumulated \$20 000 of pension per year—per year, for his first four years of service. That was with the old program, from 2010 to 2014. His next nine years . . . Now, what the Premier will not tell you is that when he changed the MLAs to a shared risk pension . . . This is an article from back then, from March 26, 2014, when he was Finance Minister. It says: “current MLA pensions like Graham’s”—we were talking about Speaker Graham at that time—are nearly double the size they should be, it’s unfair to change them now.” It is unfair to change them now.

The Premier has gone on to serve another nine years since then. We are all hoping that this is his last so that it will stop there. In the past nine years, he has accumulated another \$27 000 of pension per year. After 13 years of service in this Legislative Assembly, that brings his pension to something around \$47 000 per year. And we are talking about people in this gallery and all across the province, Madam Deputy Speaker, who are fighting for a pension of \$8 000 to \$12 000 per year. They are fighting so that it will not be taken away from them with the changes that the Premier wants to make.

We have the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour saying this morning that she will not step down as minister for treating people fairly. Well, Madam Deputy Speaker, she has been serving this Legislative Assembly for three years now. Do you know how much pension she will be getting per year? She has accumulated \$8 370 per year after only three years of service. We are talking about New Brunswickers who are fighting for a pension of \$8 000 to \$12 000. Let's talk about treating people fairly, Madam Deputy Speaker. Let's talk about that.

(Exclamations.)

M. K. Arseneau : Je ne sais pas.

Le premier ministre a déjà un régime de retraite de son ancien employeur. Examinons ce qu'il a accumulé comme pension depuis qu'il est ici, au gouvernement, à l'Assemblée législative. J'ai fait des calculs. Je m'écarte peut-être de quelques dollars ici et là, mais je pense que les calculs sont à peu près exacts.

Au cours de ses quatre premières années de service, le premier ministre a accumulé 20 000 \$ de pension par année — par année, au cours de ses quatre premières années de service. C'était en vertu de l'ancien programme, allant de 2010 à 2014. Les neuf années suivantes... Maintenant, ce que le premier ministre ne vous dira pas, c'est que, lorsqu'il a fait passer les parlementaires à un régime de pension à risques partagés... Ceci provient d'un article paru à l'époque, le 26 mars 2014, lorsqu'il était ministre des Finances. L'article dit que les pensions actuelles de parlementaires comme celle de Graham — il s'agit de Graham, le président de la Chambre à l'époque — sont presque le double de ce qu'elles devraient être, mais il est injuste de les changer maintenant. Il est injuste de les changer maintenant.

Le premier ministre a accumulé neuf autres années de service depuis lors. Nous espérons tous que c'est sa dernière, afin que l'accumulation s'arrête là. Au cours des neuf dernières années, le premier ministre a accumulé une autre somme de 27 000 \$ par année quant à la pension. Après 13 années de service à l'Assemblée législative, cela porte sa pension à environ 47 000 \$ par année. Or, Madame la vice-présidente, nous parlons de gens dans la tribune et dans toute la province qui luttent pour une pension de 8 000 \$ à 12 000 \$ par année. Ils luttent pour que cette pension ne leur soit pas enlevée par suite des changements que le premier ministre veut apporter.

Nous avons entendu la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail dire ce matin qu'elle ne démissionnerait pas de son poste de ministre pour motif de traitement équitable des gens. Eh bien, Madame la vice-présidente, elle siège à l'Assemblée législative depuis maintenant trois ans. Savez-vous à combien se chiffre la pension qu'elle recevra par année? Elle a accumulé 8 370 \$ par année après seulement trois années de service. Nous parlons des gens du Nouveau-Brunswick qui luttent pour une pension de 8 000\$ à 12 000 \$. Parlons de traiter les

The Premier has also been choosing the facts that he wants to be known. He talks about protecting the taxpayers. Well, Madam Deputy Speaker, did you know that with a shared risk plan, the contributions from the government of New Brunswick can change over time? They could have to change over time. When we talk about the CAAT pension plan, we know that contributions from GNB would not change. So, if you want to talk about protecting the taxpayers, maybe we should be having a larger conversation about what the different pension plans are.

I see the Premier just shaking his head around and saying, no, no, that is not true, that is not true.

(Interjections.)

15:25

Point of Order

Mr. K. Arseneau: He said it again. I believe that would be a point of order. Would that be a point of order, Madam Deputy Speaker? I will ask you.

Madam Deputy Speaker: I would simply like to remind all members of the House that it is our job to be respectful and that, when members are speaking, we are also respectful and listen, because everyone deserves the opportunity to speak in this House.

Mr. K. Arseneau: Well, Madam Deputy Speaker, I clearly heard what he said, so if we are allowed to say that with the mike off . . .

(Interjections.)

Madam Deputy Speaker: I am going to remind everyone in this House that it is never appropriate to use terms such as “lying”, and that is the case on the government side and on the opposition side. It will not be tolerated.

gens équitablement, Madame la vice-présidente. Parlons-en.

Le premier ministre choisit aussi les faits qu’il veut faire connaître. Il parle de protéger les contribuables. Eh bien, Madame la vice-présidente, saviez-vous que, en vertu d’un régime à risques partagés, les cotisations du gouvernement du Nouveau-Brunswick peuvent changer au fil du temps? Elles devront peut-être changer au fil du temps. Lorsque nous parlons du Régime de retraite des CAAT, nous savons que les cotisations de GNB ne changeraient pas. Donc, si vous voulez parler de la protection des contribuables, nous devrions peut-être avoir une conversation plus complète sur la nature des divers régimes de retraite.

Je vois le premier ministre hocher la tête et dire que, non, non, ce n’est pas vrai, ce n’est pas vrai.

(Exclamations.)

Rappel au Règlement

M. K. Arseneau : Le premier ministre a dit cela de nouveau. Je crois que cela pourrait justifier un rappel au Règlement. Cela justifierait-il un rappel au Règlement, Madame la vice-présidente? Je vous le demande.

La vice-présidente : Je voudrais simplement rappeler à tous les parlementaires qu’il nous incombe d’être respectueux et que, lorsque les parlementaires parlent, il nous faut aussi être respectueux et écouter, car tout le monde mérite d’avoir la possibilité de s’exprimer à la Chambre.

M. K. Arseneau : Eh bien, Madame la vice-présidente, j’ai nettement entendu ce que le premier ministre dit, de sorte que, s’il nous est permis de dire cela lorsque le micro est éteint...

(Exclamations.)

La vice-présidente : Je rappelle à tous les parlementaires qu’il n’est jamais approprié d’utiliser des expressions comme « mentir », et cela s’applique au gouvernement aussi bien qu’à l’opposition. Cela ne sera pas toléré.

Debate on Motion 38

Mr. K. Arseneau: Well, my mike is back on now.

Madame la vice-présidente, le premier ministre...

Anyway.

Madame la vice-présidente, c'est très important et j'espère que les parlementaires du côté du gouvernement se lèveront aujourd'hui pour protéger le droit à la négociation collective et le respect des contrats pour la population du Nouveau-Brunswick. Cet homme est uniquement au pouvoir grâce aux gens qui l'entourent, Madame la vice-présidente. Ces derniers ont un choix à faire aujourd'hui, et souhaitent qu'ils feront le choix de protéger le droit à la négociation et le respect des contrats.

Hon. G. Savoie: Thank you very much, Madam Deputy Speaker. I have listened with great interest to the proceedings, to how this has been going on. Before I start my comments around that process and around time allocation, I do want to speak a little bit about recognizing a simple fact here.

I remember that I had a priest who did the best homily that you could ever imagine, and when he talked about the gospel, what he talked about was it being about you and me. So, in this House, we can talk about systems, structures, parliamentary structures, and all that is around that, but ultimately, we are talking about people.

Throughout this process, the opposition members have tried very hard to paint the government members as uncaring. They have tried to demonize us. They have tried to attack us personally. But at the end of the day, we all have to recognize that these people are our friends. These people are our neighbours. These folks are our families, and we have to take great care and responsibility in how we approach that. There always has to be a sensitivity around that, Madam Deputy Speaker. I think that this is very important to say, because what we are hearing from the opposition throughout this process . . .

You know, the member for Restigouche-Chaleur talked about how they are not filibustering. Well, that is a tool in the House, and it is a viewpoint. It is a

Débat sur la motion 38

M. K. Arseneau : Eh bien, mon micro est maintenant rallumé.

Madam Deputy Speaker, the Premier...

Peu importe.

Madam Deputy Speaker, this is very important, and I hope that government members will stand up today to protect collective bargaining rights and honour the contracts of New Brunswickers. The member is only in office because of the people around him, Madam Deputy Speaker. Government members have a choice to make today, and let's hope they choose to protect the right to bargain and the honouring of contracts.

L'hon. G. Savoie : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les délibérations, comme elles se sont déroulées. Avant de commencer mes commentaires sur le processus et sur l'attribution de temps, je voudrais parler un peu de reconnaître ici un simple fait.

Je me souviens d'avoir eu un prêtre qui donnait le meilleur sermon qu'on puisse imaginer, et, lorsqu'il parlait de l'Évangile, il disait que cela concernait vous et moi. Donc, à la Chambre, nous pouvons parler de systèmes, de structures, de structures parlementaires et ainsi de suite, mais, en fin de compte, nous parlons des gens.

Tout au long du processus, les parlementaires du côté de l'opposition ont tenté très fort de décrire les parlementaires du côté du gouvernement comme insensibles. Ils ont tenté de nous diaboliser. Ils ont tenté de nous attaquer personnellement. Or, en fin de compte, nous devons tous reconnaître que les gens en question sont nos amis. Ils sont nos voisins. Ils sont nos familles, et nous devons faire preuve de beaucoup de soin et de responsabilité dans la façon dont nous abordons la question. Il faut toujours faire preuve de sensibilité à cet égard, Madame la vice-présidente. Je pense qu'il est très important de dire cela, parce que ce que nous entendons de la part de l'opposition tout au long du processus...

Vous savez, le député de Restigouche-Chaleur a dit que les gens d'en face ne recouraient pas à l'obstruction. Eh bien, c'est un outil à la Chambre, et

difference in opinion. So if we, as a government, want to say that we feel that the opposition members are wasting time, and if opposition members want to say that they are not filibustering but are using the tools of the House, then those are two different sides of the same argument. Both are correct. The reality is that it is incumbent upon the government . . . We have a mandate to do the work that we do in this House and to get those things through.

15:30

Madam Deputy Speaker, what I have seen throughout this process from the opposition is a lack of desire to talk about the bill. Instead, what I have seen is a lot of posturing and a lot of rhetoric. I have seen the politics of division and polarization. I have seen positioning for the next election because when I see what is going on . . . I think that a bit of a history lesson is important here for the Liberal members in the official opposition.

The members opposite want to talk about respecting collective bargaining and all of that. That is the track that they have been taking on this and positioning themselves in. The reality is that they do not actually believe in that. I can go back to the McKenna days when then-Premier Frank McKenna actually broke signed contracts. That is the Liberal legacy. The Liberals broke signed contracts—signed contracts, signed agreements. I can now move forward to the current Leader of the Opposition, who was on the bus with Brian Gallant when he committed to saying this: You elect us, and we will change all of this around. It never happened. Why? It never happened because it became clear when they—

Point of Order

Mr. G. Arseneault: Madam Deputy Speaker, the honourable member is trying to rewrite history and is living in the past. If he could get on with his . . . You know, we talk about the present day and the future as what we want to know. Maybe give us an opinion as to whether you are supporting the free-bargaining rights of workers. That would be nice to hear.

Hon. G. Savoie: I would like to have the opportunity to defend that point of order, if it so pleases you,

il s'agit d'un point de vue. Il s'agit d'une divergence d'opinions. Donc, si, en tant que gouvernement, nous disons avoir l'impression que les parlementaires du côté de l'opposition gaspillent du temps et si les parlementaires du côté de l'opposition disent qu'ils ne font pas de l'obstruction mais qu'ils utilisent les outils de la Chambre, ce sont alors les deux côtés de la médaille. Les deux sont corrects. La réalité est qu'il incombe au gouvernement... Nous avons le mandat d'effectuer le travail que nous faisons à la Chambre et de faire adopter de telles mesures.

Madame la vice-présidente, ce que, tout au long du processus, j'ai constaté de la part de l'opposition, c'est un manque de volonté de parler du projet de loi. Au lieu, j'ai vu beaucoup de manœuvres et de beaux discours. J'ai vu un jeu politique de division et de polarisation. J'ai vu des manœuvres en prévision des prochaines élections, car, lorsque je vois ce qui se passe... Je pense qu'une petite leçon d'histoire est importante ici pour les parlementaires libéraux de l'opposition officielle.

Les parlementaires d'en face veulent parler du respect de la négociation collective et de tout cela. C'est la voie qu'ils ont adoptée et leur position quant à la question. La réalité est qu'ils n'y croient pas vraiment. Je peux remonter à l'époque de McKenna, lorsque le premier ministre de l'époque, Frank McKenna, a en fait rompu des contrats signés. C'est l'héritage libéral. Les Libéraux ont rompu des contrats signés — des contrats signés, des ententes signées. Je peux maintenant passer à l'actuelle chef de l'opposition, qui était dans l'autobus avec Brian Gallant lorsqu'il a donné comme engagement : Élisez-nous, et nous changerons tout cela. Ce n'est jamais arrivé. Pourquoi? Cela ne s'est jamais produit parce qu'il est devenu évident lorsqu'ils...

Rappel au Règlement

M. G. Arseneault : Madame la vice-présidente, le député tente de réécrire l'histoire et vit dans le passé. S'il pouvait continuer son... Vous savez, nous parlons du présent et de l'avenir, et c'est sur quoi nous voulons nous renseigner. Vous pourriez nous donner votre avis quant à savoir si vous appuyez les droits de libre négociation des travailleurs. Ce serait agréable à entendre.

L'hon. G. Savoie : J'aimerais avoir l'occasion de répondre à l'appel au Règlement, si vous me le

Madam Deputy Speaker. There has been a great amount of latitude given during this debate on pension reform and what that means. There has been a tremendous amount of latitude. There have been multiple speakers who have not spoken the words “pension” or “reform” during the entire time that they spoke.

Madam Deputy Speaker, at the end of the day, that is not a valid point of order. There has been much latitude given, and all I am asking is that the same consideration be given.

Madam Deputy Speaker: I think that it is a valid point of order, and it is raised very regularly in this House. This is a very important issue that is being addressed and debated here today, and I would remind all members that it is of great importance that we stick to the matter that is being addressed.

Debate on Motion 38

Hon. G. Savoie: Thank you, Madam Deputy Speaker. That is exactly what I am doing because we have to talk about how we got here, and how we got here is important. When you look at the fact that we have an opposition that is saying that this is what it is going to do and that this is the position that it is taking, I ask the members opposite . . . I watched very intently in question period this morning. Did the Leader of the Opposition say directly that if opposition members were to form government—God forbid that they ever do—then they would change this? I dare any of them to say it. I dare the Leader of the Opposition to say it in the rotunda. She will not say it, and we all know why. It is because of the record that the opposition has on pension reform.

Madam Deputy Speaker, I can say this very clearly. I have listened to the debate through this. This time allocation motion is on Bill 17, and I have listened to the debate that has gone on. I can say, for the folks in the gallery and the folks who are watching at home, that there are two certainties that you can think of right off the bat. First of all, the government has been very consistent, since 2010, on its position on pension reform. It has not changed. That position has been very much the same and very, very consistent.

I can talk about the Green Party. The Green Party has been very, very consistent in how it approaches pension reform and what its position is on it. The

permettez, Madame la vice-présidente. Une grande latitude a été accordée au cours du débat sur la réforme des pensions et sur ce que cela signifie. Une grande latitude a été accordée. De nombreux intervenants n’ont pas utilisé « pension » ou « réforme » pendant tout le temps qu’ils ont parlé.

Madame la vice-présidente, en fin de compte, le rappel au Règlement n’est pas recevable. Une grande latitude a été accordée, et, tout ce que je demande, c’est que la même considération me soit accordée.

La vice-présidente : Je pense que le rappel au Règlement recevable, et il est soulevé très régulièrement à la Chambre. Une question très importante est abordée et débattue ici aujourd’hui, et je rappelle à tous les parlementaires qu’il est très important de nous en tenir au sujet abordé.

Débat sur la motion 38

L’hon. G. Savoie : Merci, Madame la vice-présidente. C’est exactement ce que je fais, car nous devons parler de la façon dont nous en sommes arrivés là, et la façon dont nous en sommes arrivés là est importante. Lorsqu’on considère que nous avons une opposition qui dit que c’est ce qu’elle va faire et que c’est la position qu’elle adopte, je demande aux parlementaires d’en face... J’ai regardé très attentivement pendant la période des questions ce matin. La chef de l’opposition a-t-elle dit explicitement que, si les parlementaires du côté de l’opposition formaient le gouvernement — Dieu nous en préserve — qu’ils changeraient cela? Je les mets au défi de le dire. Je mets la chef de l’opposition au défi de le dire dans la rotonde. Elle ne le dira pas, et nous savons tous pourquoi. C’est à cause du bilan de l’opposition en matière de réforme des pensions.

Madame la vice-présidente, je peux très nettement dire ceci. J’ai écouté le débat tout au long. La motion d’attribution de temps porte sur le projet de loi 17, et j’ai écouté le débat qui a eu lieu. Je peux dire aux gens dans la tribune et aux gens qui regardent chez eux que deux choses viennent à l’esprit dès le départ. Tout d’abord, le gouvernement a été très cohérent depuis 2010 quant à sa position sur la réforme des pensions. La position n’a pas changé. Cette position a été tout à fait la même et très, très cohérente.

Je peux parler du Parti vert. Le Parti vert a été très, très cohérent dans son approche de la réforme des pensions et dans sa position à cet égard. Le Parti vert a été très

Green Party has been very consistent, but that is the entire point. For the Green Party, it is very clear that any program that just puts it on taxpayers and says that taxpayers can pay more, taxpayers can fund it, and that there is a bottomless ability for taxpayers to pay . . . That is where the Green Party will also be.

But for the Liberal Party, it is very clear. When the Liberals are on that side of the House, they supposedly have all kinds of conscience and all kinds of empathy. When they come to over to this side of the House—again, if they are given the opportunity—then that tune changes. I just want to remind everybody that that is the reality we are looking at when we face the members of the opposition. I just wanted to make that point.

During the debate on Bill 17, the opposition has made points many, many times about no government members speaking. Well, I can speak to that, Madam Deputy Speaker. Back in the Gallant years, the opposition marched up in there—

(Interjections.)

15:35

Hon. G. Savoie: Members, I have the opportunity to explain how we got here, and I am going to do that.

They marched up into that room in the upper chamber, and they materially changed how we do business in this House. Now that they are under the system that they created, they are trying to create this image that the government does not want to debate. This is the system that they put in place, and they did it without any due process, any . . . They walked into the Legislative Administration Committee (LAC) and said: Let's do this, let's use our majority to get this done. They got it done, and we have been living under this ever since. Now, all of a sudden, because they have to live under it, they are feeling a bit squirrely.

Madam Deputy Speaker, during the course of this debate on Bill 17, the members of the Green Party took the time to actually talk about proportional representation. That was something that they used in

cohérent, mais c'est ce qu'il faut retenir. Pour le Parti vert, il est très clair que tout programme qui ne fait que refiler le fardeau aux contribuables et dit que les contribuables peuvent payer plus, que les contribuables peuvent le financer et que les contribuables ont une capacité illimitée de payer... Ce sera là aussi la position du Parti vert.

Toutefois, dans le cas du Parti libéral, c'est très clair. Lorsque les Libéraux sont de ce côté-là de la Chambre, ils se présentent comme étant très consciencieux et empathiques. Lorsqu'ils viennent de ce côté-ci de la Chambre — encore une fois, s'ils en ont l'occasion — , le ton change. Je veux simplement rappeler à tout le monde que c'est ce que nous voyons vraiment lorsqu'il s'agit de parlementaires du côté de l'opposition. C'est un point que je voulais simplement faire valoir.

Au cours du débat sur le projet de loi 17, l'opposition a fait valoir à maintes reprises qu'aucun parlementaire du côté du gouvernement n'avait pris la parole. Eh bien, je peux parler de la situation, Madame la vice-présidente. Pendant les années du gouvernement Gallant, les gens du côté de l'opposition actuelle se sont réunis à l'étage supérieur...

(Exclamations.)

L'hon. G. Savoie : Mesdames et Messieurs les parlementaires, j'ai l'occasion d'expliquer comment nous en sommes arrivés là, et je vais le faire.

Les gens du côté de l'opposition actuels se sont réunis à l'étage supérieur, et ils ont nettement modifié la façon dont nous procédons aux travaux de la Chambre. Maintenant qu'ils sont régis par le système qu'ils ont établi, ils essaient de créer une image selon laquelle le gouvernement ne veut pas débattre. C'est le système qu'ils ont mis en place, et ils l'ont fait sans l'examiner comme il se doit, sans aucune... Ils se sont réunis au Comité d'administration de l'Assemblée législative (CAAL) et ont dit : Faisons ceci, utilisons notre majorité pour y arriver. Ils l'ont fait, et, depuis, c'est le système avec lequel nous devons composer. Maintenant, tout d'un coup, parce qu'ils doivent composer avec ce système, ils sont un peu désespérés.

Madame la vice-présidente, au cours du débat sur le projet de loi 17, les membres du Parti vert ont pris le temps de parler en fait de la représentation proportionnelle. Ils en ont parlé durant le débat. Je

the debate. I find that interesting because the members of the Green Party actually benefit in the proceedings of the House by a greater proportion than anybody else. When you look at the workings of the House, they get three member statements every day. That is 100% of their caucus. The other parties have to share a much smaller percentage of those times. The Green members respond to everything 100% of the time. For those members to talk about proportional representation during the debate of Bill 17, it just goes to show how little substance there was on the debate for Bill 17. That is how far they have gone.

They have talked about everything but Bill 17. You know, I heard one of the members opposite talk about the calendar. It was a calendar that we all agreed to. We actually extended the calendar, Madam Deputy Speaker. We extended the time to work in this House. Now, they are saying: Well, now we do not want to do that. Madam Deputy Speaker, they cannot have their cake and eat it too. They are saying one thing and doing another. They are all over the place.

(Mr. Speaker resumed the chair.)

There is a lot of conversation around law amendments, Mr. Speaker. Again, the opposition has tools. The government has tools. Our system is very different than the system in the United States. There, if you have a difference of opinion, you can get to a lockdown position where nothing moves. People stop getting paid, business stops moving, and nothing happens. But in our system, Mr. Speaker, it is different. The government has the ability to continue to work through its mandate that the people have given, and those tools are exactly what we are using.

I find it interesting that the opposition likes to try to paint the government as being wrong and demonize it because we did not want to send Bill 17 to law amendments. I actually offered to send it to the Committee of the Whole. As a government, it is our right and responsibility to choose the direction that it should go or that we want it to go in committee. The fact that we did not agree with them on going to law amendments does not mean that the government is wrong. It simply means that the government is using its right, as the owner of a mandate, as the owner of a

trouve cela intéressant parce que les membres du Parti vert bénéficient en fait des travaux de la Chambre dans une plus grande proportion que quiconque d'autre. Lorsqu'on considère les affaires de la Chambre, ils ont droit chaque jour à trois déclarations de députés. Cela correspond à 100 % de leur caucus. Les autres partis doivent partager un pourcentage beaucoup plus faible pour un tel temps de parole. Les parlementaires verts répondent à tout, 100 % du temps. Le fait qu'ils aient parlé de la représentation proportionnelle lors du débat sur le projet de loi 17 montre le peu de substance de ce débat sur le projet de loi 17. Voilà jusqu'où ils sont allés.

Les parlementaires ont parlé de tout sauf du projet de loi 17. Vous savez, j'ai entendu l'un des parlementaires d'en face parler du calendrier. C'est un calendrier sur lequel nous étions tous d'accord. En fait, nous avons prolongé le calendrier, Madame la vice-présidente. Nous avons prolongé le temps des travaux à la Chambre. Maintenant, les gens d'en face disent : Eh bien, maintenant, nous ne voulons pas faire cela. Madame la vice-présidente, ils ne peuvent pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Ils disent une chose et en font une autre. Ils sont désorganisés.

(Le président reprend le fauteuil.)

Il est beaucoup parlé du Comité de modification des lois, Monsieur le président. Encore une fois, l'opposition a des outils. Le gouvernement a des outils. Notre système diffère grandement de celui des États-Unis. Là-bas, une divergence d'opinions peut entraîner une fermeture, une paralysie. Les gens cessent d'être payés, les entreprises cessent de fonctionner, et rien ne se passe. Or, dans notre système, Monsieur le président, c'est différent. Le gouvernement peut continuer à travailler dans le cadre du mandat que la population lui a confié, et ce sont précisément les outils que nous utilisons.

Je trouve intéressant que l'opposition aime essayer de dépeindre le gouvernement comme ayant tort et de le diaboliser parce que nous n'avons pas voulu renvoyer le projet de loi 17 au Comité de modification des lois. En fait, j'ai proposé de le renvoyer au Comité plénier. En tant que gouvernement, nous avons le droit et la responsabilité de choisir ce qu'il doit advenir d'un projet de loi ou si nous voulons le renvoyer à un comité. Le fait que nous n'ayons pas été d'accord avec les gens d'en face sur le renvoi au Comité de modification des lois ne signifie pas que le gouvernement a tort. Cela signifie simplement que le gouvernement utilise son droit, dans le cadre de son

majority, to move business through the House as it sees fit.

I have heard a lot of talk about breaking collective bargaining. The question that I have is: Why not take us to the Labour and Employment Board? If that is the case, there is an opportunity to take it to the Labour and Employment Board to see where that stands, but that has not happened yet.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. G. Savoie: That has not happened yet, and I find that interesting, Mr. Speaker.

(Interjections.)

Hon. G. Savoie: I was very quiet and listened very intently, but they want to do this because it is all about theatre. It is all about positioning. They are worried. They are worried that the Green Party is getting momentum. They are worried about putting on a show for the folks that are here in the House so that they can try to gain votes. Mr. Speaker, it is all about gaining votes, not about doing the right thing by people. Not at all. Not at all.

You know, I can go back to the days when we started in pension reform, back in the Alward years. There was the stress testing of shared risk plans, Mr. Speaker. They had computer modeling that put in place different economic scenarios while testing was being done. They put model after model after model and different variables into the system to see what it would come out with because it was a new system and nobody knew it at the time or fully understood how it worked. They even put variables in that mimicked the economic situation of the Great Depression. They went that far with the modelling, and 97.5% of the time the shared risk plans came out with a full COLA, a full cost of living adjustment, Mr. Speaker.

15:40

The other 2.5% of the time, it was a smaller amount, a reduced amount, but that is 2.5% of the time, and that was with hundreds of variables put in and efforts made to try to stress test this thing. We went through a

mandat, de sa majorité, d'effectuer les travaux de la Chambre comme bon lui semble.

J'ai beaucoup entendu parler de la rupture de la négociation collective. Voici ma question : Pourquoi ne pas recourir à la Commission du travail et de l'emploi? Ce serait alors une occasion de saisir de la question la Commission du travail et de l'emploi pour voir ce qui en est, mais cela ne s'est pas encore produit.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. G. Savoie : Cela ne s'est pas encore produit, et je trouve cela intéressant, Monsieur le président.

(Exclamations.)

L'hon. G. Savoie : J'ai été très calme et j'ai écouté très attentivement, mais les gens d'en face veulent faire ceci pour sauver les apparences. C'est une question de manœuvres. Les gens d'en face sont inquiets. Ils craignent que le Parti vert prenne du terrain. Ils se soucient de donner un spectacle pour les personnes qui sont ici à la Chambre afin de pouvoir obtenir des votes. Monsieur le président, il s'agit d'obtenir des votes, non de faire ce qu'il faut pour les gens. Pas du tout. Pas du tout.

Vous savez, je peux revenir à l'époque où nous avons lancé la réforme des pensions, au cours des années du gouvernement Alward. Il y a eu la simulation de crise des régimes à risques partagés, Monsieur le président. Une modélisation informatique de divers scénarios économiques a été effectuée pendant la simulation. Une gamme des modèles et des variables a été utilisée pour voir quels seraient les résultats, parce qu'il s'agissait d'un nouveau régime et que, à l'époque, personne ne savait bien ou ne comprenait pleinement comment il fonctionnait. La modélisation a même utilisé des variables reflétant la situation économique de la Grande Dépression. Elle a été poussée jusqu'à ce point-là, et, 97,5 % du temps, les régimes à risques partagés aboutissaient à un ajustement intégral au coût de la vie, Monsieur le président.

L'autre 2,5 % du temps, l'ajustement était un peu moindre, mais ce n'était que 2,5 % du temps, et c'était en tenant compte de centaines de variables et de scénarios de simulation de crise visant le régime. Nous

worldwide pandemic—a worldwide pandemic—during which this system proved itself. It proved its stability. People got their cost of living, and they were absolutely fine through this process. That is another point.

The member from the Green Party talked about the province's ability to change the assumptions in the pension. That is up to the board, Mr. Speaker. So, the employees and the employer will get together. They have to agree on what changes may need to look like, if there are any changes necessary, and then those changes get made, but it is not a unilateral thing, Mr. Speaker.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. G. Savoie: That is why having an independent third party is so important.

Mr. Speaker, I will continue on here talking about why we are trying to do this. It is about ensuring that people have pensions. It is about ensuring . . . Only a few years ago, we were in a situation, and people were writing books about whether or not we had the economic capacity to continue making those special payments, about whether we would be able to do that. We went through a situation in the 90s where things were fully funded. By the early 2000s, we were putting \$800 million in special payments into a couple of sectors' pensions to try to keep them going. Since then, since the change to a shared risk plan, we have not had to put in any special payments.

Now, is the model different? Absolutely, it is. It is a situation where . . . If you want to look at the input by members and by the government as a bandwidth, if you want to explain it that way, it is a very narrow band. There were times, back in the years past, where there was an ability to take contribution holidays by both the employer and the employee. Under a shared risk plan, that does not take place, so the fund is secured by making sure that there is always money going in.

When you look at the structure around defined benefit plans versus shared risk plans, Mr. Speaker, with the realities that we have today, the demographic realities,

avons vécu une pandémie mondiale — une pandémie mondiale — au cours de laquelle ce régime a fait ses preuves. Il a prouvé sa stabilité. Les gens ont obtenu leur coût de la vie, et ils se sont tirés tout à fait bien au cours du processus. Voilà un autre point à faire valoir.

Le député du Parti vert a parlé de la capacité de la province de modifier les hypothèses relatives à la pension. Cela incombe à la commission, Monsieur le président. Par conséquent, les employés et l'employeur se réuniront. Ils devront s'entendre sur les changements possibles, les changements peut-être nécessaires, puis ces changements seront apportés, mais ce n'est pas unilatéral, Monsieur le président.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. G. Savoie : C'est pourquoi il est si important d'avoir une tierce partie indépendante.

Monsieur le président, je vais continuer ici à parler des raisons pour lesquelles nous essayons de faire ce que nous faisons. Il s'agit de s'assurer que les gens ont des pensions. Il s'agit de s'assurer... Il y a quelques années à peine, nous étions aux prises avec une situation, et des gens écrivaient des livres sur la question de savoir si nous avions ou non la capacité économique de continuer à faire des paiements spéciaux, si nous serions en mesure de le faire. Nous avons vécu dans les années 90 une situation où les régimes étaient entièrement capitalisés. Au début des années 2000, nous versions 800 millions en paiements spéciaux dans les régimes de quelques secteurs pour essayer de les maintenir. Depuis la transition à un régime à risques partagés, nous n'avons pas eu à verser de paiements spéciaux.

Maintenant, le modèle est-il différent? C'est nettement le cas. C'est une situation où... Si on veut considérer l'apport des participants et du gouvernement comme une bande passante, si on veut expliquer les choses ainsi, la bande très étroite. Il y a eu des moments, dans les années passées, où l'employeur et les employés ont pu profiter de suspensions de cotisations. Dans le cadre d'un régime à risques partagés, cela n'a pas lieu, de sorte que la capitalisation est protégée en s'assurant qu'il y a toujours des cotisations.

Lorsqu'on examine la structure entourant les régimes de prestation déterminée par rapport aux régimes à risques partagés, Monsieur le président, vu les réalités

that is why you are seeing the private sector doing this. They cannot continue to run their company and employ people while making sure that they have a pension.

We want to make sure that the pension structure that we put in place, which will be negotiated through a process after we finish here . . . It will be negotiated through a process, and they will be able to choose the pension form that they want. They will be able to choose their indexing. There will be a whole lot of choice, and a whole lot of conversations will have to take place after this. That is the important thing to recognize. Once we get to that point, then people will be able to say what other groups have already said: We want our pension to go into this fund. They have already made that decision because they see the power and the potential that exists in this pension form, Mr. Speaker. That is why we are going to move forward. We are going to continue to make sure that people's pensions are protected, and we will do the work—

Mr. Speaker: Thank you, minister.

M. D'Amours : Merci beaucoup, Monsieur le président. Pour débiter, Monsieur le président, je veux seulement prendre quelques instants pour parler des commentaires faits par le député de Fredericton-York, qui a dit que la seule chose que font les Libéraux, c'est de toujours répéter la même chose. Il y a une chose que je dois vous dire, Monsieur le président, et c'est certain que je l'ai toujours répétée : Le Grincheux enlèvera le temps des Fêtes et le Noël des 16 000 employés et personnes à la retraite de la province qui sont touchés par ce changement. C'est exactement ce qui se passe, et je l'ai dit plus d'une fois. Je vais le répéter encore : Le Grincheux enlèvera le Noël de ces travailleurs et travailleuses. Voilà ce qui arrivera, Monsieur le président.

Vous savez, plus tôt aujourd'hui, le premier ministre a dit que ce changement aurait peu d'impact. Savez-vous ce que cela veut dire, Monsieur le président? Peut-être que, pour le premier ministre, peu d'impact veut dire quelques sous. Toutefois, pour ces travailleurs et travailleuses, l'impact sera énorme. Ces travailleurs et travailleuses ne veulent pas de changement, et ce premier ministre nous interdit de continuer à débiter et à parler. La réalité, c'est que

que nous avons aujourd'hui, les réalités démographiques, c'est pourquoi on laisse le secteur privé choisir une telle option. Autrement, une compagnie n'arrive pas à continuer à fonctionner et à employer des gens tout en s'assurant qu'ils ont une pension.

Nous voulons nous assurer que la structure de pension que nous avons mise en place, qui sera négociée dans le cadre d'un processus lorsque nous aurons fini ici... Cela sera négocié dans le cadre d'un processus, et les groupes pourront choisir le genre de régime qu'ils veulent. Ils pourront choisir l'indexation. Il y aura beaucoup de choix, et beaucoup de discussions devront avoir lieu après cela. C'est ce qu'il importe de reconnaître. Une fois que nous en serons là, les gens pourront dire ce que d'autres groupes ont déjà dit : Nous voulons que notre pension soit intégrée à ce fonds-ci. Ils ont déjà pris une telle décision parce qu'ils voient la durabilité et le potentiel d'un tel genre de régime, Monsieur le président. C'est pourquoi nous irons de l'avant. Nous continuerons à nous assurer que les pensions des gens sont protégées, et nous ferons le travail...

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

Mr. D'Amours: Thank you very much, Mr. Speaker. To begin, Mr. Speaker, I just want to take a moment to address the comments made by the member for Fredericton-York, who said that the only thing the Liberals do is keep repeating the same thing. There is one thing I need to say, Mr. Speaker, and I have certainly said it over and over again: The Grinch is going to steal the holidays and Christmas from the 16 000 employees and retirees in the province who are affected by this change. That is exactly what is happening, and I have said so more than once. I will say it again: The Grinch is going to steal Christmas from these workers. That is what is going to happen, Mr. Speaker.

You know, earlier today, the Premier said this change would have little impact. Do you know what that means, Mr. Speaker? For the Premier, the impact may mean a few pennies. For these workers, though, it will be huge. These workers do not want change, yet this Premier is not going to let us continue debating and speaking. The reality is that we have a right to speak here, and we are going to exercise it to the very last second.

nous avons un droit de parole ici, et nous l'utiliserons jusqu'à la dernière seconde.

Je peux vous dire, Monsieur le président, que ce que les députés conservateurs auraient dû faire pendant toute la fin de semaine et au cours des dernières semaines, c'est de prendre le temps, comme les députés libéraux, d'écouter les travailleurs et travailleuses qui ont conscientisé la population du Nouveau-Brunswick. Ils auraient dû prendre le temps de parler à la population pour expliquer ce qui se produira. Les travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick ont peur de ce qui se produira.

La seule chose que le ministre de la Santé a pu dire, la semaine passée, c'est d'appeler à un numéro 1 800 pour avoir des informations.

15:45

Ce que ces gens veulent savoir, c'est quel est l'impact exact, mais, à l'heure actuelle, les Conservateurs veulent complètement leur retirer la possibilité d'avoir accès à l'information. En réalité, Monsieur le président, j'espère que l'ensemble des parlementaires conservateurs feront le bon choix et voteront contre leur propre motion pour s'assurer de respecter nos travailleurs et nos travailleuses, ici, au Nouveau-Brunswick. C'est la seule chose qu'ils ont à faire. On sait que certains d'entre eux ont déclaré être pro-travailleurs et pro-syndicats, par le passé. Il est temps qu'ils nous le montrent, Monsieur le président. Il est temps de le prouver à la population ; il est temps qu'ils appuient les travailleurs et les travailleuses et leurs familles — il est temps, plus que jamais. C'est leur travail.

Mr. Cullins: Thank you, Mr. Speaker. I am glad to rise again as we close the debate on this time allocation motion. I do not believe that there is anything new or startling to be said on this matter, as we have heard it all from all members of this Assembly, and in some cases, several—several—times. I would remind the members of the opposition that it was their choice to remain ignorant of the very important details of these pensions.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

I can tell you, Mr. Speaker, that what the Conservative MLAs should have been doing all weekend and over the past few weeks is taking the time, like Liberal MLAs, to listen to the workers who have made New Brunswickers aware of the situation. They should have taken the time to talk to New Brunswickers and explain what is going to happen. New Brunswick workers are afraid of what is coming.

The only thing the Minister of Health was able to say last week was to call a 1-800 information line.

What these people want to know is what the exact impact will be, but right now, the Conservatives want to completely take away their ability to access information. Mr. Speaker, I sincerely hope that all Conservative members will do the right thing and vote against their own motion to ensure that we respect our workers here in New Brunswick. That is all they have to do. We know that some of them have declared themselves pro-labour and pro-union in the past. It is time they proved it, Mr. Speaker. It is time to prove it to the public; it is time for them to support workers and their families—now more than ever. That is their job.

M. Cullins : Merci, Monsieur le président. Je suis content de prendre de nouveau la parole alors que nous clôturons le débat sur la motion d'attribution de temps. Je ne crois pas qu'il y ait quoi que ce soit de nouveau ou de surprenant à dire sur la question, car nous avons tout entendu de la part de tous les parlementaires et, dans certains cas, à maintes et maintes reprises. Je rappellerais aux parlementaires du côté de l'opposition que c'était leur choix de demeurer ignorants des détails très importants des pensions en question.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

Mr. Cullins: They voted not to learn from the experts and actuaries who were brought together last Friday to answer their questions and share information. I remind the members opposite, including the Opposition Leader, that all MLAs are contributing to a shared risk pension plan. Political posturing by the opposition seemed more important than getting the results for the people impacted by these pension changes. While the strength of the opposition may be political posturing, I am proud to say that our strength is getting results for all the people of our province.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. Cullins: As we know, Bill 17 will set in motion a process to protect the pensions of 16 000 New Brunswickers, making them viable and sustainable. The five plans affected currently have a total deficit of \$285 million, and that number is projected to continue to increase, which will mean an even greater financial burden on New Brunswickers. Making these pensions sustainable comes at a high price. It will take an investment of nearly \$365 million before they can be transferred to the New Brunswick shared risk plan.

The employees involved belong to five collective bargaining units and provide services to school districts and nursing homes. As costly to the taxpayers as \$365 million for all five plans may sound, what the union proposed for just two plans would have cost nearly \$1 billion and would have had the plans move to Ontario. The union was not even willing to consider a local option. That is unacceptable to this government and, I daresay, unacceptable to the taxpayers of New Brunswick.

Mr. Speaker, I believe that it bears repeating that 30 000 provincial government employees currently contribute to a New Brunswick shared risk pension plan. It also bears repeating that the New Brunswick plan has a proven track record. In fact, it has been subject to cost-of-living adjustments of 23.27% over the past 10 years. Over the same period, the two school district plans have had smaller adjustments of 16.59% and 20%. Over the past many months, the importance

M. Cullins : Les gens d'en face ont voté pour ne pas apprendre des experts et des actuaires qui ont été réunis vendredi dernier pour répondre à leurs questions et partager de l'information. Je rappelle aux parlementaires d'en face, y compris à la chef de l'opposition, que tous les parlementaires cotisent à un régime de pension à risques partagés. Les manœuvres politiques de l'opposition semblaient être plus importantes que l'obtention de résultats pour les personnes touchées par les changements aux pensions. Alors que la force de l'opposition est peut-être les manœuvres politiques, je suis fier de dire que notre force est d'obtenir des résultats pour tous les gens de notre province.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Cullins : Comme nous le savons, le projet de loi 17 lancera un processus visant à protéger les pensions de 16 000 personnes du Nouveau-Brunswick, en les rendant viables et durables. Les cinq régimes touchés ont actuellement un déficit total de 285 millions de dollars, et il est prévu que le chiffre continuera d'augmenter, ce qui accroîtra davantage le fardeau financier des gens du Nouveau-Brunswick. Rendre ces régimes de pension viables a un prix élevé. Il faudra un investissement de près de 365 millions avant qu'ils puissent être transférés au régime à risques partagés du Nouveau-Brunswick.

Les employés concernés appartiennent à cinq unités de négociation collective et fournissent des services aux districts scolaires et aux foyers de soins. Aussi coûteuse pour les contribuables que la somme de 365 millions pour les cinq régimes puisse sembler, ce que le syndicat a proposé pour seulement deux régimes aurait coûté près de 1 milliard et aurait fait que les régimes seraient déplacés en Ontario. Le syndicat n'était même pas disposé à envisager une option locale. C'est inacceptable pour le gouvernement actuel et, j'ose dire, inacceptable pour les contribuables du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, je crois qu'il vaut la peine de répéter que 30 000 employés du gouvernement provincial cotisent actuellement à un régime de retraite à risques partagés du Nouveau-Brunswick. Il convient aussi de répéter que le plan du Nouveau-Brunswick a fait ses preuves. À vrai dire, il a fait l'objet d'ajustements au coût de la vie de 23,27 % au cours des 10 dernières années. Au cours de la même période, les plans des deux districts scolaires ont eu des

of keeping up with the cost of living has dominated plenty of conversations. Whether it is filling hungry stomachs, filling thirsty gasoline tanks, or filling the tank with furnace oil, the cost of living rears its ugly head everywhere.

The Bank of Canada has a simple online inflation calculator that indicates that a basket of goods costing \$100 in 2013 would cost \$128.94 in 2023. The math for over those 10 years is not that hard to calculate.

15:50

Mr. Speaker, I may have mentioned earlier that our government is moving forward in getting results for the people of our province on issues ranging from housing to health care. I have been proud to share great news from the Northside on health clinics that are now open and on the way. That is progress.

This pension issue is no different. It is time to move forward and make these pension plans viable and sustainable. The memoranda of understanding were signed two full years ago. They have been renewed twice since then, and there has still been no progress with the unions. There was no timetable for the reform. There was no legislative framework. Now we will have both. As a result of this bill, both current and future public servants who meet the required conditions will have one less cause for concern. The taxpayers of New Brunswick will also have one less big cause for concern.

Now, I have mentioned the onetime cost of \$365 million to taxpayers, which must be invested in these plans before they can be transferred. That sum is nearly equal to this year's total budget for the Department of Justice and Public Safety. But to do nothing and kick this problem down the road will cost much more. That is not an option for our government. It is time to move forward. Motion 38 helps us move forward. It came about because of the opposition's repetitive, time-consuming, and nonproductive use of this time in the Legislature in considering Bill 17.

ajustements moindres de 16,59 % et de 20 %. Au cours des derniers mois, l'importance de suivre le rythme du coût de la vie a dominé de nombreuses conversations. Qu'il s'agisse de remplir des estomacs affamés, de tenter de faire le plein d'essence ou de remplir le réservoir de mazout de chauffage, le coût de la vie est partout manifeste.

La Banque du Canada offre en ligne un simple calculateur d'inflation qui indique qu'un panier de biens coûtant 100 \$ en 2013 coûterait 128,94 \$ en 2023. Il n'est pas difficile de faire le calcul pour les 10 années en question.

Monsieur le président, j'ai peut-être mentionné plus tôt que notre gouvernement va de l'avant afin d'obtenir des résultats pour les gens de notre province dans des domaines allant du logement aux soins de santé. J'ai été fier de partager d'excellentes nouvelles de la rive Nord quant aux cliniques de santé qui sont maintenant ouvertes et en voie. C'est un progrès.

La question des pensions n'est pas différente. Il est temps d'aller de l'avant et de rendre viables et durables les régimes de pension en question. Les protocoles d'entente ont été signés il y a deux ans. Ils ont été renouvelés deux fois depuis, et il n'y a toujours pas eu de progrès avec les syndicats. Il n'y avait pas de calendrier pour la réforme. Il n'y avait pas de cadre législatif. Désormais, nous aurons les deux. Grâce au projet de loi, les employés actuels et futurs des services publics qui satisfont aux conditions requises auront une raison de moins de s'inquiéter. Les contribuables du Nouveau-Brunswick auront aussi une raison de moins de s'inquiéter.

Maintenant, j'ai mentionné le coût ponctuel de 365 millions pour les contribuables, qui doivent être investis dans les régimes en question avant que ceux-ci puissent être transférés. La somme est presque l'équivalent du budget total de cette année du ministère de la Justice et de la Sécurité publique. Or, ne rien faire et reporter le problème, cela ne fera qu'augmenter le coût. Ce n'est pas une option pour notre gouvernement. Il est temps d'aller de l'avant. La motion 38 nous aide à aller de l'avant. Elle résulte de l'utilisation répétitive et improductive du temps de l'Assemblée législative par l'opposition au cours de l'examen du projet de loi 17.

I am proud to support Motion 38. I am proud to continue to get positive results for the people of New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

(**Mr. Speaker**, having read the motion, put the question.)

Mr. G. Arseneault and **Mr. Legacy** requested a recorded vote.)

16:03

Recorded Vote—Motion 38 Carried

(**Mr. Speaker**, having called for the ringing of the division bells, put the question on Motion 38, and the motion was carried on a vote of 28 Yeas to 19 Nays, recorded as follows:

Yeas—Hon. Mr. Hogan, Hon. G. Savoie, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Steeves, Hon. Ms. Green, Hon. Mr. Flemming, Hon. Mr. Fitch, Hon. Mr. Holland, Hon. R. Savoie, Hon. Ms. Scott-Wallace, Hon. Mr. Austin, Hon. Ms. Dunn, Hon. Mr. Crossman, Hon. Ms. Johnson, Hon. Mr. Ames, Hon. Mr. Turner, Hon. Ms. Bockus, Hon. M. Wilson, Hon. S. Wilson, Mr. Allain, Mr. Holder, Mr. Cullins, Ms. Shephard, Mr. Wetmore, Mr. Dawson, Ms. Anderson-Mason, Ms. Conroy, Mr. Carr.

Nays—Mr. G. Arseneault, Mr. Legacy, Ms. Holt, Mr. McKee, Ms. Thériault, Mr. Gauvin, Mr. C. Chiasson, Mr. Coon, Ms. Mitton, Mr. J. LeBlanc, Mr. K. Chiasson, Mr. D'Amours, Mr. LePage, Mr. Mallet, Mr. K. Arseneau, Mr. Losier, Mr. M. LeBlanc, Ms. Landry, Mr. Cardy.)

16:05

Government Motions for the Ordering of the Business of the House

Hon. G. Savoie, after requesting that the Speaker revert to the order of Government Motions for the Ordering of the Business of the House: Thank you, Mr. Speaker. We will now proceed with the votes.

Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 17

Mr. Speaker: Pursuant to Motion 38, the time allocated for the consideration of Bill 17, *Pension Plan Sustainability and Transfer Act*, has now expired.

Je suis fier d'appuyer la motion 38. Je suis fier de continuer à obtenir des résultats positifs pour les gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

(**Le président** donne lecture de la motion et met la question aux voix.)

M. G. Arseneault et **M. Legacy** demandent la tenue d'un vote nominal.)

Vote nominal et adoption de la motion 38

(**Le président** demande de faire fonctionner la sonnerie d'appel et met la question aux voix ; la motion 38 est adoptée par un vote de 28 pour et 19 contre, inscrit comme suit :

pour : l'hon. M. Hogan, l'hon. G. Savoie, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Steeves, l'hon. M^{me} Green, l'hon. M. Flemming, l'hon. M. Fitch, l'hon. M. Holland, l'hon. R. Savoie, l'hon. M^{me} Scott-Wallace, l'hon. M. Austin, l'hon. M^{me} Dunn, l'hon. M. Crossman, l'hon. M^{me} Johnson, l'hon. M. Ames, l'hon. M. Turner, l'hon. M^{me} Bockus, l'hon. Mary Wilson, l'hon. S. Wilson, M. Allain, M. Holder, M. Cullins, M^{me} Shephard, M. Wetmore, M. Dawson, M^{me} Anderson-Mason, M^{me} Conroy, M. Carr ;

contre : M. G. Arseneault, M. Legacy, M^{me} Holt, M. McKee, M^{me} Thériault, M. Gauvin, M. C. Chiasson, M. Coon, M^{me} Mitton, M. J. LeBlanc, M. K. Chiasson, M. D'Amours, M. LePage, M. Mallet, M. K. Arseneau, M. Losier, M. M. LeBlanc, M^{me} Landry, M. Cardy.)

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. G. Savoie, après avoir demandé au président de revenir à l'appel des motions relatives aux travaux de la Chambre : Merci, Monsieur le président. Nous allons maintenant passer aux votes.

Amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17

Le président : Conformément à la motion 38, le temps attribué pour l'étude du projet de loi 17, *Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension*, est

Accordingly, we will now put every question necessary to dispose of the bill.

(**Mr. Speaker**, having read the proposed amendment, put the question.)

Mr. G. Arseneault and **Mr. Legacy** requested a recorded vote.)

Mr. Speaker: Sergeant, ring the bells.

Hon. Members: Dispense.

Mr. Speaker: Dispense.

Recorded Vote—Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 17 Defeated

(**Mr. Speaker**, having dispensed with the ringing of the division bells, put the question on the proposed amendment to the motion for second reading of Bill 17, *Pension Plan Sustainability and Transfer Act*, and the proposed amendment was defeated on a vote of 28 Nays to 19 Yeas, recorded as follows:

Yeas—**Mr. G. Arseneault**, **Mr. Legacy**, **Ms. Holt**, **Mr. McKee**, **Ms. Thériault**, **Mr. Gauvin**, **Mr. C. Chiasson**, **Mr. Coon**, **Ms. Mitton**, **Mr. J. LeBlanc**, **Mr. K. Chiasson**, **Mr. D'Amours**, **Mr. LePage**, **Mr. Mallet**, **Mr. K. Arseneau**, **Mr. Losier**, **Mr. M. LeBlanc**, **Ms. Landry**, **Mr. Cardy**.

Nays—**Hon. Mr. Hogan**, **Hon. G. Savoie**, **Hon. Mr. Higgs**, **Hon. Mr. Steeves**, **Hon. Ms. Green**, **Hon. Mr. Flemming**, **Hon. Mr. Fitch**, **Hon. Mr. Holland**, **Hon. R. Savoie**, **Hon. Ms. Scott-Wallace**, **Hon. Mr. Austin**, **Hon. Ms. Dunn**, **Hon. Mr. Crossman**, **Hon. Ms. Johnson**, **Hon. Mr. Ames**, **Hon. Mr. Turner**, **Hon. Ms. Bockus**, **Hon. M. Wilson**, **Hon. S. Wilson**, **Mr. Allain**, **Mr. Holder**, **Mr. Cullins**, **Ms. Shephard**, **Mr. Wetmore**, **Mr. Dawson**, **Ms. Anderson-Mason**, **Ms. Conroy**, **Mr. Carr**.

Mr. Speaker put the question on second reading of Bill 17, *Pension Plan Sustainability and Transfer Act*.

maintenant expiré. Par conséquent, nous allons maintenant mettre aux voix chaque question nécessaire pour disposer du projet de loi.

(**Le président** donne lecture de l'amendement proposé et met la question aux voix.)

M. G. Arseneault et **M. Legacy** demandent la tenue d'un vote nominal.)

Le président : Monsieur le sergent d'armes, veuillez faire fonctionner la sonnerie d'appel.

Des voix : Suffit.

Le président : Suffit.

Vote nominal et rejet de l'amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17

(**Le président**, après avoir accordé dispense de faire fonctionner la sonnerie d'appel, met la question aux voix ; l'amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17, *Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension*, est rejeté par un vote de 28 contre et 19 pour, inscrit comme suit :

pour : **M. G. Arseneault**, **M. Legacy**, **M^{me} Holt**, **M. McKee**, **M^{me} Thériault**, **M. Gauvin**, **M. C. Chiasson**, **M. Coon**, **M^{me} Mitton**, **M. J. LeBlanc**, **M. K. Chiasson**, **M. D'Amours**, **M. LePage**, **M. Mallet**, **M. K. Arseneau**, **M. Losier**, **M. M. LeBlanc**, **M^{me} Landry**, **M. Cardy** ;

contre : **l'hon. M. Hogan**, **l'hon. G. Savoie**, **l'hon. M. Higgs**, **l'hon. M. Steeves**, **l'hon. M^{me} Green**, **l'hon. M. Flemming**, **l'hon. M. Fitch**, **l'hon. M. Holland**, **l'hon. R. Savoie**, **l'hon. M^{me} Scott-Wallace**, **l'hon. M. Austin**, **l'hon. M^{me} Dunn**, **l'hon. M. Crossman**, **l'hon. M^{me} Johnson**, **l'hon. M. Ames**, **l'hon. M. Turner**, **l'hon. M^{me} Bockus**, **l'hon. M. Wilson**, **l'hon. S. Wilson**, **M. Allain**, **M. Holder**, **M. Cullins**, **M^{me} Shephard**, **M. Wetmore**, **M. Dawson**, **M^{me} Anderson-Mason**, **M^{me} Conroy**, **M. Carr**.

Le président met aux voix la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17, *Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension*.

Mr. G. Arseneault and **Mr. Legacy** requested a recorded vote.)

16:10

Recorded Vote—Motion for Second Reading of Bill 17 Carried

(**Mr. Speaker**, having dispensed with the ringing of the division bells, put the question on the motion for second reading of Bill 17, *Pension Plan Sustainability and Transfer Act*, and the motion was carried on a vote of 28 Yeas to 19 Nays, recorded as follows:

Yeas—Hon. Mr. Hogan, Hon. G. Savoie, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Steeves, Hon. Ms. Green, Hon. Mr. Flemming, Hon. Mr. Fitch, Hon. Mr. Holland, Hon. R. Savoie, Hon. Ms. Scott-Wallace, Hon. Mr. Austin, Hon. Ms. Dunn, Hon. Mr. Crossman, Hon. Ms. Johnson, Hon. Mr. Ames, Hon. Mr. Turner, Hon. Ms. Bockus, Hon. M. Wilson, Hon. S. Wilson, Mr. Allain, Mr. Holder, Mr. Cullins, Ms. Shephard, Mr. Wetmore, Mr. Dawson, Ms. Anderson-Mason, Ms. Conroy, Mr. Carr.

Nays—Mr. G. Arseneault, Mr. Legacy, Ms. Holt, Mr. McKee, Ms. Thériault, Mr. Gauvin, Mr. C. Chiasson, Mr. Coon, Ms. Mitton, Mr. J. LeBlanc, Mr. K. Chiasson, Mr. D'Amours, Mr. LePage, Mr. Mallet, Mr. K. Arseneau, Mr. Losier, Mr. M. LeBlanc, Ms. Landry, Mr. Cardy.)

Second Reading

(Bill 17, *Pension Plan Sustainability and Transfer Act*, was read a second time and referred to the Committee of the Whole House.)

Committee of the Whole

(**Mr. Speaker** vacated the chair, the House going into Committee of the Whole.

Ms. Anderson-Mason took the chair at the committee table.)

Bill 17

Madam Chair: Pursuant to Motion 38 adopted earlier this sitting day, the question will now be put to dispose

M. G. Arseneault et **M. Legacy** demandent la tenue d'un vote nominal.)

Vote nominal et adoption de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17

(**Le président**, après avoir accordé dispense de faire fonctionner la sonnerie d'appel, met la question aux voix ; la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17, *Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension*, est adoptée par un vote de 28 pour et 19 contre, inscrit comme suit :

pour : l'hon. M. Hogan, l'hon. G. Savoie, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Steeves, l'hon. M^{me} Green, l'hon. M. Flemming, l'hon. M. Fitch, l'hon. M. Holland, l'hon. R. Savoie, l'hon. M^{me} Scott-Wallace, l'hon. M. Austin, l'hon. M^{me} Dunn, l'hon. M. Crossman, l'hon. M^{me} Johnson, l'hon. M. Ames, l'hon. M. Turner, l'hon. M^{me} Bockus, l'hon. Mary Wilson, l'hon. S. Wilson, M. Allain, M. Holder, M. Cullins, M^{me} Shephard, M. Wetmore, M. Dawson, M^{me} Anderson-Mason, M^{me} Conroy, M. Carr ;

contre : M. G. Arseneault, M. Legacy, M^{me} Holt, M. McKee, M^{me} Thériault, M. Gauvin, M. C. Chiasson, M. Coon, M^{me} Mitton, M. J. LeBlanc, M. K. Chiasson, M. D'Amours, M. LePage, M. Mallet, M. K. Arseneau, M. Losier, M. M. LeBlanc, M^{me} Landry, M. Cardy.)

Deuxième lecture

(Le projet de loi 17, *Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité plénier.)

Comité plénier

(**Le président** de la Chambre quitte le fauteuil, et la Chambre se forme en Comité plénier.

M^{me} Anderson-Mason prend le fauteuil au bureau du comité.)

Projet de loi 17

La présidente : Conformément à la motion 38 adoptée plus tôt au cours du jour de séance, la question sera maintenant mise aux voix pour donner suite à

of the order for consideration of Bill 17 in the Committee of the Whole.

(Bill 17, *Pension Plan Sustainability and Transfer Act*, was agreed to as presented.)

Mr. G. Arseneault and **Mr. Legacy** requested a recorded vote.)

Recorded Vote—Bill 17 Agreed to as Presented

(**Madam Chair**, having dispensed with the ringing of the division bells, put the question on motion that Bill 17, *Pension Plan Sustainability and Transfer Act*, be reported as agreed to, and the motion was carried on a vote of 27 Yeas to 19 Nays, recorded as follows:

Yeas—Hon. Mr. Hogan, Hon. G. Savoie, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Steeves, Hon. Ms. Green, Hon. Mr. Flemming, Hon. Mr. Fitch, Hon. Mr. Holland, Hon. R. Savoie, Hon. Ms. Scott-Wallace, Hon. Mr. Austin, Hon. Ms. Dunn, Hon. Mr. Crossman, Hon. Ms. Johnson, Hon. Mr. Ames, Hon. Mr. Turner, Hon. Ms. Bockus, Hon. M. Wilson, Hon. S. Wilson, Mr. Allain, Mr. Holder, Mr. Cullins, Ms. Shephard, Mr. Wetmore, Mr. Dawson, Ms. Conroy, Mr. Carr.

Nays—Mr. G. Arseneault, Mr. Legacy, Ms. Holt, Mr. McKee, Ms. Thériault, Mr. Gauvin, Mr. C. Chiasson, Mr. Coon, Ms. Mitton, Mr. J. LeBlanc, Mr. K. Chiasson, Mr. D'Amours, Mr. LePage, Mr. Mallet, Mr. K. Arseneau, Mr. Losier, Mr. M. LeBlanc, Ms. Landry, Mr. Cardy.)

16:15

Madam Chair: Call Mr. Speaker.

(**Mr. Speaker** resumed the chair when the committee rose).

16:20

Committee Reports

(**Ms. Anderson-Mason** reported Bill 17 as agreed to.

l'ordre portant étude du projet de loi 17 en Comité plénier.

(Le projet de loi 17, *Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension*, est approuvé sans amendement.

M. G. Arseneault et **M. Legacy** demandent la tenue d'un vote nominal.)

Vote nominal et adoption du projet de loi 17 sans amendement

(**La présidente**, après avoir accordé dispense de faire fonctionner la sonnerie d'appel, met la question aux voix ; la motion portant sur le rapport du projet de loi 17, *Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension*, sans amendement est adoptée par un vote de 27 pour et 19 contre, inscrit comme suit :

pour : l'hon. M. Hogan, l'hon. G. Savoie, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Steeves, l'hon. M^{me} Green, l'hon. M. Flemming, l'hon. M. Fitch, l'hon. M. Holland, l'hon. R. Savoie, l'hon. M^{me} Scott-Wallace, l'hon. M. Austin, l'hon. M^{me} Dunn, l'hon. M. Crossman, l'hon. M^{me} Johnson, l'hon. M. Ames, l'hon. M. Turner, l'hon. M^{me} Bockus, l'hon. Mary Wilson, l'hon. S. Wilson, M. Allain, M. Holder, M. Cullins, M^{me} Shephard, M. Wetmore, M. Dawson, M^{me} Conroy, M. Carr ;

contre : M. G. Arseneault, M. Legacy, M^{me} Holt, M. McKee, M^{me} Thériault, M. Gauvin, M. C. Chiasson, M. Coon, M^{me} Mitton, M. J. LeBlanc, M. K. Chiasson, M. D'Amours, M. LePage, M. Mallet, M. K. Arseneau, M. Losier, M. M. LeBlanc, M^{me} Landry, M. Cardy.)

La présidente : Faites venir le président de la Chambre.

(**Le président** de la Chambre reprend le fauteuil).

Rapports de comités

(**M^{me} Anderson-Mason** fait rapport du projet de loi 17 sans amendement.

Mr. Speaker, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in.

Mr. G. Arseneault and **Mr. J. LeBlanc** requested a recorded vote.)

Mr. Speaker: Sergeant, ring the bells.

Hon. Members: Dispense.

Mr. Speaker: Dispense.

Recorded Vote—Motion that the Report be Concurred in Carried

(**Mr. Speaker**, having dispensed with the ringing of the division bells, put the question on the motion that the Committee of the Whole report be concurred in, and the motion was carried on a vote of 28 Yeas to 19 Nays, recorded as follows:

Yeas—Hon. Mr. Hogan, Hon. G. Savoie, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Steeves, Hon. Ms. Green, Hon. Mr. Flemming, Hon. Mr. Fitch, Hon. Mr. Holland, Hon. R. Savoie, Hon. Ms. Scott-Wallace, Hon. Mr. Austin, Hon. Ms. Dunn, Hon. Mr. Crossman, Hon. Ms. Johnson, Hon. Mr. Ames, Hon. Mr. Turner, Hon. Ms. Bockus, Hon. M. Wilson, Hon. S. Wilson, Mr. Allain, Mr. Holder, Mr. Cullins, Ms. Shephard, Mr. Wetmore, Mr. Dawson, Ms. Anderson-Mason, Ms. Conroy, Mr. Carr.

Nays—Mr. G. Arseneault, Mr. Legacy, Ms. Holt, Mr. McKee, Ms. Thériault, Mr. Gauvin, Mr. C. Chiasson, Mr. Coon, Ms. Mitton, Mr. J. LeBlanc, Mr. K. Chiasson, Mr. D'Amours, Mr. LePage, Mr. Mallet, Mr. K. Arseneau, Mr. Losier, Mr. M. LeBlanc, Ms. Landry, Mr. Cardy.)

Motion for Third Reading of Bill 17

(**Mr. Speaker** put the question on third reading of Bill 17, *Pension Plan Sustainability and Transfer Act*.)

Mr. G. Arseneault and **Mr. J. LeBlanc** requested a recorded vote.)

Le président, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie.

M. G. Arseneault et **M. J. LeBlanc** demandent la tenue d'un vote nominal.)

Le président : Monsieur le sergent d'armes, veuillez faire fonctionner la sonnerie d'appel.

Des voix : Suffit.

Le président : Suffit.

Vote nominal et adoption de la motion d'adoption du rapport

(**Le président**, après avoir accordé dispense de faire fonctionner la sonnerie d'appel, met la question aux voix ; la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie, est adoptée par un vote de 28 pour et 19 contre, inscrit comme suit :

pour : l'hon. M. Hogan, l'hon. G. Savoie, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Steeves, l'hon. M^{me} Green, l'hon. M. Flemming, l'hon. M. Fitch, l'hon. M. Holland, l'hon. R. Savoie, l'hon. M^{me} Scott-Wallace, l'hon. M. Austin, l'hon. M^{me} Dunn, l'hon. M. Crossman, l'hon. M^{me} Johnson, l'hon. M. Ames, l'hon. M. Turner, l'hon. M^{me} Bockus, l'hon. Mary Wilson, l'hon. S. Wilson, M. Allain, M. Holder, M. Cullins, M^{me} Shephard, M. Wetmore, M. Dawson, M^{me} Anderson-Mason, M^{me} Conroy, M. Carr ;

contre : M. G. Arseneault, M. Legacy, M^{me} Holt, M. McKee, M^{me} Thériault, M. Gauvin, M. C. Chiasson, M. Coon, M^{me} Mitton, M. J. LeBlanc, M. K. Chiasson, M. D'Amours, M. LePage, M. Mallet, M. K. Arseneau, M. Losier, M. M. LeBlanc, M^{me} Landry, M. Cardy.)

Motion portant troisième lecture du projet de loi 17

(**Le président** met aux voix la motion portant troisième lecture du projet de loi 17, *Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension*.)

M. G. Arseneault et **M. J. LeBlanc** demandent la tenue d'un vote nominal.)

Recorded Vote—Motion for Third Reading of Bill 17 Carried

(**Mr. Speaker**, having dispensed with the ringing of the division bells, put the question on the motion for third reading of Bill 17, *Pension Plan Sustainability and Transfer Act*, and the motion was carried on a vote of 28 Yeas to 19 Nays, recorded as follows:

Yeas—Hon. Mr. Hogan, Hon. G. Savoie, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Steeves, Hon. Ms. Green, Hon. Mr. Flemming, Hon. Mr. Fitch, Hon. Mr. Holland, Hon. R. Savoie, Hon. Ms. Scott-Wallace, Hon. Mr. Austin, Hon. Ms. Dunn, Hon. Mr. Crossman, Hon. Ms. Johnson, Hon. Mr. Ames, Hon. Mr. Turner, Hon. Ms. Bockus, Hon. M. Wilson, Hon. S. Wilson, Mr. Allain, Mr. Holder, Mr. Cullins, Ms. Shephard, Mr. Wetmore, Mr. Dawson, Ms. Anderson-Mason, Ms. Conroy, Mr. Carr.

Nays—Mr. G. Arseneault, Mr. Legacy, Ms. Holt, Mr. McKee, Ms. Thériault, Mr. Gauvin, Mr. C. Chiasson, Mr. Coon, Ms. Mitton, Mr. J. LeBlanc, Mr. K. Chiasson, Mr. D'Amours, Mr. LePage, Mr. Mallet, Mr. K. Arseneau, Mr. Losier, Mr. M. LeBlanc, Ms. Landry, Mr. Cardy.)

16:25

Third Reading

(Bill 17, *Pension Plan Sustainability and Transfer Act*, was read a third time and passed.

Mr. G. Arseneault and **Mr. J. LeBlanc** requested a recorded vote.)

Recorded Vote—Passing of Bill 17 Carried

(**Mr. Speaker**, having dispensed with the ringing of the division bells, put the question on the passing of Bill 17, and the motion was carried on a vote of 28 Yeas to 19 Nays, recorded as follows:

Yeas—Hon. Mr. Hogan, Hon. G. Savoie, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Steeves, Hon. Ms. Green, Hon. Mr. Flemming, Hon. Mr. Fitch, Hon. Mr. Holland, Hon. R. Savoie, Hon. Ms. Scott-Wallace, Hon. Mr. Austin, Hon. Ms. Dunn, Hon. Mr. Crossman, Hon. Ms. Johnson, Hon. Mr. Ames, Hon. Mr. Turner,

Vote nominal et adoption de la motion portant troisième lecture du projet de loi 17

(**Le président**, après avoir accordé dispense de faire fonctionner la sonnerie d'appel, met la question aux voix ; la motion portant adoption de la troisième lecture du projet de loi 17, *Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension*, est adoptée par un vote de 28 pour et 19 contre, inscrit comme suit :

pour : l'hon. M. Hogan, l'hon. G. Savoie, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Steeves, l'hon. M^{me} Green, l'hon. M. Flemming, l'hon. M. Fitch, l'hon. M. Holland, l'hon. R. Savoie, l'hon. M^{me} Scott-Wallace, l'hon. M. Austin, l'hon. M^{me} Dunn, l'hon. M. Crossman, l'hon. M^{me} Johnson, l'hon. M. Ames, l'hon. M. Turner, l'hon. M^{me} Bockus, l'hon. Mary Wilson, l'hon. S. Wilson, M. Allain, M. Holder, M. Cullins, M^{me} Shephard, M. Wetmore, M. Dawson, M^{me} Anderson-Mason, M^{me} Conroy, M. Carr ;

contre : M. G. Arseneault, M. Legacy, M^{me} Holt, M. McKee, M^{me} Thériault, M. Gauvin, M. C. Chiasson, M. Coon, M^{me} Mitton, M. J. LeBlanc, M. K. Chiasson, M. D'Amours, M. LePage, M. Mallet, M. K. Arseneau, M. Losier, M. M. LeBlanc, M^{me} Landry, M. Cardy.)

Troisième lecture

(Le projet de loi 17, *Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension*, est lu une troisième fois et adopté.

M. G. Arseneault et **M. J. LeBlanc** demandent la tenue d'un vote nominal.)

Vote nominal et adoption du projet de loi 17

(**Le président**, après avoir accordé dispense de faire fonctionner la sonnerie d'appel, met la question aux voix ; la motion portant adoption du projet de loi 17, est adoptée par un vote de 28 pour et 19 contre, inscrit comme suit :

pour : l'hon. M. Hogan, l'hon. G. Savoie, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Steeves, l'hon. M^{me} Green, l'hon. M. Flemming, l'hon. M. Fitch, l'hon. M. Holland, l'hon. R. Savoie, l'hon. M^{me} Scott-Wallace, l'hon. M. Austin, l'hon. M^{me} Dunn, l'hon. M. Crossman, l'hon. M^{me} Johnson, l'hon. M. Ames,

Hon. Ms. Bockus, Hon. M. Wilson, Hon. S. Wilson, Mr. Allain, Mr. Holder, Mr. Cullins, Ms. Shephard, Mr. Wetmore, Mr. Dawson, Ms. Anderson-Mason, Ms. Conroy, Mr. Carr.

Nays—Mr. G. Arseneault, Mr. Legacy, Ms. Holt, Mr. McKee, Ms. Thériault, Mr. Gauvin, Mr. C. Chiasson, Mr. Coon, Ms. Mitton, Mr. J. LeBlanc, Mr. K. Chiasson, Mr. D'Amours, Mr. LePage, Mr. Mallet, Mr. K. Arseneau, Mr. Losier, Mr. M. LeBlanc, Ms. Landry, Mr. Cardy.

Hon. G. Savoie moved that the House adjourn.

The House adjourned at 4:27 p.m.)

l'hon. M. Turner, l'hon. M^{me} Bockus, l'hon. Mary Wilson, l'hon. S. Wilson, M. Allain, M. Holder, M. Cullins, M^{me} Shephard, M. Wetmore, M. Dawson, M^{me} Anderson-Mason, M^{me} Conroy, M. Carr ;

contre : M. G. Arseneault, M. Legacy, M^{me} Holt, M. McKee, M^{me} Thériault, M. Gauvin, M. C. Chiasson, M. Coon, M^{me} Mitton, M. J. LeBlanc, M. K. Chiasson, M. D'Amours, M. LePage, M. Mallet, M. K. Arseneau, M. Losier, M. M. LeBlanc, M^{me} Landry, M. Cardy.

L'hon. G. Savoie propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 16 h 27.)